DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13329 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 6-LUNDI 7 DÉCEMBRE 1987

Espoir pour le Cambodge

C'est par une diplomatie fondée à la fois sur la souplesse et la fermeté que le prince Sihanouk est parvenu, vendredi 4 décembre, à Fère-en-Tardenois, à définir avec le chef du régime de Phnom-Penh, M. Hun Sen, un cadre pour la solution de cette crise du Cambodge qui perdure depuis bientôt dix-huit ans. Par une sorte d'alchimie imprévisible, ce premier contact entre frères ennemis a créé une atmosphère de chaleur spontanée, de retrouvailles, qui a surpris les participants eux-mêmes et accéléré la négociation.

Ferme, le prince a réaffirmé avec force qu'il n'accepterait jamais de rentrer à Phnom-Penh tant que le régime « populaire » provietnamien n'aurait pas été aboli et remplacé par une démocratie « à la française ». Il a également déclaré « nuls et non avenus » les accords signés avec Hanoï, et en particulier ceux portant sur l'épineux tracé des frontières.

Souple, il s'est contenté d'un texte en quatre points, un cadre dont il faudra remplir les blancs le mois prochain, toujours à Fère-en-Tardenois. C'est là que commenceront les véritables difficultés, car il faudra y définir avec précision la nature du nouveau gouvernement, et le rôle que les parties — les deux présentes, mais aussi les absents, Khmers rouges et nationalistes de M. Son Sann — pourront y jouer.

Il faudra également aborder la question-clé du retrait des troupes vietnamiennes — plus de cent mille hommes, — qui continuent de camper en territoire khmer et trouver un compromis entre les deux thèses en présence : pour les Khmers rouges et Pékin, ce retrait doit être un préalable à tout accord ; pour Phnom-Penh et Hanoï, il devrait en être la conséquence.

La diplomatie du prince Sihanouk ne sera pas superflue pour concilier ces deux points de vue. Le climat de la rencontre montre qu'un tel compromis est désormais possible. Surtout après la réaffirmation claire par M. Hun Sen qu'un accord ne pouvait se faire que par un « dialogue » avec « toutes les autres parties cambodgiennes » — c'est-à-dire avant tout les Khmers rouges — à la condition qu'ils se débarrassent de leurs dirigeants les moins présentables, MM. Pol Pot et Ieng Sary. M. Khieu Samphan est, pour sa part, un chef acceptable.

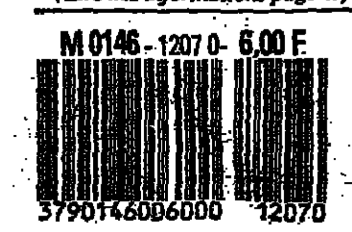
Cependant, ce qui fait l'importance de ce « premier pas » en fait également la faiblesse. Le flou qui entoure les quatre points du communiqué permet en effet de multiples interprétations. Et si l'on peut faire confiance à l'habileté manœuvrière d'un Norodom Sihanouk qui a su survivre à tant de vicissitudes, on ne saurait négliger l'obstination légendaire des protecteurs de M. Hun Sen, les Vietnamiens.

En se mettant en « congé » de présidence et en prenant ses distances par rapport à l'intransigeance chinoise, le prince Sihanouk a tendu une perche à des adversaires en position solide, certes, mais incapables de l'emporter et désespérément avides d'une reconnaissance que continue de leur refuser la communauté internationale. Si un premier pas considérable a été accompli vers la fin de la troisième guerre d'Indochine, il reste encore bien des obstacles à franchir avant que les armes se taisent.

(Lire nos informations page 4.)

M 0146 - 1207 0 - 6,00 F

3790146006000 12070



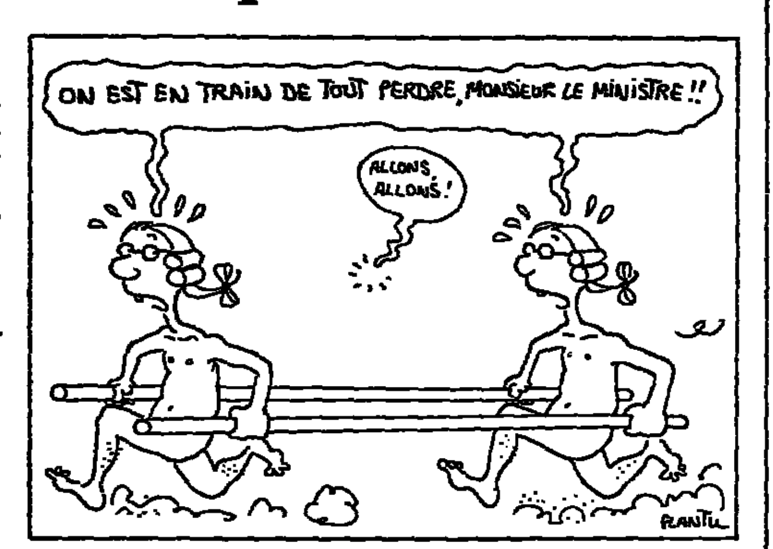
Malgré les bons indices économiques

La déprime des marchés financiers risque de se poursuivre

La baisse concertée des taux d'intérêt en Europe et l'accélération de la croissance de l'économie japonaise n'ont pas relancé les marchés financiers dont la déprime risque de se poursuivre.

Vendredi 4 décembre, le recul du dollar n'a pu être stoppé qu'au prix d'interventions des banques centrales.

Les opérateurs attendent une éventuelle réunion des ministres des finances des pays industrialisés pour retrouver confiance.



Le paradoxe de la crise

Les marchés financiers ne savent plus à quels saints se vouer. Malgré les différentes mesures de relance annoncées en Allemagne fédérale et le regain de croissance de l'économie japonaise, les marchés boursiers et des changes ont terminé la semaine dans un climat extrêmement tendu. Le dollar ne s'est stabilisé qu'au prix d'interventions des banques centrales. Les cours des actions ont continué de baisser. L'indice Dow Jones — le thermomètre de la Bourse de New York — a encore reculé, vendredi 4 décembre, de 9,8 points, tombant à 1766,74, un niveau proche de celui atteint après le krach du 19 octobre. Les opérateurs sont en fait atteints d'une grave crise de foi !

Les marchés auraient dû d'abord se réjouir des nouvelles venues d'outre-Rhin. Suite aux pressions américaines et françaises, le gouvernement fédéral a arrêté, mercredi 2 décembre, quelques mesures de soutien à l'activité sous forme de crédits bonifiés. Mieux encore, il a encouragé — un acte inhabituel de sa part — les chefs d'entreprise à se montrer généreux dans les accords salariaux en cours de discussion, de manière à encourager la consommation. Jeudi, la Bundesbank cédait sur un élément essentiel, en acceptant de réduire d'un demi-point son taux de l'escompte, ainsi ramené à 2,5 %, niveau historiquement bas. Le mouvement était suivi par la plupart des autres pays européens, dont la France. Anticipé par les marchés, cet ensemble de mesures les a peu impressionnés. Dès vendredi, les pressions à la baisse sur le dollar étaient à nouveau très fortes. La stabilisation du « billet vert » n'a été possible que grâce à des interventions importantes des banques centrales japonaise, allemande et anglaise.

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 13.)

Les conséquences de la cohabitation aujourd'hui et demain

La présidence relative

par Alain Duhamel

De 1958 à 1986, la Ve République a, durant vingt-huit ans, vécu sous le régime de la présidence absolue. Le souverain était certes démocratiquement élu, l'Etat de droit globalement respecté, mais le pouvoir se concentrait à l'Elysée. Le monarque républicain exerçait pleinement ses attributions constitutionnelles et bénéficiait, de surcroît, d'une véritable hégémonie politique.

Il déléguait à sa guise une fraction de son influence — variable selon les hommes et les circonstances — à son premier ministre, mais tous — gouvernement, Parlement, partis de la majorité, haute administration, entreprises publiques — pliaient devant sa volonté. Au-delà, de bonne ou de mauvaise grâce, les milieux dirigeants admettaient sa férule. Dans aucun autre pays pluraliste au monde, le chef de l'exécutif ne dominait à ce point la vie publique.

Depuis 1986, tout a changé avec la cohabitation, et François Mitterrand fait maintenant figure de monarque constitutionnel. Il utilise certes largement ses prérogatives, il conserve la première place sur le théâtre extérieur, il veille au respect des institutions et des principes de la République. Il symbolise l'Etat et la France, il inspire le Parti socialiste et il ne se prive pas de commenter fort librement l'action du gouvernement. Il pèse mais il ne domine plus, et il vit sans plaisir cette dyarchie bancale.

Ayant perdu la suzeraineté politique, il expérimente une forme de régence républicaine. Cette transition nécessaire n'est considérée par personne comme durablement viable ; hors de France, elle apparaît plus byzantine que cartésienne, les candidats à l'élection présidentielle, officiels ou officieux, déclarés ou potentiels, aspirent tous à y mettre fin. Ils admettent ce qu'avait d'excessive la primauté du chef de l'Etat avant 1986. Ils redoutent ce qu'à d'inefficace ce tandem actuel, où l'un pédale et l'autre freine. Après la présidence absolue et la présidence ligotée, voici donc l'heure de la présidence relative.

Les quatre personnalités susceptibles d'être élues — François Mitterrand et Raymond Barre, Jacques Chirac et Michel Rocard — ne veulent plus d'une présidence absolue.

(Lire la suite page 7.)

Le rapport de M. Francis Beck

Bibliothèque nationale : rénovation ou révolution

Le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, a demandé à M. Francis Beck, ancien directeur de l'administration générale, un rapport sur l'état de la Bibliothèque nationale, les problèmes qu'elle rencontre et les remèdes à apporter à son fonctionnement. Les solutions proposées dans ce rapport sont radicales.

« La dégradation incontestable de l'image de la Bibliothèque nationale et son incapacité à remplir son rôle dans des conditions satisfaisantes, malgré des moyens considérablement augmentés, provoquent à rebours des sensations de frustration et de démoralisation. Celles-ci sont peu favorables à la nécessaire mobilisation des énergies que justifierait la situation actuelle de l'établissement. » Le constat de M. Francis Beck est tranchant.

Son rapport, commandé par M. François Léotard en janvier de cette année, a été remis au ministre à la fin de l'été, après une enquête minutieuse menée tambour battant. Il circule aujourd'hui parmi le personnel de la rue de Richelieu où, s'il réjouit une petite minorité, il fait grincer bien des dents. Ces 80 pages s'articulent en trois parties : les problèmes rencontrés par la Bibliothèque, les réformes à entreprendre, les moyens de les réaliser.

La « Nationale » et ses annexes de province, occupent une surface de 130 000 m² de plancher. Elle emploie près d'un millier de personnes et reçoit depuis 1982 des moyens financiers en augmentation constante. Mais ses résultats, note M. Beck, sont insuffisants. Les acquisitions issues du dépôt légal sont enregistrées trop lentement (quinze jours pour l'estampillage des arrivées, sept semaines pour l'établissement des notices). Ces notices publiées par la *Bibliographie de la France* (émanation de la BN) font double emploi avec celles de *Livre-hebdo* (organe du Cercle de la librairie). Le catalogue, d'une complication inutile, est d'un maniement difficile. Il n'est pas à jour du fait d'une informatisation qui n'est toujours pas effective.

Dans les domaines qu'elle couvre, la Bibliothèque n'atteint l'exhaustivité que dans celui des imprimés français. Son taux d'enrichissement est trop faible par rapport à celle des grandes bibliothèques (la croissance de son fond pour les imprimés est de 0,5 % par an contre 1,6 % pour la Librairie du Congrès de Washington et 2,3 % pour la British Library).

Le stockage des documents entreposés pose des problèmes de plus en plus aigus. La menace qui pèse sur 1 270 000 volumes du fait de l'acidification du papier — et l'autodestruction de celui-ci — paraît impossible à résoudre avec les moyens dont dispose actuellement la BN. Le coût global de l'opération se chiffrant à 317 millions de francs. Enfin la communication des documents aux lecteurs est insuffisante compte tenu de leur nombre croissant. Le service du prêt et l'accès des collections à distance n'est pas au point.

EMMANUEL DE ROUX.

(Lire la suite page 9.)

Lire également page 9

Un entretien avec Emmanuel Le Roy Ladurie

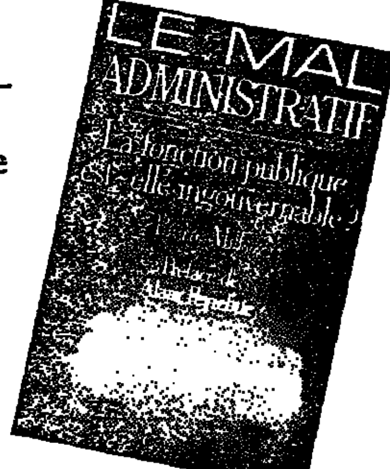
nouvel administrateur général :

« Il faudra créer une « BN bis » à proximité de Paris »

PRIX DE L'ACADEMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Pierre MILLOZ

Préface de Alain Peyrefitte



Dunod 98 F

Avec érudition et humour, l'auteur décrit ce "mal administratif", comme Alain Peyrefitte, qui préface l'ouvrage, avait dénoncé le "mal français". A. Passeron - Le Monde

Texte aéré, ton enjoué à l'humour parfois caustique... Il faut lire en priorité ce brillant essai. R. Catherine - La Revue Administrative

Chirurgical..! ...d'une plume aigüe et alerte... A. Murcier - L'Expansion

Excellente mise au point, originale dans sa présentation, agréable à lire. A. Plantey, de l'Institut - ENA-mensuel

La préface par l'auteur du "mal français" souligne assez la continuité intellectuelle d'Alain Peyrefitte à Pierre Milloz. C. Cabana, ministre de la réforme administrative - Le

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 6 décembre. – *Bolivie :* élections municipales dans les capitales de département et de province.

Lundi 7 décembre. – *Grande-Bretagne :* rencontre entre Mme Thatcher et M. Gorbatchev sur la base aérienne britannique de Brice Norton.

Etats-Unis : début du sommet entre M. Reagan et M. Gorbatchev.

Bruxelles : conseil des ministres des finances des Douze.

Mardi 8 décembre. – *Argentine :* Grève générale de vingt-quatre heures à l'appel de la CGT péroniste.

Danemark : réunion du groupe de Trevi, chargé de coordonner la lutte contre le terrorisme dans la CEE (jusqu'au 9).

Mercredi 9 décembre. – *Italie :* visite d'Etat du président argentin Alfonsin (9-11).

Suisse : élection au conseil fédéral (gouvernement).

Jeudi 10 décembre. – *Etats-Unis :* cérémonie pour la signature du traité sur l'élimination des euromissiles.

France : ouverture à Antibes du quatorzième sommet franco-africain (jusqu'au 13).

Samedi 12 décembre. – *Nigeria :* élections municipales.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS.
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $480 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices. NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, INC. 45-45 39 thStreet, LIC, NY 11104.

Il y a dix ans

Le sacre bouffon de Jean-Bedel Bokassa

VIVE l'empereur ! Il peut y avoir des souvenirs comme cela qui marquent. Une aube lumineuse, sublime, sur le fleuve, sur ses pêcheurs insensibles à la futilité des temps et des hommes qui lancent leurs éperviers sous les fenêtres du Rock Hôtel pour y capturer d'improbables quoique pacifiques capitaines. Et cette radio nationale qui diffuse inlassablement, entre deux communiqués, le séduisant refrain troupier : « *Non Lucien, tu n'auras pas ma rose.* »

C'était le 4 décembre 1977 à Bangui, capitale incertaine d'un empire invraisemblable : le jour où Jean-Bedel Bokassa, sous-officier en d'autres temps à la chicotte, « soudard » confit d'affection filiale pour un de Gaulle allergique à cette piété encombrante, maréchal Ubu d'une armée nonchalante, se fit empereur de Centrafrique. Comme d'autres se décréteraient roi du caoutchouc ou prince des éléphants.

C'était le 4 décembre 1977, début de la saison sèche, à Bangui, métropole lilliputienne du fin fond de l'Afrique équatoriale. Là même où, jadis, les fonctionnaires les plus mal notés de l'administration coloniale allaient expier leur incapacité ou se mijoter un paludisme. Un autosacre au cœur de l'Afrique, Bokassa déjà perçant sous Jean-Bedel, et qui aurait tant voulu être empereur des Bantous. Hélas ! le « cher cousin » au-delà du fleuve, le président Mobutu, avait davantage de droits à revendiquer ce titre. Il avait fallu que Jean-Bedel Bokassa se résignât à être seulement empereur des siens : trois millions de sujets, hommes du fleuve, hommes de la forêt, frappés par la grâce impériale, de gré ou de force.

Façon Grand-Guignol

Jean-Bedel Bokassa a beaucoup et probablement mal lu Napoléon, ce qui, d'un maréchal d'opérette fit un empereur de tragi-comédie, une cérémonie burlesque débouchant sur une bouffonnerie sanglante, façon Grand-Guignol.

Ce matin-là, à Bangui, tandis que dans les faubourgs, sous les lampadaires, les enfants cueillaient les dernières sauterelles pour en faire des festins de prince, la garde impériale, en uniforme bleu et shako, se préparait. Sur la grande avenue Jean-Bedel-Bokassa, large et inutile comme un caprice de despote, les motards de l'empire, sur de magnifiques machines neuves, chevauchaient à toute allure cet événement unique. Enivrés par leurs propres sirènes, ils s'offraient, avec un dévouement digne d'éloges, des chutes monumentales sur cette longue ligne droite sans autre piège que celui d'un enthousiasme excessif.

Sur les côtés, petit à petit, le Centrafrique profond, les tribus de la forêt, les Pygmées le corps enduit d'une sorte de plâtre, comme en gants blancs et tenue de couronnement, esquissaient, dans le roulement obsédant des tambours, un pas de danse à la santé de l'empereur à venir. Ou bien à on ne sait quelle divinité féroce de la forêt.

Et puis, partout, à proximité du palais des sports, promu salle du couronnement, les hommes et femmes du Mesan, parti unique, se faisaient la voix, abrités sous des parapluies impériaux, dans des uniformes impériaux, d'ailleurs sortis tout droit des manufactures impériales, le sourire de l'empereur sur la fesse gauche, un profil de l'impératrice Catherine sur la droite. Puisque aussi bien Jean-Bedel Bokassa et sa tendre épouse avaient obligé leurs sujets à ne point se fournir ailleurs que dans les manufactures de Berengo, Versailles discutable et repaire de Sa Majesté.

Le 4 décembre vers 10 heures, Jean-Bedel Bokassa, suant à grosses gouttes sous son long manteau, en tout point semblable à celui du Napoléon de David, fit son entrée dans le palais des sports. Le sacre, façon Châtelet, pouvait commencer. Cinq mille invités, de l'ambassadeur de France à la manucure solognote, se levèrent à l'entrée de Sa Majesté Bokassa Ier. Début d'une cérémonie absolument kitsch. L'empereur s'espérait César. Et c'est Néron, l'intempérant, qui entra, majestueux et pathétique, avec son aube grise bordée de perles fines par milliers, cette cape immense de velours rouge et de blanche hermine, brodée de soleils, d'aigles et d'étoiles d'or.

ROUIL

Devoirs diplomatiques

La France, qui avait délégué M. Robert Galley, ministre de la coopération, n'avait point été pingre. Les caprices de Sa Majesté lui étaient des devoirs diplomatiques : Bokassa Ier voulait la fanfare des équipages de la flotte pour sa marche impériale. Il l'eut. Une fanfare encore, plus tard, devant la cathédrale de Bangui, et quatre évêques en mitre pour interpréter les *Chevaliers de la table ronde* ? Il les eut.

Rien n'était trop beau, rien n'était simplement trop pour ce délirant sacre. Jean-Bedel Bokassa voulait un trône à sa démesure ? Il l'eut : un aigle en bronze doré et velours cramoisi piqueté des plus beaux diamants de Centrafrique. Il voulait rouler carrosse. Il eut, comme sa chère cousine Elizabeth, sa citrouille de bronze et d'or, tirée par des chevaux importés de Normandie, peints en gris et montés par des palefreniers centrafricains « formés à la française » à Livarot.

Il souhaitait posséder et promener ses invités de marque dans des véhicules dignes d'un empire, des Mercedes, une bonne soixantaine de voitures neuves, amenées du Cameroun. Le gouvernement français accorda les prêts nécessaires pour assurer l'avènement ou rassurer les fournisseurs, par ce sacre alléchés.

En ces époques où les comptes de la coopération ne donnaient point lieu à affaire, rien ne fut refusé : ni le pont aérien Paris-Bangui pour transporter l'essence – à l'époque, le Centrafrique était en délicatesse avec le Congo, qui refusait le passage des péniches, – ni les dix mille pièces d'orfèvrerie, les cinq mille deux cents uniformes d'apparat, les six cents smokings pour les hauts fonctionnaires, les tonnes de fleurs fraîches ou peintes, comme ces roses dorées à la bombe, les trente mille bouteilles de champagne et autant de bourgogne, la vaisselle impériale, les arcs de triomphe en carton-pâte. Ni les musiciens, artificiers, policiers, pâtissiers, techniciens, coiffeurs, décorateurs, habilleurs, les invités et tous les invités des invités. Pour tout cela, la France avait offert sa caution financière.

Ce 4 décembre 1977, Jean-Bedel Bokassa s'avance vers le trône et vers son titre d'« *empereur du berceau des Bantous* », et, selon une parole inoubliable de son ministre du protocole, de « *père incontesté de l'empire de la renaissance et de la décomplexation* ».

L'Afrique absente

On pourrait rire, ce 4 décembre, à voir cet homme et son sceptre plus grand que lui, trop grand pour lui, filer vers ce couronnement surréaliste, cet empire en pièce montée. Ou à le voir tenter vainement, couche sur couche, de visser sur sa tête, déjà ceinte d'un diadème d'or, la couronne impériale de Centrafrique. Ou encore à le surprendre, incapable un moment de prêter serment, faute de lunettes et ne devoir son salut qu'au souffleur, pour jurer sur la Constitution.

Tout cela prête à rire en effet, mais avec une sorte de gêne, d'angoisse déjà. Pavane pour un souverain illuminé. M. Robert Galley, sur ordre, a dit à l'époque ce qu'il pense des réserves émises : « *Je trouve parfaitement anormal, et cela s'apparente à du racisme, de critiquer ce qui va se passer à Bangui, et dans le même temps, de trouver très bien une cérémonie du jubilé de la reine en Grande-Bretagne. L'authenticité africaine n'est pas forcément la République.* »

Le même M. Galley, au printemps 1979, qualifiera les massacres d'écoliers, à Bangui, de « *pseudo-événement* ». Et pourtant, six mois plus tard, il parlera de la chute « *du despote sanguinaire de Centrafrique, événement extraordinairement heureux* ». C'était, il est vrai, après l'opération Baracuda de septembre 1979.

M. Robert Galley a le goût des formules, ou le sens du devoir, mais pas celui de l'observation. Car l'« *authenticité africaine* » fait sérieusement défaut, le 4 décembre 1977. Aucun chef d'Etat africain n'est venu : ni Idi Amin Dada, le grand modèle ougandais, ni Mobutu, le voisin zaïrois, ni Houphouët-Boigny, le « *sage* » ; ni Bongo, qui caressa lui aussi des rêves monarchiques ; ni Kadhafi, le « *cher cousin* » et, à l'occasion, le bailleur de fonds.

L'Afrique n'est pas là et l'Eglise non plus. Jean-Bedel Bokassa voulait un pape et une messe de couronnement. Il n'aura, dans la cathédrale de briques rouges, qu'un légat et un Te Deum, avec en prime une mise en garde de l'archevêque de Bangui. Car le Vatican sait probablement ce que tout le monde sait : derrière les fastes du sacre, il y a la réalité, une tyrannie bouffonne et cruelle, la torture, le sang, la mort.

L'empereur est nu

La France savait. Et elle ne voulait pas savoir que ces folles dépenses pour une folle entreprise finiraient par un régime dément. L'empereur est nu, déjà, le 4 décembre, en sa pantalonnade capricieuse et mégalomaniaque : 100 millions de francs français, le chiffre n'est qu'une estimation, pour devenir César. C'est-à-dire, *grosso modo*, l'aide annuelle de la France au Centrafrique, ou, à l'époque, le tiers du budget annuel de l'Etat, pardon, de l'empire.

L'empereur est nu et a vécu d'expédients, sorte de racket sur l'histoire, pour se mirer en son rêve. Pour financer le sacre, les taxes spéciales, 30 % sur les salaires, et les contributions « volontaires » imposées aux communautés et sociétés étrangères se sont multipliées.

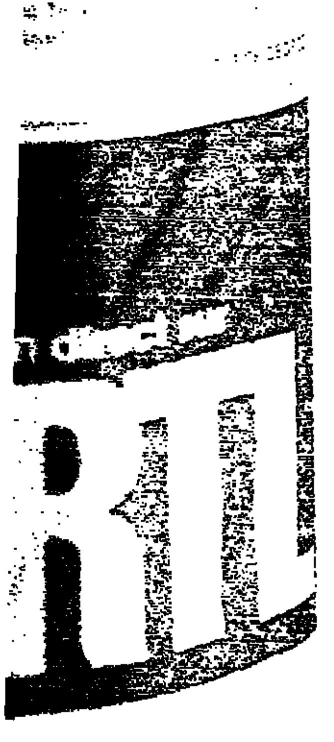
L'empereur est nu, fou de joie et d'orgueil, intimidé pourtant comme un premier communiant et volontiers dupe de ses cinq mille invités qui lui font une claque complaisante et gênée. « *Unité, dignité, travail* », la devise d'un empire tout juste sorti des ténèbres et déjà prêt à y retourner figure sur les arcs de triomphe, entre les sentiers de latérite rouge et les cases disposées de part et d'autre de la route qui, là-bas, file vers l'aéroport.

Il fait nuit sur Bangui, et, dans la symbolique d'un banquet fellinien, cinq mille personnes dînent aux frais de l'empereur, dans la vaisselle précieuse. Derrière le palais, par dizaines, enchaînés dans ces tenues rayées qui sont un uniforme et une raison sociale, les prisonniers de Bokassa font la plonge. Dans la nuit, des papillons larges comme des soucoupes viennent flirter avec les spots de télévision. La musique militaire joue des valses de l'Oubangui bleu. Et un feu d'artifice enchante Sa Majesté, complètement ivre.

PIERRE GEORGES.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
dimanche 18 h 15
JEAN-CLAUDE GAUDIN
en direct sur RTL
animé par Jean-Pierre DEFRAIN
avec André PASSERON et François GROSRICHARD (*Le Monde*)
Dominique PENNEQUIN et Paul JOLY (*RTL*)

Etranger



Les Etats-Unis à la veille du sommet de Washington

Gorby for President ?

Le président Reagan estime qu'un accord américano-soviétique sur une réduction de 50 % des armements stratégiques pourrait être suivi d'un accord sur l'*« observation et le respect du traité ABM »* (sur les systèmes antimissiles) pour une période définie. *« Des entretiens intensifs ont eu lieu à ce sujet ces dernières semaines, et je suis optimiste. J'espère que nous parviendrons, M. Gorbatchev et moi-même, à réaliser des progrès sur cette question »*, a ajouté M. Reagan lors d'un entretien publié par les *Izvestia*, le quotidien du gouvernement soviétique, paru vendredi. D'autre part, le département d'Etat américain, dans un rapport publié à la veille du sommet Reagan-Gorbatchev, note que la performance soviétique dans le domaine des droits de l'homme s'est améliorée *« de façon spectaculaire dans certains cas »*, mais que *« des violations ont continué et que l'appareil structurel et légal qui rend possible la répression officielle est resté en place »*.

WASHINGTON
de notre correspondant

C'était prévisible. A trois jours de l'arrivée du numéro un soviétique, Washington est en plein tourbillon idéologico-médiatique. M. Reagan est tourné sur sa droite par des ultra-conservateurs en furie, les démocrates viennent à sa rescousse, et la popularité de M. Gorbatchev vole au gré de sondages aux résultats étranges.

Ainsi, c'est parmi les Américains les plus riches (plus de 50 000 dollars de revenus par an) que le secrétaire général du Parti communiste soviétique est le plus populaire ; 62 % d'entre eux auraient, selon un sondage *New York Times* - CBS, une *« opinion favorable »* de lui, alors que seulement 23 % des pauvres (moins de 12 500 dollars) sont séduits par le sixième successeur de Lénine. Selon le *Wall Street Journal*, M. Gorbatchev recueillerait dans l'ensemble de l'opinion américaine à peine moins d'opinions favorables que le président Reagan (53 % contre 59 %) et moins de jugements défavorables. Ce qui n'empêche pas la plupart des Américains de faire tout de même plus confiance à leur propre président qu'à son rival du Kremlin (62 % contre 17 %) ni de penser (dans une proportion un peu moins forte) que M. Reagan comprend mieux les problèmes internationaux que son futur interlocuteur.

Le *New York Times* n'hésite pas, dans l'analyse de son sondage, à pousser le jeu encore plus loin. Le score de M. Gorbatchev, explique le journal réputé le plus sérieux des Etats-Unis, le placerait devant tous les candidats américains aux élections présidentielles, le vice-président Bush excepté. Le journal remarque tout de même que la question n'a pas vraiment été posée en ces termes aux sondés et, de fait, M. Gorbatchev ne figure pas parmi les candidats déclarés...

On trouve tout de même heureusement quelques indications un peu plus « claires » dans ces enquêtes tous azimuts. Ainsi, toujours selon le *New York Times*, 63 % des Américains approuveraient la manière dont M. Reagan gère les relations américano-soviétiques, et, d'après le *Washington Post*, un peu plus de la moitié de l'opinion approuve l'imminente signature du traité éliminant les missiles intermédiaires, tandis qu'une très petite minorité seulement s'y oppose (les autres ne savent pas).



Là est sans doute l'indication la plus précieuse pour le président américain, au moment où il doit faire face à un véritable accès de rage de la part de certains conservateurs, ulcérés par les déclarations qu'il a faites jeudi soir à la télévision. M. Reagan qui, tout au long de la semaine, avait répété que les Soviétiques restaient à ses yeux les *« ennemis de la liberté »*, avait pourtant repris à dessein sa célèbre formule sur l'*« empire du mal »*. Mais il avait aussi expliqué que si certains critiquaient le traité FNI c'est parce qu'ils en ignoraient les clauses concernant notamment la vérification. Surtout, M. Reagan avait ajouté que, à son avis, ceux qui refusent tout accord sur la réduction des armements considèrent en leur for intérieur que la guerre est inévitable, alors que lui veut lutter pour la paix.

La colère des « ultras »

Là, c'en était trop et, dès le lendemain, les dirigeants de certains groupes ultras, rouges de colère, ont lancé de véritables insultes à M. Reagan, *« un homme faible doté d'une femme forte »*, (la rumeur veut que Mme Nancy Reagan ait encouragé son mari à négocier avec les Soviétiques) ou même *« un idiot utile aux Soviétiques »*, selon l'expression du président du caucus conservateur, M. Howard Philipps, qui a la particularité de ressembler comme deux gouttes d'eau à un apparatchik soviétique épargné par la « perestroïka ».

C'est tout de même beaucoup, et tandis que le porte-parole de la Maison Blanche expliquait que *« ces gens-là en fait n'avaient jamais soutenu Ronald Reagan »*, le vice-président Bush déclarait sèchement, depuis l'Iowa où il fait campagne : *« Je n'ai aucun respect pour ceux qui, à la veille d'un sommet, se lancent dans de violentes attaques contre notre président. »*

Mais son concurrent direct, M. Robert Dole qui, lui, n'a pas renoncé à flatter l'extrême droite de l'électorat républicain, a fait des représentations orales et écrites au président à propos de son entretien télévisé. Or M. Dole est le chef de la minorité républicaine au Sénat, et M. Reagan a donc besoin de lui s'il veut obtenir la ratification du traité FNI, même si les démocrates semblent résolus pour une fois à soutenir le président sur ce point. M. Dole a peut-être aussi été irrité par un autre passage de l'interview de M. Reagan, où ce dernier, tout en expliquant qu'il resterait neutre dans la campagne électorale jusqu'à la désignation du candidat républicain, n'en a pas moins eu des paroles très chaleureuses à l'égard de M. Bush.

Dès à présent en tout cas, il est certain que le sommet et le traité FNI auront un impact très important sur la politique intérieure américaine. Tandis que la fracture entre modérés et super-conservateurs s'accentue dangereusement au sein du Parti républicain, M. Reagan est presque en passe de faire figure de centriste. Les instituts de sondages ne manqueront pas, dès la fin du sommet, de se pencher sur la question.

Pour l'instant, les journalistes arrivent par milliers à Washington, les officiels américains et soviétiques ne savent pas où donner du « *briefing* ». Le FBI est sur les dents et coopère tant bien que mal avec cent trente-cinq agents du KGB venus pour la circonstance. On a débarqué la ZIL noire blindée qui servira aux brefs déplacements de M. Gorbatchev dans la ville. Et commerçants et publicitaires font preuve d'imagination : *« Merry summit and happy glasnost. »* Le sovaméricain a l'avantage de la transparence.

JAN KRAUZE.

Prudence et humeurs de M. Ligatchev

La conférence de presse organisée, le vendredi soir 4 novembre, à l'ambassade d'URSS à Paris, n'a pas donné à M. Egor Ligatchev l'occasion de « faire un tabac » *face à la presse occidentale*. Il a trouvé « *riche en substance* » le rapport que M. Marchais a présenté au vingt-sixième congrès du PCF mais s'en voudrait d'insister plus sur les affaires intérieures d'un parti auquel il revient de *« déterminer sa politique »* — ce qui explique peut-être qu'on parle plus volontiers de son combat en faveur du désarmement que de ses débats internes.

D'une manière générale, les propos de M. Ligatchev — du moins devant cette assistance — font penser à ceux des commentateurs de l'agence Tass ou de la *Pravda*, dans leurs jours de prudence.

Une fois seulement, un soupçon d'humour. Quand on lui demande s'il est en fait le *« numéro un bis »* du régime, il va répondre *« ce qu'en pense le camarade Ligatchev »*. Mais c'est pour dire qu'il n'est qu'*« un des secrétaires »*, avec *« ses responsabilités »*, son *« cadre de référence »* et que, de toute façon, le bureau politique est *« un organisme très cohérent dont tous les membres pensent sur la même longueur d'onde »*.

Deux légers mouvements d'humeur aussi. L'URSS interviendrait-elle en Roumanie, comme elle l'a fait en Tchécoslovaquie, si le régime de M. Ceaucescu était gravement menacé ? *« Nous souhaitons que les camarades roumains surmontent au plus vite leurs difficultés. Il n'y a pas lieu de répondre autrement à la question. Nous n'avons jamais attaqué personne. »* A propos de Trotski encore, M. Ligatchev n'apprécie pas qu'on lui demande si le fondateur de *l'armée rouge* a été assassiné sur l'ordre de Staline. Ce dernier, d'ailleurs, fut un *« personnage contradictoire »* qu'on ne peut décrire *« en noir et blanc »*.

Pour le reste, il n'est question que de paix et de coopération entre les peuples. Les journalistes sont instamment priés de coopérer à l'instauration de ce nouveau climat. Il faudra bien qu'un jour les dirigeants européens entrent eux-mêmes dans cette logique, c'est-à-dire qu'*« ils s'attaquent au problème du désarmement nucléaire »* de leur continent. Mais sur ce point, M. Ligatchev n'est pas entré dans les détails, dit-il, lors de ses entretiens avec le premier ministre Jacques Chirac, avec le président Mitterrand et avec « gospodine Barre » (« Monsieur Barre »).

A. J.

● **Un message de M. Gorbatchev à M. Mitterrand.** — Le numéro deux soviétique, M. Egor Ligatchev, a *remis jeudi 3 décembre au président* Mitterrand un message écrit de M. *Mikhaïl Gorbatchev portant* sur les questions du désarmement. En quittant l'Elysée au terme d'une heure d'entretien, M. Ligatchev — accompagné de M. Vadim Zagladine, chargé du secteur international au comité central du Parti communiste soviétique (PCUS) — a indiqué que dans ce message, M. Gorbatchev *invitait le chef de l'Etat français « à échanger des points de vue sur les problèmes de la sécurité internationale, au vu de la situation nouvelle créée en Europe et dans le monde par l'accord américano-soviétique sur l'élimination des FNI »*.

ONU

Nouveau progrès pour la France à l'occasion du vote de l'Assemblée générale sur la Nouvelle-Calédonie

New-York (*AFP*). — L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, le vendredi 4 décembre, une résolution réaffirmant le droit du peuple de Nouvelle-Calédonie à l'autodétermination et à l'indépendance, par 69 voix pour, 29 voix contre et 47 abstentions.

Pour les pays du Forum du Pacifique sud, cette victoire n'en constitue pas moins un nouveau revers. Ceux-ci comptaient, en effet, obtenir un score un peu plus élevé que lors de l'adoption de cette résolution en travaux de commission de l'Assemblée, où elle avait recueilli 69 voix pour, 27 voix contre et 46 abstentions, le 28 octobre dernier (*le Monde* du 30 octobre).

La France, qui a qualifié d'« *inacceptable* » cette résolution, a obtenu deux voix de plus par rapport au vote d'octobre dernier, et deux pays supplémentaires se sont abstenus. Les deux voix gagnées par les pays du Pacifique sud (Bangladesh et Sri-Lanka) ont été compensées par d'autres reports de voix, tandis que la France obtenait vendredi le ralliement du Sénégal et de la Guinée-Equatoriale.

L'an dernier, l'Assemblée générale s'était prononcée par 89 voix contre 24 et 34 abstentions en faveur de l'indépendance du territoire français.

A Paris, le Quai d'Orsay a salué ce résultat « *très satisfaisant* » obtenu « *à nouveau* » à l'occasion du vote de l'Assemblée générale. « *Le gouvernement*, poursuit le communiqué, *constate que la grande majorité des Etats ont ainsi pris en compte les faits essentiels que sont le référendum (récemment tenu en Nouvelle-Calédonie) et l'adoption en cours d'un nouveau statut qui assurera l'autonomie de gestion du territoire (...).* » Il exprime « *l'espoir que les pays du Forum du Pacifique sud respecteront désormais la volonté démocratiquement exprimée par la majorité de la population calédonienne et renonceront à leur entreprise* ».

● **VANUATU : appel à la réconciliation avec la France.** — A la suite *de la victoire du parti au pouvoir*, le Vanua'aku Pati (VAP), aux élections *législatives du 30* novembre, le premier ministre sortant, le révérend Walter Lini, qui dirigeait le pays depuis l'indépendance, a présenté sa démission. Il sera remplacé le 11 décembre par l'un des dirigeants les plus influents des VAP, M. Barak Sopé. Les modérés — francophones — de l'opposition n'ont pas réussi à l'emporter cette fois encore. Cette opposition avait été à l'origine d'un grave incident diplomatique avec la France en octobre dernier : l'ambassadeur de France à Port-Vila, M. Henri Crespin-Leblond, avait été expulsé sous l'accusation — semble-t-il non fondée — d'avoir financé l'opposition.

L'un des premiers gestes de M. Sopé a été de déclarer que son *« nouveau gouvernement serait désireux de rétablir, au niveau des ambassadeurs, des relations diplomatiques avec la France »*.

Devant deux commissions de l'Assemblée nationale

M. Kissinger juge sévèrement le traité sur les euromissiles

L'ancien responsable de la diplomatie américaine Henry Kissinger a été entendu, le vendredi 4 décembre, par les commissions des affaires étrangères et de la défense nationale de l'Assemblée. *Entouré des présidents* de ces deux commissions, MM. Valéry Gisacard d'Estaing et François Fillon, M. Kissinger a expliqué, au cours d'une conférence de presse, qu'il considérait l'accord sur les missiles intermédiaires (*FNI*) comme *une « erreur »*. Le processus étant engagé, il a expliqué qu'il était toutefois favorable à sa ratification. Son rejet ne ferait qu'*« accroître les difficultés »* a-t-il dit.

L'ancien négociateur des accords SALT a invité les Européens à prendre en compte la nouvelle donne stratégique en *« s'organisant rapidement »*, sous peine de voir l'alliance atlantique *« grignotée à mort »*. *Il a également repoussé* toute idée d'option *« triple zéro »* (1).

Devant les deux commissions de l'Assemblée nationale, l'ancien secrétaire d'Etat américain s'est montré pour le moins sceptique quant à la *« sincérité »* du numéro un soviétique, M. Gorbatchev. Il a estimé que depuis Pierre le *Grand la Russie n'avait pas changé* son dessein hégémonique. D'autre part, il a précisé que, dans la course à la Maison Blanche, il ne soutiendrait aucun candidat pendant les primaires, mais qu'ensuite il s'engagerait totalement en faveur du candidat républicain.

Au cours de cette même conférence de presse, l'ancien président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, a réaffirmé son soutien à l'accord sur les missiles intermédiaires. *« C'est un bon accord »*, a-t-il insisté. Il a cependant regretté que la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale n'aient pas été associées à sa signature. *« Cela* [lui] *aurait donné un autre éclairage »*, a expliqué M. Giscard d'Estaing, ajoutant qu'il n'y avait aucune contradiction entre le fait de refuser la prise en compte des arsenaux nucléaires français et britannique dans les négociations sur le désarmement et le fait de demander la présence de pays européens à la signature d'un traité qui concerne directement leur sécurité.

Enfin, le président de la commission de la défense nationale, M. Fillon (RPR), a estimé que l'accord américano-soviétique — qui devrait être signé mardi à Washington — *comportait des risques*. Dans un article, publié vendredi 4 décembre, par *le Quotidien de Paris*, M. Fillon écrit : *« De nouvelles négociations sur le contrôle des armements marqueront sans doute l'année 1988. La France devra faire preuve de fermeté pour éviter que ces discussions ne conduisent à de nouvelles réductions des armements nucléaires en Europe. Il n'y a pas, en effet, trop de nucléaire en Europe. »*

(1) Il s'agit d'un éventuel accord qui liquiderait les missiles de très courte portée (moins de 500 kilomètres) en Europe, après la suppression, décidée celle-là, des engins d'une portée de 500 kilomètres à 5 500 kilomètres (la « double option zéro »).

Soixante-treize refuzniks et leurs familles autorisés à émigrer

Soixante-treize Soviétiques ont été autorisés à émigrer avec leurs familles à quelques jours seulement du sommet Reagan-Gorbatchev de Washington, a annoncé, le vendredi 4 décembre, un porte-parole du consulat américain à Moscou.

Parmi ces personnes figurent surtout des refuzniks de longue date dont les demandes d'émigration étaient bloquées, parfois, depuis plus de dix ans. C'est le cas de Pasha Abramovich, qui avait demandé pour la première fois à partir pour Israël, *il y a dix-sept ans*. Si, à Moscou, on s'attendait bien à un geste en prévision du sommet, la mesure a surpris par son ampleur.

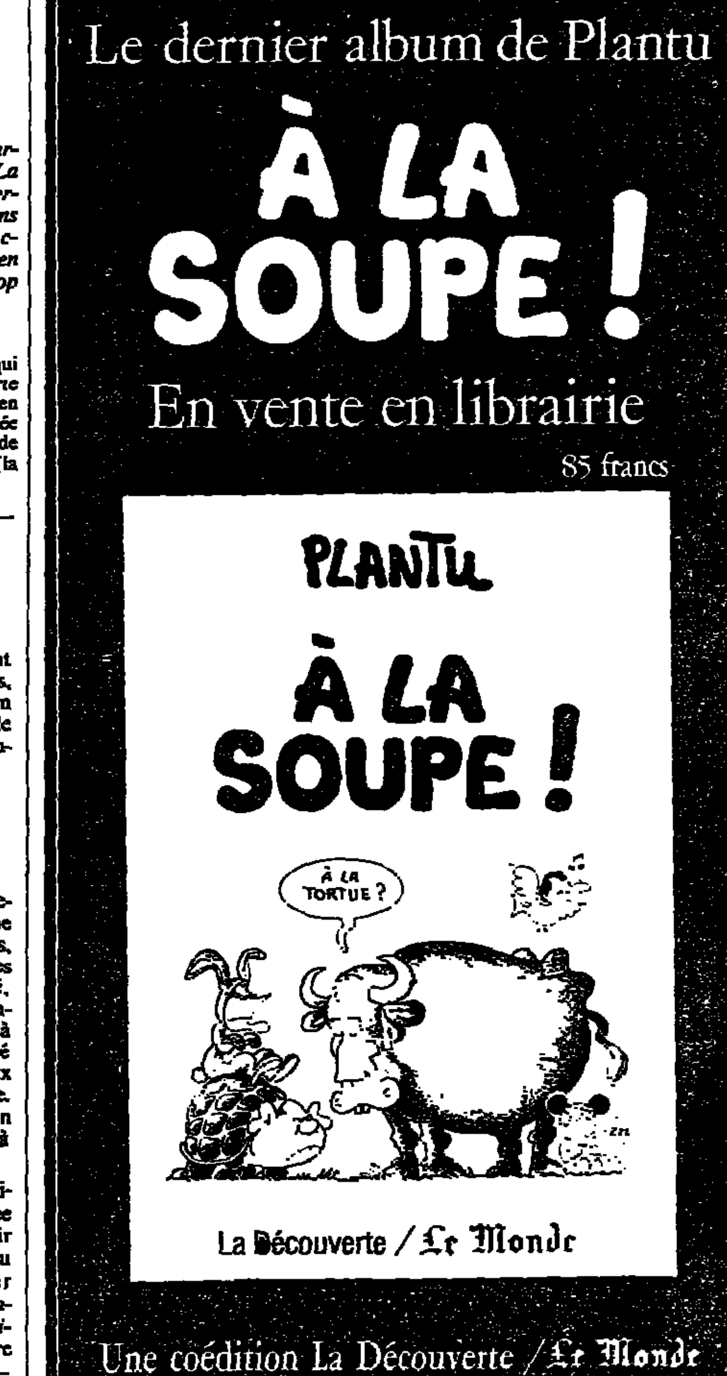
Cependant, des représentants de refuzniks ont affirmé leur volonté d'organiser des manifestations et des grèves de la faim dans plusieurs villes soviétiques, du 7 au 10 décembre, durant le sommet de Washington, tandis que d'autres mouvements de protestation auront lieu à Washington et à Tel-Aviv. Six mille trois cent quarante juifs soviétiques ont été autorisés à émigrer au cours des dix premiers mois de 1987 contre seulement neuf cent quatorze en 1986, selon des informations occidentales.

Pour les refuzniks, qui se basent sur des chiffres officiels soviétiques, vingt mille cas étaient en attente en janvier 1987. Environ treize mille juifs soviétiques attendent donc toujours l'autorisation d'émigrer.

Libération du dissident Vladimir Gershuni

Vladimir Gershuni, cinquante-sept ans, qui a passé au total une vingtaine d'années dans les camps, prisons et hôpitaux psychiatriques soviétiques, vient d'être libéré, a-t-on appris, le vendredi 4 décembre, dans les milieux dissidents à Moscou. M. Gershuni avait été condamné une première fois à dix ans de camp en 1949, sous Staline. Il a ensuite été enfermé dans un hôpital psychiatrique de 1969 à 1974, sous Leonid Brejnev.

Collaborateur de la revue dissidente *Poïski* (Recherches), lancée au milieu des années 70, Vladimir Gershuni avait été de nouveau condamné, en avril 1983, pour *« propagation de fausses informations et de calomnies antisoviétiques »*. Il était également membre du SMOT, un syndicat dissident. — (*AFP*.)



Diplomatie

Scepticisme au sommet européen de Copenhague

On retenait son souffle, samedi matin à Copenhague! Si la veille les positions exprimées par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze n'avaient pas donné l'impression d'être gravement éloignées, on ne voyait pas pour autant comment il serait possible de combler l'écart subsistant. *« Il n'y a pas de raison d'être particulièrement optimiste »*, avait alors constaté M. François Mitterrand.

***Dans les couloirs, on soulignait* cependant la volonté d'aboutir des participants, convaincus les uns les autres qu'il serait judicieux de lever l'hypothèque budgétaire et agricole qui pèse sur la Communauté pour être en mesure de faire face, avec plus d'efficacité et de manière collective, à la crise monétaire et financière. Mais, le samedi 5 décembre en fin de matinée, tout semblait avoit très mal commencé. Allemands et Français venaient de rejeter un compromis proposé par la présidence danoise et la réunion était suspendue. La journée s'annonçait comme fort longue.**

La maîtrise incertaine des budgets communautaires

COPENHAGUE
de nos envoyés spéciaux

Deux questions se trouvaient au centre du débat. La maîtrise des dépenses agricoles et l'ampleur de l'aide supplémentaire à accorder au profit des régions les plus pauvres de la Communauté. Aucun des chefs d'Etat et de gouvernement ne conteste la nécessité de consentir un effort plus important que dans le passé pour stopper le développement de la production, et par là même des dépenses agricoles. Tous approuvent l'idée de la Commission de faire jouer systématiquement, produit par produit, des stabilisateurs : les prix seraient baissés dès lors que la production dépasserait un seuil appelé quantités maximum garanties (QMG).

Le différend qui oppose les Français et les Allemands aux Britanniques et aux Néerlandais porte sur la manière plus ou moins automatique de faire fonctionner le système. En cas d'augmentation de la production de céréales (c'est là le problème le plus difficile), les premiers (qui demandent que les QMG soit fixées à 160 millions de tonnes et non à 155 millions, comme le propose Bruxelles), entendent que la baisse des prix automatique et immédiate soit limitée aux gains de productivité, lesquels, bon an mal an, se situent en moyenne dans la CEE autour de 2 % à 3 %. Ils n'excluent pas un effort supplémentaire de baisse des prix afin d'enrayer le développement de la production, mais ils ne veulent pas que cette baisse soit affichée à l'avance, avec adoption plus ou moins automatique. Ils entendent qu'elle fasse l'objet d'une décision politique des ministres.

La Commission, les Britanniques, les Néerlandais, souhaitent que, en cas de progression excessive de la production, la baisse automatique des prix, la seule qui soit certaine, puisse aller au-delà des gains de productivité. Les Français et les Allemands proposent 3 % de baisse maximum automatique pour les céréales, les Britanniques et les Néerlandais disent, avec la Commission : 5 % en 1988, 7,5 % en 1989 et 1990 ; en ce qui concerne les oléagineux, 10 %, puis 20 %. « *Le principe des stabilisateurs est admis, n'en demandez pas trop au début, comprenez nos problèmes d'opinion publique* » semblent expliquer les Allemands et les Français. « *Vous allez encore nous vendre, comme à Fontainebleau en 1984, une discipline budgétaire au rabais qui ne fonctionnera pas* » répondent, devenus méfiants, les Britanniques et les Néerlandais.

Les Français seraient probablement prêts, parce qu'ils pensent que leur agriculture peut le supporter, à aller au-delà des termes de l'accord qu'ils ont passé avec les Allemands. Mais le chancelier Kohl a-t-il les moyens de consentir cet effort supplémentaire ? Le succès ou l'échec du conseil européen de Copenhague paraissait samedi subordonné à la réponse qui serait donnée. « *C'est déjà une percée considérable de voir les Allemands, qui jadis écartaient toute baisse des prix agricoles, accepter maintenant qu'ils puissent être réduits de façon automatique de 2 % ou 3 %* », observait-on du côté français. Comme politique d'accompagnement, les Allemands demandent la mise en place d'aides aux revenus les plus bas et d'encouragements à la mise en jachère d'une partie des terres. Il est acquis qu'ils obtiendront satisfaction. Le compromis à trouver se résume ainsi : comment donner aux Britanniques, aux Néerlandais et à la Commission la garantie qu'une baisse des prix, au-delà des gains de productivité, sera effectivement appliquée si la situation l'exige, sans pour autant que la décision soit automatique ? M. Jacques Delors, le président de la Commission, a demandé à M. Frans Andriessen, le vice-président chargé des affaires agricoles, de venir samedi à Copenhague pour tenter de trouver la formule magique. Son entourage semblait plutôt confiant.

La seconde affaire, pour avoir été moins longuement débattue, est aussi conflictuelle. Il s'agit de savoir dans quelle proportion on augmentera les crédits affectés aux fonds structurels, c'est-à-dire à l'aide aux régions et aux pays les moins prospères de la CEE. La Commission propose le doublement de ces fonds. Les pays du Nord sont loin du compte. Le Royaume-Uni a suggéré une augmentation de 35 %, M. Jacques Delors a cité le chiffre de 40 % et le chancelier Kohl de 50 %. La France suggère que les crédits supplémentaires ainsi dégagés soient concentrés sur les quatre pays les moins prospères, à savoir l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Irlande, avec une « super-concentration » sur l'Espagne et le Portugal qui, récemment entrés dans la Communauté, éprouvent bien normalement des difficultés pour se mettre à niveau. Les Italiens craignent ainsi d'être privés de cette manne nouvelle. « *Si on insiste dans ce sens, nous partirons* », a tout simplement indiqué M. Goria, président du conseil. M. Delors souligne que de tels ratiocinages ignoraient l'objectif des fonds structurels qui est de faciliter l'établissement d'un espace économique unique (le grand marché sans frontières) en atténuant les disparités régionales. Il n'a guère été entendu.

Le président de la Commission a été davantage écouté vendredi soir lorsqu'il a exposé quelle pourrait être l'attitude de la Communauté pour limiter les effets négatifs de la crise monétaire et financière actuelle. Soulignant qu'une plus grande solidarité est nécessaire, notamment en matière monétaire, M. Delors aurait expliqué que les accords de Nyborg, qui prévoient des interventions croisées des banques centrales du SME, de celles des pays à monnaie forte comme de celles des pays à monnaie faible, ne jouaient pas à plein, que par ailleurs il y avait une série d'actions à entreprendre sans tarder pour accroître le rôle de l'ECU. Ses propositions n'ont pas été retenues par les chefs d'Etat et de gouvernement, mais leur examen devrait bientôt être engagé par les ministres des finances des Douze.

PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN.

Le malentendu franco-britannique est dissipé

COPENHAGUE
de notre envoyée spéciale

M. Jacques Chirac n'aura pas attendu que Mme Thatcher lui « *demande des éclaircissements* » sur les moyens qui ont permis, il y a quelques jours, de sortir de leurs geôles libanaises Jean-Louis Normandin et Roger Auque. Les messagers du premier ministre avaient fait savoir à Mme Thatcher qu'il souhaitait la rencontrer et, à la première occasion d'a *parte* venue, il a dit à la Dame de fer quel était son « *étonnement* » devant les critiques dont la France est l'objet.

Le premier ministre, laissait entendre son entourage, s'était d'ailleurs muni des moyens de contre-attaquer et avait lui aussi, le cas échéant, quelques explications à demander à la Grande-Bretagne concernant ses rapports avec l'Iran. Point ne fut besoin. M. Chirac reprit les propos tenus récemment par M. Pasqua devant l'Assemblée nationale, selon lesquels les deux otages ne doivent leur libération ni au versement d'une rançon ni à des négociations « *en dehors de celles passant par les Etats* ». La Dame de fer répondit qu'elle n'avait aucune raison d'en douter — et les journalistes, à Londres ou ailleurs, ont bon dos — qu'elle était vraiment « désolée » de cette campagne menée dans la presse britannique. Ainsi fut dissipé le malentendu.

C. T.



CONCOURS
LE MONDE DU VIN
à partir du lundi 7 décembre
le Monde publiera les réponses
au concours

Lundi 7 daté 8 décembre
réponses aux questions 1 à 10
Mardi 8 daté 9 décembre
réponses aux questions 11 à 20
Mercredi 9 daté 10 décembre
réponses aux questions 21 à 30
Jeudi 10 daté 11 décembre
réponses aux questions 31 à 40
Vendredi 11 daté 12 décembre
réponses aux questions 41 à 48
Samedi 12 daté 13-14 décembre
réponses à la question subsidiaire

Asie

CAMBODGE : après l'accord de Fère-en-Tardenois

La balle est dans le camp de Pékin

Les premières réactions à l'accord de Fère-en-Tardenois entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen, premier ministre du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh, apparaissent relativement positives . Paris « *se félicite des perspectives* » que la rencontre « *semble ouvrir, en ce qui concerne l'engagement d'un processus devant aboutir à un règlement du conflit* », et souligne sa « *disponibilité pour ce qui est des rencontres ultérieurement prévues en France* ».

Le département d'Etat américain, qui avait envoyé des messages de soutien au prince, a déclaré, le vendredi 4 décembre, qu'il appuierait « *tout accord résultant en un règlement pacifique* » basé sur « *le retrait des forces militaires vietnamiennes et l'autodétermination du peuple cambodgien* ». Le ministre indonésien des affaires étrangères a estimé que le peuple cambodgien avait désormais la possibilité de décider de son avenir politique. Pourtant l'Indonésie comme les autres pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est comprenant également Brunei, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) apparaissent cette fois hors du coup.

Hanoï et Moscou n'ont pour leur part pas encore officiellement réagi. L'agence vietnamienne d'information VNA a cependant déjà estimé qu'il s'agissait d'« *un premier pas important vers un processus conduisant à une solution favorable du problème cambodgien* ». Mais il serait étonnant que ces deux pays, qui ont — chacun de son côté — poussé Phnom-Penh vers la table de négociations et lui ont assumé un soutien logistique, ne soient pas satisfaits du résultat. D'autant qu'en omettant de mentionner le retrait des troupes vietnamiennes le communiqué ne peut que contenter Hanoï. En revanche, cette omission a fait réagir M. Son Sann, président du FNLPK, composante « nationaliste » de la coalition quadripartite anti-vietnamienne. S'il n'est pas opposé à une éventuelle participation à la prochaine rencontre, il souhaite cependant un retrait préalable des troupes vietnamiennes. Il estime, en effet, que le drame cambodgien n'est pas une guerre civile mais un conflit avec le Vietnam.

La quatrième composante, les Khmers rouges, n'a pas fait connaître sa position. Ni leurs protecteurs chinois. « *Nous espérons que les Khmers rouges se rendent compte que le train est en marche et qu'il faut le rattraper*, a déclaré le fils du prince Sihanouk, le prince Ranaridh, à l'issue de la rencontre. *J'espère que leurs grands amis sauront les convaincre.* ». Pour obtenir le soutien de Pékin à son plan de paix, le prince Sihanouk a proposé à M. Hun Sen — qui a accepté — que tous deux aillent voir le président nord-coréen Kim Il Sung pour lui demander de servir d'intermédiaire entre Chinois et Vietnamiens afin qu'ils acceptent de s'asseoir ensemble pour discuter du Cambodge.

La voie est désormais étroite pour les Khmers rouges comme pour les Chinois, même si M. Deng Xiaoping vient de réaffirmer qu'il ne rencontrerait pas M. Gorbatchev avant une solution du problème Khmer. M. Deng — dont le prince continue de se dire le « *meilleur ami* » — peut difficilement apparaître comme le dernier obstacle à un règlement qui amènerait la paix et la réconciliation au Cambodge sous la bannière du prince Sihanouk.

PATRICE DE BEER.

Amériques

HAITI

L'Eglise durcit sa position à l'égard du gouvernement

A Port-au-Prince, la conférence épiscopale haïtienne a annoncé, le vendredi 4 décembre, sa décision de ne pas participer à des élections organisées par le Conseil national de gouvernement. Les évêques ont refusé d'être à nouveau représentés au sein du futur Conseil électoral provisoire et ont condamné, dans une déclaration particulièrement sévère, l'abrogation de la loi électorale et la *« réelle escalade de la violence »*. L'Eglise, en réaffirmant sa solidarité avec le peuple haïtien *« dans sa lutte pour une vraie démocratie »*, a aussi dénoncé les *« crimes crapuleux »* commis ces derniers jours *« avec la complicité des forces de l'ordre »*.

Le gouvernement américain a, pour sa part, décidé de faire rentrer *« temporairement »* aux Etats-Unis une partie de son personnel diplomatique en raison de la situation *« incertaine »* dans le pays. Cette mesure concerne environ cent cinquante personnes *« engagés dans des tâches considérées comme non essentielles actuellement »*, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman. Les principales fonctions de l'ambassade, notamment consulaires, seront assurées par environ quatre-vingts personnes. A Paris, la dégradation de la situation en Haïti est suivi avec anxiété par les exilés. Certains d'entre eux, comme Gérard Lafontant, ont renoncé à leur retour dans le pays.

Le faux départ d'une « carte marquée »

Il a passé, dit-il, « *trente ans à jouer les don Quichotte* ». Aujourd'hui, Gérard Lafontant, dans son petit appartement de Courbevoie, a connu l'une des plus grandes déceptions de sa vie. Il devait rentrer en Haïti après vingt ans d'exil en France. Tout avait été prévu. Sa démission de son poste de directeur administratif d'un laboratoire pharmaceutique, le départ de sa femme, française, quelque temps après son arrivée à Port-au-Prince, son installation avec l'aide de ses amis, et même les difficiles retrouvailles avec sa famille en Haïti... Tout, sauf les dramatiques événements qui ont conduit à l'annulation des élections, suivis, par téléphone et radio interposés, dans son petit appartement de Courbevoie.

C'est un don Quichotte peu ordinaire qui confie ainsi sa tristesse. Il avait vingt-cinq ans lorsque François Duvalier remporte les élections truquées de 1957. Opposant de la première heure, Gérard Lafontant participe aux premières tentatives d'invasion du pays. Jugé et condamné à mort, il est amnistié, après sept mois de prison, avec plusieurs autres prisonniers politiques. Il a obligation de se présenter tous les jours à la police pour donner son emploi du temps de la journée. Gérard Lafontant dirige alors des salles de cinéma et complote à nouveau. Prévenu, une nuit, de son arrestation imminente, il s'exile en république Dominicaine où il participe à la rébellion des colonels « libéraux » en avril 1965 et devient chef des hommes-grenouilles avant d'être vice-président du centre œcuménique des droits de l'homme.

Tout en rêvant de l'implantation d'une guérilla en Haïti, il quitte la République Dominicaine pour la France où il est installé depuis 1966. « *Devenu moins agressif avec l'âge* », comme il le dit lui-même, il envisage de retourner en Haïti au lendemain du départ de Jean-Claude Duvalier. Ses amis, comme le directeur de Radio Haïti Inter, Jean Dominique, l'en dissuadent. « *Attends un peu, tu es une carte marquée* », lui dit-on. C'est ainsi que l'on nomme en Haïti ceux que leur passé désigne trop ouvertement à la vindicte des macoutes.

L'explosion de joie qui a suivi le 7 février 1986 se transforme alors pour lui en une patiente attente d'un retour proche. Sans ambitions particulières, en « *chaussant sa pointure, tout simplement* ». Il a failli rentrer « *sur un coup de tête* » mais aujourd'hui le temps des « *conseils amicaux* » est revenu, avec l'attente des nouvelles de son pays, depuis ce dimanche 25 novembre qui a vu s'effondrer son rêve de retour une fois encore repoussé... « *Vous imaginez mon exaltation avant, et mon état aujourd'hui, ai-je besoin de vous le décrire ? Mais il y a plus grave*, dit-il, *dans l'opinion, Haïti finira par lasser, alors que là-bas cela continue...* »

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

A Saint-Domingue

Négociations bloquées entre la Contra et les sandinistes

Saint-Domingue. — Les négociations indirectes entamées entre le gouvernement sandiniste et la Contra sont « *au point mort* », a indiqué, le vendredi 4 décembre, l'archevêque de Managua et médiateur entre les deux parties, Mgr Obando y Bravo. C'est l'intransigeance des deux délégations sur les conditions d'un cessez-le-feu au Nicaragua qui bloque les négociations, a affirmé Mgr Obando à l'issue de deux journées de rencontres.

Après le rejet par les rebelles d'une proposition gouvernementale visant à instaurer un cessez-le-feu sans conditions, le cardinal a proposé une trêve pendant la période de Noël assortie d'une levée de l'état d'urgence dans le pays et d'une amnistie totale des prisonniers politiques ; mais cette dernière proposition a été refusée par les autorités sandinistes. Le médiateur a ensuite attiré l'attention des deux parties sur la lenteur du processus « *alors que chaque jour perdu coûte la vie à cinquante jeunes Nicaraguayens* ». La délégation gouvernementale a proposé de reprendre des conversations — indirectes — du 14 au 18 décembre, la Contra laissant pour sa part le choix d'une date au cardinal Obando y Bravo, qui a qualifié ces négociations d'« *entretiens préliminaires* » en insistant sur le fait que les deux parties étaient disposées à poursuivre le dialogue. — *(AFP, Reuter.)*

PÉROU : le massacre de détenus en juin 1986

La commission d'enquête conclut à la responsabilité du président Garcia

LIMA
de notre correspondante

La commission parlementaire chargée de l'enquête sur le massacre, le 19 juin 1986, de deux cent cinquante-quatre prisonniers, membres du Parti communiste-Sentier lumineux (PCP-SL) a conclu à la responsabilité politique du président Alan Garcia et de son premier cabinet ministériel ; ces derniers se voient reprocher d'avoir confié à l'armée la mission d'écraser la mutinerie en lui donnant l'ordre d'utiliser « *la plus grande énergie* » et d'avoir dissimulé cette tuerie.

Le 18 juin 1986, la veille de l'inauguration du congrès de l'Internationale socialiste, une mutinerie dirigée par les prisonniers membres du PCP-SL éclatait de façon synchronisée dans les trois pénitenciers de la capitale, où les détenus prenaient des policiers et des gardiens en otage. Ils protestaient contre leur éventuel transfert dans de nouveaux établissements pénitentiaires à Lurigancho et à El Fronton. L'armée et les forces de l'ordre intervenaient massivement les 19 et 20 juin, provoquant des affrontements très violents avec les détenus. Ces derniers se défendaient avec des fusils et des pistolets-mitrailleurs soustraits à leurs gardiens.

Le président Garcia félicitait aussitôt le commandement de l'armée pour le « *succès de l'opération* ». Le vice-président, le sénateur Luis Alberto Sanchez, annonçait un peu plus tard que la répression des mutins avait fait plusieurs dizaines de victimes et que les dépouilles seraient rendues aux familles. Le 21, le chef de l'Etat reconnaissait, à Lurigancho, qu'une centaine de détenus avaient été assassinés et il ordonnait l'ouverture d'une enquête sur les excès possibles commis par les forces armées lors de l'écrasement de la mutinerie.

Finalement, seuls des subalternes, responsables directs de la tuerie de Lurigancho, ont été incarcérés. En ce qui concerne le pénitencier d'El Fronton, le gouvernement a soutenu la version selon laquelle les prisonniers avaient été tués au cours du combat ou étaient morts asphixiés dans les tunnels qu'ils avaient creusés. Les corps des victimes étaient enterrés clandestinement par l'armée.

Le président de la commission d'enquête, le sénateur Rolando Ames, qualifiant de « *représailles* » la décision présidentielle, a expliqué qu'il était important, pour la comprendre, de la replacer dans son contexte : « *Dans le climat de violence que vit le pays, aggravé par les attentats sélectifs du PCP-SL, plusieurs voix s'étaient élevées pour proposer la peine de mort pour des prisonniers jugées irrécupérables pour la vie démocratique.* »

Le sénateur Ames a jouté que les membres de la commission avaient reçu des menaces voilées selon lesquelles leurs conclusions allaient mettre en danger la démocratie. « *Nous pensons à l'opposé que la démocratie ne peut coexister avec la sale guerre* » a-t-il déclaré. Le parti au pouvoir, l'APRA, disposant d'une large majorité au Congrès, il est peu probable que les conclusions de l'enquête aient des conséquences politiques immédiates.

NICOLE BONNET.

هكذا من الأصل

Asie

INDE

La levée des sanctions économiques américaines envers le Pakistan mécontente vivement New-Delhi

NEW-DELHI
de notre correspondant

La mesure cette fois est comble : les autorités indiennes n'avaient pas encore commenté, le samedi 5 décembre, le vote du Congrès américain levant toute objection à l'aide au Pakistan. Mais leur réaction est prévisible : il s'agit pour l'Inde d'une nouvelle et incompréhensible manifestation d'hostilité à son égard.

En décidant vendredi de débloquer 4,02 milliards de dollars d'aide civile et militaire à Islamabad, le Congrès américain a annulé sa décision prise le 7 août dernier de geler son assistance économique à un pays coupable d'enfreindre la législation américaine sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Accusé de poursuivre des travaux d'enrichissement de l'uranium à plus de 5 % (donc à des *fins militaires*) dans sa centrale nucléaire de Kahuta, et d'être à l'origine d'une tentative d'exportation illégale des Etats-Unis de matériel lié à la fabrication de l'arme nucléaire (1), le Pakistan s'est toujours refusé à une expertise internationale et a subordonné son approbation du traité de non-prolifération nucléaire à une acceptation concomitante de l'Inde.

Washington n'avait aucune envie de provoquer l'asphyxie économique d'un Pakistan qui reste son plus fidèle soutien dans la région, face à un possible expansionnisme soviétique à partir de l'Afghanistan. Islamabad accueille près de quatre millions de réfugiés afghans sur son territoire et permet le transit de l'aide américaine aux moudjahidins. Le Pakistan conserve des relations économiques avec l'URSS, et n'a jamais caché qu'il pourrait les intensifier au cas où le flux de l'aide américaine se tarirait.

Le contentieux nucléaire

Cette façon de *« mettre dans le même sac »* l'Inde et son *« programme nucléaire pacifique »* et les efforts *« clandestins du Pakistan pour se doter de l'arme nucléaire »* avait déclenché ces derniers jours de violentes réactions à New-Delhi. L'ambassadeur de l'Inde à Washington, M. P.-K. Kaul, a fait part à M. Michaël Armacost, sous-secrétaire d'Etat, de la *« véhémente protestation »* de son gouvernement et a souligné qu'une telle décision ne pouvait qu'*« altérer gravement »* les relations américano-indiennes.

New-Delhi est d'autant plus exaspéré que ce vote de défiance intervient après la rencontre entre MM. Reagan et Gandhi à Washington en octobre dernier. Outre que le président américain avait alors reconnu à l'Inde un rôle dominant en Asie du Sud, cette visite avait été l'occasion de marquer officiellement l'ouverture d'une intensification des relations commerciales – notamment militaires – entre les deux pays.

Washington doit en principe fournir à l'Inde des matériels de haute technologie comme des ordinateurs *dernier cri*, des *moteurs* pour le futur avion de combat indien (Light Combat Aircraft-LCA), des systèmes électroniques pour la marine et l'armée de terre, ainsi que différents équipements scientifiques. L'Inde craint d'autre part que la décision américaine n'influence fâcheusement celles de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de l'Agence internationale pour le développement (AID) dont l'assistance financière est indispensable pour permettre de rétablir une situation économique gravement affectée par la sécheresse.

S'agissant de la question de fond – le traité de non-prolifération nucléaire, – New-Delhi s'est toujours refusé à ratifier un document jugé *« discriminatoire »*, notamment parce qu'il ne concerne pas son puissant voisin chinois. Le premier ministre indien a récemment indiqué que son pays s'était refusé à fabriquer l'arme nucléaire – alors qu'il en avait les moyens – étant donné que celle-ci était *« une menace pour l'humanité »*. Si Islamabad persiste dans la voie nucléaire, a-t-il menacé, une *« décision difficile »* devra être prise pour *« protéger notre nation »*.

Certes le président Reagan, en vertu de son droit de veto, peut s'opposer à la décision du Congrès, mais l'impact diplomatique – et psychologique – de celle-ci restera : l'image de l'Amérique se sera altérée aux yeux de l'opinion indienne.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Le 28 juillet dernier, un ressortissant pakistanais, M. Arshad Pervez, qui essayait d'exporter clandestinement un acier spécial entrant dans la fabrication des centrifugeuses destinées à l'enrichissement de l'uranium était arrêté aux Etats-Unis.

Afrique

GUINÉE : en raison de difficultés intérieures

La visite en France du président Conté est « reportée »

La visite officielle que le général Lansana Conté devait faire en France les 7 et 8 décembre, avant la quatorzième conférence des chefs d'État de France et d'Afrique qui se tiendra à antibes du 10 au 12, a été *« reportée à une date ultérieure »*, a annoncé, vendredi 4 décembre, un communiqué de l'Elysée.

Alors que les invitations pour les banquets officiels étaient déjà envoyées, au milieu de la semaine écoulée, aussi bien à l'Elysée qu'à Matignon on ne dissimulait pas quelques inquiétudes au sujet de cette visite en raison de rumeurs d'agitation dans l'armée. Certains estimaient que le président Conté prenait un risque en s'absentant une semaine entière à Paris puis à Antibes.

En route vers le Togo, où allait se tenir le précédent sommet franco-africain, le président Mitterrand avait fait lui-même une courte visite à Conakry, le 12 décembre 1986. Il s'agissait alors de marquer tout l'intérêt que portait la France à la Guinée, libérée depuis 1984 du joug de Sekou Touré. Très vite, après la prise du pouvoir par les militaires, Paris avait manifesté son désir de parrainer le redressement économique d'un pays longtemps tenu à l'écart de la *« famille »* francophone en raison du « non » de Sekou Touré en 1958 à la proposition de s'intégrer à la Communauté française telle que l'avait conçue de Gaulle.

Tout invitait les dirigeants français à ne pas lésiner sur les moyens pour favoriser la rentrée de la France sur la scène guinéenne : la qualité intellectuelle d'une population qui, contrainte à l'exil, comportait beaucoup de sujets brillants *dans les pays voisins* ; les ressources minières d'un pays disposant par exemple des plus importantes réserves mondiales de bauxite.

Aujourd'hui il faut déchanter. La diaspora guinéenne, installée en Afrique occidentale, en France et au Canada, n'est pas rentrée. La situation *économique ne s'est guère* améliorée et la population demeure une des plus déshéritées du globe. *« On n'a pas pris la mesure des dégâts commis par Sekou Touré*, nous a dit un responsable de la politique africaine de la France. *La Guinée est sinistrée non seulement sur le plan économique, mais aussi dans le domaine socio-culturel. Il lui faudra longtemps pour se remettre du choc subi. »*

Conflits ethniques

Plein de bonnes intentions, le chef du Comité militaire de redressement national a du mal à imposer sa volonté à une administration en état de rébellion larvée. Nombreux, inefficaces et souvent corrompus, les agents de l'Etat n'ont aucune envie de voir aboutir la réforme de la fonction publique qui implique de nombreux licenciements. La participation du capital privé français aux sociétés nationales avait été un moment présentée comme la panacée ; elle se heurte à de nombreuses difficultés du fait de la lenteur des autorités locales et de la méfiance des investisseurs potentiels.

Les filiales des grandes banques françaises sont revenues en force, mais l'entrée de la Guinée dans la zone franc tarde toujours. Il y a deux ans, le gouvernement avait remplacé le syli par le franc guinéen après une dévaluation de 93 %. Malgré cela, la cote de cette monnaie nationale par rapport au franc CFA ne cesse de tomber, ce qui rend très aléatoire une entrée dans l'Union monétaire ouest-africaine.

Sur le plan politique, le président Conté se heurte à des *conflits ethniques*. Les Malinkés lui reprochent d'avoir fait la part belle aux Soussous dans l'administration, bien que les principales tribus soient représentées au gouvernement. Plusieurs personnalités d'ethnie malinké avaient été arrêtées après la tentative de putsch du colonel Diarra Traoré, qui se solda par dix-huit morts et plus de deux cents blessés, en juillet 1985. Un procès dans lequel étaient mélangés, en tant qu'accusés, les proches de Sekou Touré et ceux du colonel Traoré se termina par plusieurs condamnations à mort en mai.

Dans une interview à l'AFP, le président Conté vient de confirmer ce qu'on soupçonnait : plusieurs « condamnés » étaient déjà morts au moment du procès. *« Ceux qui voulaient se venger se sont vengés, je n'y pouvais rien »*, a-t-il dit.

Le problème est que cet aveu d'impuissance pourrait encore être fait dans la plupart des domaines où le chef de l'Etat est censé avoir repris les choses en main.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Proche-Orient

La guerre du Golfe

Discrète mise en garde soviétique à l'Iran

Un tournant dans la guerre du Golfe ? Pas encore, mais une petite phrase prononcée, vendredi 4 décembre à Moscou, par le président Andreï Gromyko à la veille du sommet Reagan-Gorbatchev pourrait annoncer une très nette évolution de l'attitude soviétique à l'égard de l'Iran et accroître l'isolement de ce dernier pays.

« L'Iran n'agit pas réellement pour mettre un terme à la guerre » contre l'Irak, a déclaré M. Gromyko à l'ambassadeur iranien à Moscou, M. Nobari, à qui il a expliqué que la résolution 598 du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu comportait d'*« autres dispositions »* qui *« pourraient être mises à l'ordre du jour »*.

Ces dispositions consistent en un éventuel recours à des sanctions contre le pays qui rejetterait le cessez-le-feu. Or, Moscou, qui a engagé un processus de rapprochement avec Téhéran, se refusait jusqu'à *aujourd'hui* à suivre les Occidentaux et à parler de sanctions contre l'Iran.

La discrète mise en garde de M. Gromyko à la République islamique est intervenue alors qu'à New-York, ce même vendredi, le secrétaire général de l'ONU venait d'informer les Etats-Unis et l'URSS du résultat de ses pourparlers avec un représentant iranien. Un résultat bien maigre, puisque M. Perez de Cuellar n'a pas caché sa déception après s'être entendu rappeler la *position* – inchangée – de Téhéran sur le seul moyen de mettre fin à la guerre du Golfe, à savoir que Bagdad *soit*, avant tout cessez-le-feu, désigné comme l'agresseur. Une condition qui, en l'état actuel des choses, s'apparente, de *fait*, à un rejet de la résolution 598.

Le pessimisme de M. Perez de Cuellar a reçu un écho à Téhéran même, où le président Khamenei a reconnu que les chances de parvenir à un règlement politique étaient très maigres. *« Nous poursuivrons le processus de l'ONU*, a-t-elle dit, *mais il y a très peu d'espoir de progrès. »*

L'isolement diplomatique n'a jamais effrayé les dirigeants de la République islamique, mais peut les gêner dans une très large mesure lorsqu'il risque d'avoir des répercussions directes sur la conduite de la guerre et notamment sur ses approvisionnements en armes. Et l'on estime dans les milieux diplomatiques français que si un accord a pu être conclu en vue d'une « normalisation » entre Paris et Téhéran – passant par la libération des otages du Liban, – cet isolement a joué un rôle de premier plan dans les motivations iraniennes. D'autant plus que se profile la perspective de toucher plusieurs centaines de millions de dollars (en remboursement du prêt Eurodif).

Bagdad a d'ores et déjà exprimé son inquiétude auprès de la France, et M. Jean-Bernard Raimond a dû donner l'assurance, vendredi, à l'ambassadeur irakien que la « normalisation » en cours avec Téhéran n'affecterait pas les relations entre Paris et Bagdad

Y. H.

ISRAËL

Crise ouverte avec la CEE

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Entre Israël et la CEE, le ton est à l'aigreur. Depuis quelques jours, les deux parties échangent des propos querelleurs et menaçants sur la question de l'ouverture du marché européen aux agriculteurs palestiniens des territoires occupés. Des deux côtés, on parle de crise sans réel précédent depuis l'accord de 1975 gérant les relations entre Israël et la CEE.

En apparence, l'affaire est technique ; en réalité, elle est lourde de connotations politiques. Elle remonte à octobre 1986, lorsque la Communauté décide d'attribuer aux productions agricoles de Cisjordanies et de Gaza le régime douanier préférentiel dont bénéficient déjà les pays de la région (Israël, Syrie, Jordanie, Egypte). Bruxelles souhaitait que les productions palestiniennes soient identifiées comme *telles* (et non plus estampillées *« made in Israel »*) et que les Palestiniens *puissent se doter de leurs propres* sociétés de commercialisation, ou au moins avoir accès aux ports israéliens *sans être systématiquement* obligés de passer par AGREXO, le monopole d'exportation israélien (*comme c'est aujourd'hui le cas*).

Un accord avait semblé acquis à la mi-octobre, lors de la visite à Jérusalem de M. Claude Cheysson, le commissaire européen au développement chargé, entre autres, des questions méditerranéennes. *Il avait été* décidé que les produits palestiniens auraient leur étiquetage propre et des certificats d'origine délivrés par les chambres de commerce de Cisjordanie et de Gaza.

Aujourd'hui, c'est l'impasse. La Communauté reproche à Israël de tergiverser en refusant de laisser les Palestiniens mettre en place leur propre système de commercialisation. M. Cheysson l'a dit avec son habituel franc-parler lors d'une visite à Amman cette semaine : *« Les Israéliens doivent accepter cela* (...) *ou il y aura une fantastique crise politique ; s'ils refusent, leurs relations avec la Communauté seront au bord de la rupture. »* Les Israéliens répondent que c'est une affaire qui prendra du temps et *qu'on* doit les laisser traiter avec les Palestiniens.

Plus grave pour Jérusalem, M. Cheysson a indiqué que *faute* d'accord sur cette question, la commission retarderait la mise en application du protocole conclu l'an dernier avec Israël pour que l'agriculture de ce pays ne souffre pas de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE.

Les implications sont importantes pour les agriculteurs israéliens. Un haut fonctionnaire dénonçait jeudi 3 décembre à Jérusalem *« ce chantage illégal »* exercé par la commission en liant ainsi *« deux affaires qui n'ont rien à voir entre elles »*. Israël, ajoutait-il, est aujourd'hui soumis un « diktat », et de conclure : *« Si quelqu'un s'imagine qu'il va déterminer le statut des territoire par le moyen des aubergines et des poivrons, il se trompe énormément. »*

ALAIN FRACHON.

L'affaire de l'ULM

M. Shamir menace la Syrie

Le premier ministre israélien, M. Ytzhak Shamir, a indirectement menacé, le jeudi 3 décembre, la Syrie de représailles à la suite de l'attaque, la semaine dernière, d'un camp militaire dans le nord d'Israël (*le Monde* du 27 novembre) par un commando *palestinien venu en* ULM. Six soldats israéliens avaient été tués et sept autres blessés. Après avoir *estimé* que le Front populaire de libération de la Palestine – Commandement général (FPLP-CG), qui a *revendiqué* la responsabilité de ce raid, *« opère sous la protection et avec le consentement du gouvernement syrien »*, M. Shamir a déclaré qu'il envisageait *« une réplique afin d'empêcher la répétition de tels actes »*.

D'autre part, l'armée israélienne a décidé de prendre des mesures disciplinaires contre plusieurs militaires accusés de graves négligences ayant *entraîné le bilan* très lourd de l'attaque. Parmi les militaires sanctionnés figurent la sentinelle de garde la nuit du raid et le commandant du camp.

A Beyrouth, le journal *As Safir* (proche de la Syrie) publie l'interview d'un homme présenté comme le chef du commando palestinien, *qui* affirme que, sur les quatre membres du groupe qui a mené l'opération, deux ont réussi à regagner leur base après l'attaque, les deux autres ayant été tués. Selon cet homme, les deux survivants ont réussi à redécoller d'Israël sur leur ULM. Le groupe aurait été formé de deux Palestiniens, un Syrien et un Tunisien. – *(AFP)*

A TRAVERS LE MONDE

Cameroun

Remaniement ministériel

Le président Biya a procédé vendredi 4 décembre à un ramaniement ministériel qui marque son souci de *renforcer son autorité* dans la conduite de la politique économique. Il a notamment institué un ministère, *rattaché à la présidence, chargé* du plan de stabilisation. Ce poste a été confié à un technicien, inconnu du *grand public, M. Emmanuel Zoa* Oloa, jusqu'alors secrétaire général du ministère du plan, qui aura la charge de rétablir les grands équilibres économiques. Le ministre du plan et de l'aménagement du territoire, M. Sadou Hayatou, abandonne *ce portefeuille pour prendre en* charge celui des finances, où il succède à M. N'gon. M. Hayatou, qui *bénéficie de toute la confiance du* chef de l'Etat, est remplacé dans ses anciennes fonctions par M. René Nze *Nguele, qui quitte le ministère de la* fonction publique, confié à M. N'gon. – *(AFP.)*

Liban

Abou Nidal promet une surprise

Le groupe palestinien Abou Nidal a annoncé, le vendredi 4 décembre au Liban, qu'il avait achevé son enquête *sur les huit Belges et Français pris* en otage le mois dernier à bord d'un bateau de plaisance en Méditerranée (*le Monde* du 10 novembre), et qu'il y aurait *« bientôt une surprise »*.

« Les résultats des interrogatoires que nous avons fait subir aux huit prisonniers seront bientôt annoncés », a déclaré M. Walid Khaled, l'un des principaux dirigeants du groupe Abou Nidal devant des journalistes à Saïda au Liban sud. Il a précisé que les captifs se portaient bien et que les délégués de la Croix-Rouge internationale seraient autorisés *« très prochainement »* à leur rendre visite.

C'est le 8 novembre dernier, au moment où s'ouvrait le sommet arabe à Amman, que le Fatah-Conseil révolutionnaire avait revendiqué l'arraisonnement du bateau, le *Silco*, au large de la bande de Gaza, puis l'enlèvement de ses passagers. Trois Français se trouvent parmi les otages, dont deux fillettes de cinq et six ans. Le groupe Abou Nidal les accuse d'espionnage au profit d'Israël.

Tunisie

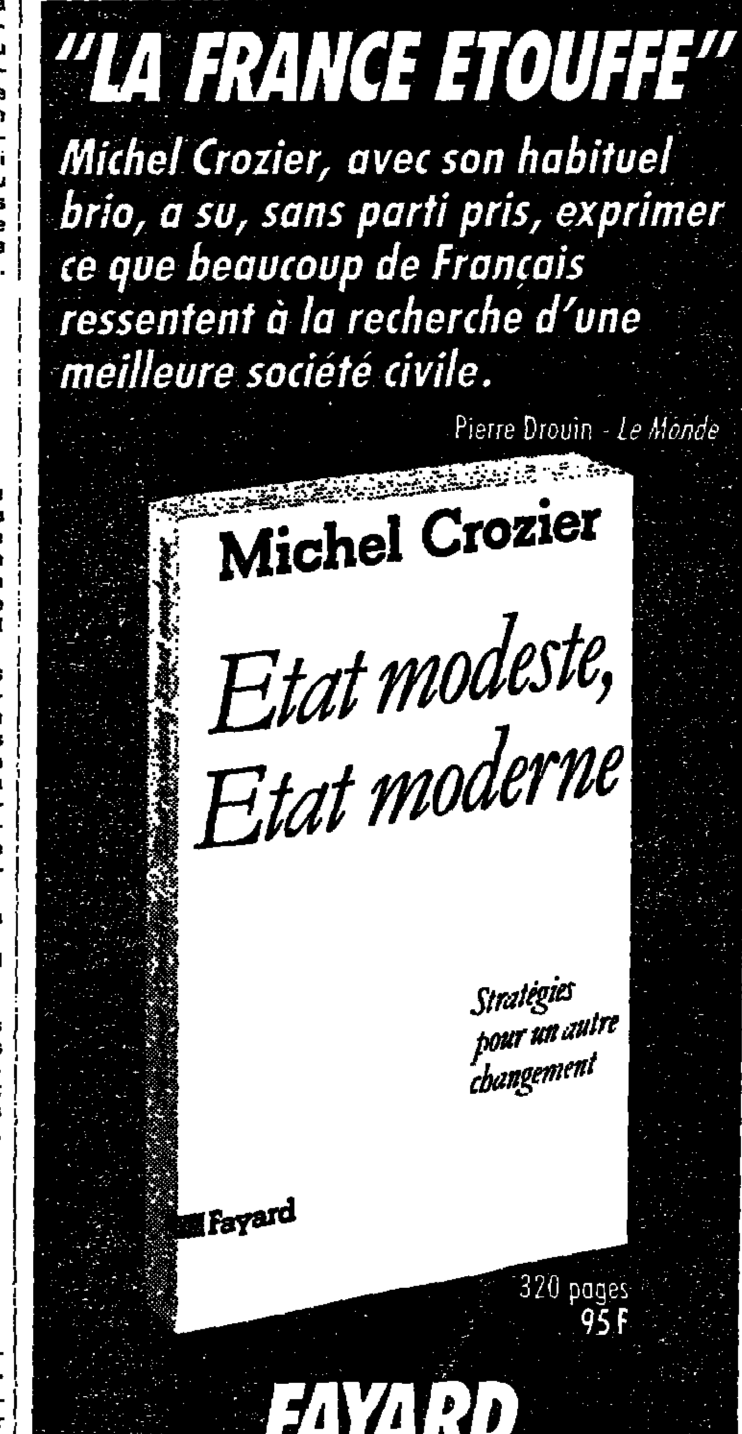
M. Barre reçu par le chef de l'Etat

Le président Ben Ali a reçu, vendredi 4 *décembre*, au *palais de Carthage*, M. Raymond Barre, en présence de M. Hédi Baccouche, premier ministre.

Venu participer à Sousse à un colloque sur les relations entre le Maghreb et la Communauté économique européenne, M. Barre a *déclaré que l'entrevue avait porté sur « les principaux problèmes qui se posent aujourd'hui à la Tunisie et au Moyen-Orient »*. – *(AFP.)*

● **SOUDAN : une centaine de militaires gouvernementaux tués.** – *Une centaine de militaires soudanais* ont été tués le 1er décembre en tentant de reprendre la ville de Kourmouk, *à la frontière de l'Ethiopie*, occupée depuis le 12 novembre par l'Armée populaire de *libération* du Soudan (SPLA), a affirmé, le vendredi 4 décembre, la radio de la SPLA captée à Nairobi. Deux cents autres soldats *gouvernementaux* ont été blessés et évacués sur Damazine, a raconté un des cinq prisonniers faits *par la SPLA, un commandant*.

La SPLA affirme avoir récupéré de grandes quantités de matériel abandonné par les gouvernementaux au cours de cette attaque manquée et avoir capturé, au total, depuis sa prise de Kourmouk l'équipement d'un *escadron* blindé *et d'un* bataillon d'artillerie.



مكتبة من الأهل

Politique

Le vingt-sixième congrès du PCF

M. André Lajoinie appelle les communistes à s'engager pour le redressement de leur parti

Les délégués au vingt-sixième congrès du PCF ont poursuivi, le vendredi 4 décembre, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), la discussion générale entrecoupée d'interventions de représentants étrangers, une pratique abandonnée après le vingt et unième congrès extraordinaire (1974). En dehors de M. Martial Bourquin, premier secrétaire de la fédération contestatrice du Doubs, tous les autres intervenants ont marqué leur accord avec le projet de résolution de la direction. A l'exception de M. Piero Fassino, dirigeant du PC italien, sifflé et modestement applaudi, tous les représentants étrangers (Chine, Cuba, OLP, Vietnam) ont enregistré un franc succès. M. Georges Marchais a réagi négativement, sur TF 1, à l'éventualité d'une rencontre entre MM. Mitterrand et Gorbatchev sur le désarmement.

« Je ne comprends pas pourquoi on parle comme ça du centralisme démocratique. Ou on est pour, ou on est contre, mais il faut le dire. » M. Jean-Louis Mons, « patron » de la fédération de Seine-Saint-Denis, n'est pas homme à perdre son temps avec les interrogations de quelques camarades. *« Je ne vois pas,* dit-il, *la différence entre la reconnaissance de fait des tendances et la gestion des différences ou désaccords. »* A l'évidence, ni l'une ni l'autre n'a son assentiment. Pour Mme Sylviane Ainardi, « première fédérale » de Haute-Garonne, il ne fait pas de doute que *« nos détracteurs veulent nier le développement de la réflexion des communistes dans les trois dernières années »*. Pour M. Henri Malberg, dirigeant de la fédération de Paris, qui ne prêche *« ni auto-satisfaction ni auto-démolition »*, *« un électeur socialiste qui pourrait voter communiste trouve en Pierre Juquin la voie de garage toute prête »*. M. Jean-Jacques Ferrero, premier secrétaire fédéral des Hautes-Alpes, abstentionniste lors du précédent congrès, n'a, désormais, qu'un credo, *« l'esprit de parti »* pour lequel il se donne du mal. Chacun à sa manière, ces responsables communistes ont répondu soit à M. Félix Damette (*le Monde* du 4 décembre), soit à M. Martial Bourquin. Ce dernier, dirigeant de la fédération du Doubs, est intervenu de bon matin pour poser quelques questions sur l'application du centralisme démocratique. Si le genre lui convient, il en va autrement de son fonctionnement. Il émet des doutes identiques sur la circulation de *« toutes les idées »* dans le parti. Pour lui, majorité n'est pas forcément synonyme d'unanimité. Bref, le fonctionnement interne du PCF n'est pas exempt de reproches, pour les communistes du Doubs.

Après que M. Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT et cheville ouvrière de l'Appel des cent, eut déclaré *« la guerre à la guerre »* et suggéré que le congrès *« approuve la proposition de Egor Ligatchev »* pour une table ronde européenne sur la sécurité et le désarment, et que M. Piero Fassino, dirigeant du PCI, eut souhaité *« des rapports confraternels entre partis fraternels »* — il venait de se faire chahuter par une partie importante de la salle pour avoir espéré *« une rénovation de la gauche européenne »* passant par une entente entre partis communistes, socialistes et sociaux-démocrates — la parole a été donnée à celui que le PCF s'est donné pour candidat à l'élection présidentielle, *« le candidat du combat et de l'espoir : André Lajoinie »*.

Le PCI sifflé

S'opposant tant à M. Jacques Chirac qu'à M. François Mitterrand, M. Lajoinie a dénoncé *« la fable visant à faire passer pour une seconde candidature communiste ce qui n'est, en fait, qu'une seconde candidature socialiste »*. *« Les communistes voient clair »*, a-t-il ajouté après cette seule allusion à M. Pierre Juquin. Il a fait part de son *« sentiment d'enthousiasme à l'écoute du rapport de Georges Marchais »*, qui est, selon lui, *« un texte de référence et une page de réflexion pour les communistes »*. Consacrant l'essentiel de son allocution aux trois thèmes clés du programme du PCF — *« justice, liberté, paix »*, — M. Lajoinie a martelé qu'agir pour chacun de ces trois concepts *« ce sera voter communiste »*. Il a, enfin, engagé les militants investis de responsabilités à se lancer sans attendre dans sa campagne électorale, en œuvrant *« à cette occasion pour le redressement du PCF »*.

Derrière lui, un autre poids lourd du parti, M. Henri Krasucki — précisant qu'il ne s'exprimait pas, en la circonstance, au nom de la CGT dont il est le secrétaire général — a plaidé pour l'existence *« d'un solide parti d'avant-garde et d'un puissant syndicat de lutte »*. *« Notre devoir de parti révolutionnaire,* a-t-il dit, *est de contribuer à renforcer la CGT »* pour conduire la lutte des classes.

L'intervention la plus curieuse de la journée est venue du secrétaire général. Invité de TF 1, M. Marchais s'était félicité du prochain accord entre Mikhaïl Gorbatchev et Ronald Reagan sur la diminution progressive des missiles installés en Europe. Mais il a exprimé l'avis radicalement inverse sur une hypothétique rencontre entre M. Mitterrand et M. Gorbatchev... concernant le désarmement. *« C'est à la fois une hypocrisie et une grossière manœuvre politique de François Mitterrand à la veille de l'élection présidentielle »*, a déclaré M. Marchais. *« Tout le monde sait que François Mitterrand est opposé au désarmement »*, a-t-il souligné, sans doute à l'intention des Soviétiques, qui semblent l'ignorer. Sans que l'on sache si cette initiative de rencontre soit à mettre au compte de M. Mitterrand ou à celui de M. Gorbatchev, elle embarrasse, par avance, le secrétaire général du PCF. Elle le priverait d'une retombée positive dans l'opinion publique tant sur le terrain du désarmement que sur celui des rapports privilégiés du PCF avec le PCUS. C'est sans doute pourquoi M. Marchais affirme que le président de la République est *« l'homme du surarmement et de l'antisoviétisme »*.

OLIVIER BIFFAUD.

● **Les socialistes et la dissolution de l'Assemblée nationale.** — *« SOS centrisme : les jeunes contre la troisième force. »* Sous ce titre, une pétition vient d'être lancée à l'intérieur du PS et du Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS) par la branche jeune de Socialisme et République (ex-CERES). Parmi les premiers signataires figurent aussi, selon les auteurs du texte, des jeunes membres du courant AB (mitterrando-mauroyiste), proches de M. Jean Poperen, ancien numéro deux du PS, ou de M. Pierre Mauroy. Ce texte, qui affirme que les socialistes doivent avoir un *« projet (...) capable d'offrir aux jeunes une perspective d'avenir »*, précise qu'*« un projet qui est à l'opposé de la politique de la droite ne peut être appliqué par une Assemblée nationale dominée par la droite »*. *« Nous devons,* conclut le texte, *affirmer haut et fort dès maintenant qu'au lendemain de notre victoire aux présidentielles l'Assemblée nationale devra être dissoute pour que notre politique ait le soutien d'une majorité de convaincus capables de la mettre en œuvre sans faiblesse. »*

LIVRES POLITIQUES par André Laurens

LE *mystère du PCF a longtemps tenu au secret qui entourait la vie interne de ce parti ; s'il se dissipe, actuellement, c'est moins par les progrès de la transparence que par ceux de la dispersion.* Le mystère du PS s'épaissirait plutôt pour des raisons inverses, tant le foisonnement affiché de ses débats et de ses querelles, *loin d'éclairer l'opinion*, la plonge dans la perplexité. Que veulent-ils, à la fin, ces socialistes ?

Le pluriel n'est pas, ici, de pure forme et l'on comprend qu'un *spécialiste des sciences politiques*, Yves Roucaute, l'emploie pour démêler, sous le titre « Histoires socialistes » les fils d'un écheveau qui le font remonter *jusqu'à la Commune de Paris.*

Entreprise ambitieuse et touffue, qui entend éclairer la complexité du socialisme d'aujourd'hui par le rappel des strates accumulées dans le passé *et des permanences qui ont résisté* à l'usure du temps. Yves Roucaute veut en finir avec l'analyse commode qui réduit l'histoire du socialisme français à une opposition entre deux sensibilités, *incarnées par deux illustres figures, Jules Guesde et Jean Jaurès*. Il *estime*, en outre, que les déterminations sociales et culturelles, plus complexes qu'on ne le dit, n'expliquent pas tout : il faut compter aussi avec les aléas de la lutte pour le pouvoir, à *l'intérieur du parti* et *au sein de l'appareil* d'état, sans oublier le hasard des destinées humaines. Notre auteur s'engage ainsi dans une réactivation du passé, en même temps qu'il restitue au *présent son épaisseur historique*. Il recense *« les occasions manquées »* de la social-démocratie à la française, qui n'a jamais trouvé pleinement sa voie, qu'il s'agisse de sa forme d'organisation, de sa *doctrine ou de son projet politique*. Tantôt juxtaposition de courants, tantôt fédération de fiefs régionaux, tour à tour tentée par le militantisme révolutionnaire, la *conquête de positions de pouvoir* dans l'Etat ou l'implantation électorale, porteuse de réels progrès sociaux, mais se compromettant dans des collaborations avec la droite, *se coupant du relais syndical*, absente des entreprises, emboubée dans le colonialisme, *elle renaît quand on la croit moribonde.*

Le socialisme dans tous ses états

Les socialistes d'aujourd'hui ne sont pas si différents de ceux d'hier. Selon Yves Roucaute, François Mitterrand procède d'une filiation qui emprunte au *centrisme réformiste de Jaurès* et de Blum et au pragmatisme du radical-socialisme ; Pierre Mauroy est un enfant de la social-démocratie ; Jean Poperen renvoie aux inspirateurs de la gauche révolutionnaire, Gustave Hervé, d'abord, *Marceau Pivert, ensuite* ; *le CERES s'apparente* au guesdisme de gauche incarné, entre les deux guerres, par Jean Zyromski ; quand aux rocardiens, *« ils parviennent à intégrer une tradition proudhonienne, anti-étatiste, presque libérale-libertaire, une tradition technocratique et une tradition chrétienne »*.

Ces « Histoires socialistes » nous replongent dans le détail — et parfois, quels détails ! — de la naissance de l'actuel *Parti* socialiste au *congrès d'Epinay en* 1971, de la période du programme commun de la gauche, de la gestion gouvernementale, entre 1981 et 1986, et depuis, *de la cohabitation*. Yves Roucaute ne s'embarrasse pas de précautions de style pour raconter les combines, les luttes de clans, les affrontements qu'engendrent les *ambitions personnelles, non qu'il* veuille noircir le tableau, mais parce qu'il traite de la compétition politique telle qu'elle est, âpre et dure, et du socialisme, tel qu'il *existe, au pluriel et d'une diversité* pouvant aller jusqu'à *« la libanisation »*. C'est le prix et le risque d'une ouverture à plusieurs formes de sensibilité récurrentes *de la gauche. En témoigne* la description des nombreuses composantes de la mouvance socialiste qui clôt cet ouvrage.

Par rapport à cette tentative d'approche globale, s'appuyant sur une curiosité qui part dans toutes les directions, voici une *Enquête sur le PS* qui paraîtra plus *linéaire. Elle est menée par* Laurent Salini, ancien chef du service politique de *l'Humanité*. De Léon Blum à François Mitterrand, de la SFIO à l'actuel Parti socialiste, *Laurent Salini explique* comment *le courant social-démocrate « miroir plus ou moins précis de ce qui se déroule dans le vaste champ réformiste »* peut refléter les grandes poussées populaires pour retomber bien vite dans la tentation de gérer avec la droite, *pendant le temps que celle-ci le supporte. Toutes les raisons,* pour les communistes, de ne pas s'allier durablement avec les socialistes, sont là, mais, aussi, toutes celles de le faire si la pression populaire l'exige.

★ *Histoires socialistes*, d'Yves Roucaute, Ledrappier, 450 pages, 129 F. Enquête sur le PS, de Laurent Salini, Messidor Editions sociales, 176 pages, 90 F

Une campagne contre M. Barre

Signé : anonyme

La campagne est ouverte. Voici que les imprimeries clandestines *se remettent au travail.* Un *comité* anti-Barre — le CAB — vient de se constituer. Selon le courrier anonyme qui nous a été adressé le vendredi 4 décembre, posté la veille du bureau « Paris-Bastille », ce comité *aurait pour membres fondateurs « un certain nombre de militants de réseaux barristes dégoûtés par l'attitude anti-droite nationale de Raymond Barre »* et s'est fixé pour tâche *« de diffuser auprès de la presse divers documents confidentiels qui montreront clairement la politique anti-droite nationale que mène Raymond Barre »*.

Pour ce premier envoi, ce *comité livre deux pièces à conviction : « un article diffusé aux responsables des réseaux barristes attaquant le journal de droite* France-Soir » et *« une partie du résumé de la réunion du 18 novembre 1987 — 8 h 30 — ayant pour but principal de mettre en place une politique anti-chiraquienne en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française »*. Suit l'extrait d'une note, ne portant aucune mention, mais signée d'un des membres du cabinet de M. Barre, M. Jean-Paul Faugère, évoquant plusieurs sujets d'actualité : *« l'opportunité et les éventuelles modalités d'une prise de position de grandes personnalités gaullistes en faveur de M. Barre dès avant le premier tour »*, les conclusions à tirer *« du voyage de M. Wiltzer en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française »*, ainsi que le commentaire barriste sur la situation *au Parti républicain.*

Dans l'entourage de l'ancien premier *ministre, on qualifie ce* genre de procédé de *« lamentable »*. Le chef de cabinet de M. Barre, M. Pierre-André Wiltzer, explique que cette note dont il est fait état *« est un papier entièrement fabriqué »*. Directement impliqué, M. Jean-Paul Faugère ajoute que ce genre de manœuvre est *« totalement incroyable »*, précisant qu'au demeurant il n'est pas dans les habitudes de *l'état-major* barriste de travailler par note.

« Montage »

Au service de presse de M. Barre, on précise que le premier document (l'article diffusé aux responsables des réseaux) n'a rien de « confidentiel » et que le second ne comporte *« aucun élément d'identification »* sérieux. Dans ces conditions, ajoute-t-on, *« on peut inventer n'importe quel montage »*.

La technique n'est pas nouvelle. Lors de la campagne présidentielle de 1981, deux brochures contre M. Valéry Giscard d'Estaing avaient circulé à plusieurs milliers d'exemplaires, l'une le présentant comme *« l'homme du Kremlin »*, la seconde narrant ses *« aventures africaines »*. Au cours de la campagne européenne de 1984, la tête de liste UDF, Mme Simone Veil, avait également eu droit à sa brochure la présentant comme la complice de M. François Mitterrand. Depuis 1982, M. Barre est la cible privilégiée du groupuscule d'extrême *droite de M. Laurent Cheminade*, le Parti ouvrier européen (POE), qui, régulièrement, nourrit une campagne contre le *« membre de la trilatérale, l'ami des Soviétiques financé par les banques suisses »*. En mars 1986, une nouvelle brochure, anonyme encore, avait été éditée pour la campagne législative présentant *« l'autre visage de Raymond Barre »*. Au retour de son voyage des Antilles *en avril dernier*, un document tout aussi anonyme était parvenu dans les rédactions, stigmatisant le comportement de « diviseur » adopté par l'ancien premier ministre dans ces *départements d'outre-mer.*

Dans son numéro du 19 novembre 1987, le journal du Front national, *National Hebdo*, sous le titre *« qui veut scier Barre ? »*, annonçait déjà curieusement la couleur : *« Des proches du ministre de l'intérieur,* était-il expliqué, *ont décidé de faire à Raymond Barre sa fête, en lançant une grande campagne de discrédit contre lui* [...] *Pièce principale de cette campagne : une brochure bourrée d'accusations et à laquelle travaille déjà une petite cellule technique »*. La direction des renseignements généraux présente une autre version. Elle confirme qu'elle *« s'attendait depuis plusieurs semaines à la diffusion de ce genre de documents »* et met tout simplement en cause *« un groupe de journalistes travaillant contre M. Barre »*...

DANIEL CARTON.

Aux Antilles

Toute la gauche est mobilisée à l'occasion de la venue de M. Le Pen

Un collectif *« contre le racisme et le fascisme »* regroupant quatorze organisations et partis de gauche et d'extrême gauche a lancé un *« appel à la mobilisation du peuple martiniquais »* à l'occasion de la venue aux Antilles de M. Jean-Marie Le Pen, qui est attendu le dimanche 6 décembre, à Fort-de-France, première étape d'un périple d'une semaine dans les départements de cette région. Ce collectif annonce une manifestation non violente à l'aéroport, tandis que cinq autres mouvements indépendantistes se déclarent prêts *« à tous les efforts pour remettre Le Pen dans l'avion et l'empêcher de fouler le sol national »*.

Toutes ces organisations estiment que la visite du chef de file de l'extrême droite constitue *« une provocation à l'égard de l'histoire antillaise, marquée par l'esclavagisme, à l'égard de l'immigration antillaise en France, victime de l'idéologie raciste véhiculée par le Front national, et vis-à-vis du mouvement ouvrier au moment où les libertés syndicales sont menacées »*.

Un Front national blanc et discret

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

Le Front national ne fait pas recette aux Antilles, mais il existe, animé essentiellement par des métropolitains.

● **En Martinique**, la participation d'une liste du Front national aux élections législatives de mars *1986 avait été une surprise*, parce que, depuis l'annonce de sa création officielle, en septembre 1984, la section locale du parti de M. Le Pen n'avait jamais fait parler d'elle. Et après avoir recueilli 1469 voix, soit 1,34 % des suffrages exprimés, elle a replongé dans une quasi-clandestinité, bien que certains de ses anciens graffitis — *« Les nègres en Afrique, la France aux Français »* — demeurent visibles sur certains murs.

En mars 1986, les six candidats du Front national aux législatives étaient tous des métropolitains domiciliés *en région* parisienne : seul celui qui conduisait la liste était né en Martinique et y avait conservé des liens.

● **En Guadeloupe**, il existe depuis novembre 1984 une fédération « lepéniste » rassemblant, là aussi, presque exclusivement des originaires de la métropole et des Blancs créoles. En mars 1986, la liste qu'elle avait présentée se composait de cinq citoyens domiciliés à Saint-Martin ou à Saint-Barthélemy, les deux paradis fiscaux antillais. Elle était d'ailleurs conduite par le maire de Saint-Barthélemy, M. Rémy de Haenen, un créole, et elle avait recueilli 547 voix, soit 0,68 % des suffrages, *plus de deux points de moins* que la liste du FN aux élections européennes de juin 1984 (666 voix, 2,87 %).

L'implantation du parti de M. Le Pen en Guadeloupe a été marquée, d'autre part, il y a deux ans par un drame : une bombe a explosé, le 13 mars 1985, dans un café-restaurant de Pointe-à-Pitre tenu par un ancien parachutiste d'origine alsacienne, M. Jean-Claude Muller, propagandiste du Front national, et cet attentat, dont les auteurs n'ont pas été identifiés, a fait trois morts et huit blessés.

● **En Guyane**, où le Front national n'a pas participé aux élections législatives de mars 1986 mais simplement aux régionales, où il a obtenu 571 voix (3,58 %), les partisans de M. Le Pen habitent presque tous à Kourou et se recrutent parmi *le personnel de la base spatiale*, vivant en général à l'écart des autochtones.

La « blancheur » des sections locales du Front national ne doit pas *faire penser, toutefois, que* les options de M. Le Pen scandalisent tous les Antillais de couleur. Certains d'entre eux admettent, certes, *que* M. Le Pen n'aime guère les étrangers « basanés », mais ils rétorquent qu'ils se sentent eux-mêmes, « basanés » ou non, *« Français de toujours »*. Et, quand le chef de file de l'extrême droite les sollicite, ils sont portés à y voir la preuve que M. Le Pen est soucieux de la même francité qu'eux. L'ampleur des protestations provoquées par la visite du chantre de *« la France aux Français »* dans ces trois départements indique, toutefois, que ceux qui soutiennent ce point de vue *modéré* ne sont pas, loin de là, majoritaires aux Antilles.

ÉTIENNE MARIE.

En Polynésie française

M. Flosse tente de briser la coalition dirigée contre lui par M. Léontieff

PAPEETE
de notre correspondant

Revenu précipitamment en Polynésie pour essayer de contrer la coalition constituée contre le gouvernement territorial par son ancien dauphin, M. Alexandre Léontieff, député RPR, M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud et chef du Tahoeraa Huiraatira (qui disposait jusqu'à présent de la majorité absolue à l'assemblée locale) n'a pas caché son amertume, jeudi 3 décembre, à l'égard des quinze transfuges de sa formation signataires de la motion de censure dont l'adoption pourrait aboutir à la mise en place d'un nouveau pouvoir exécutif. Il a aussitôt entrepris de ramener ces contestataires à de « meilleurs sentiments » pour empêcher M. Léontieff de parvenir à ses fins. La veille, celui-ci avait toutefois reçu un renfort de marque avec le ralliement à sa « conjuration » de M. Tutaha Salmon, ancien député RPR du territoire.

M. Flosse a néanmoins obtenu un répit puisque la discussion de la motion de censure signée, au total, par vingt-neuf des quarante membres de l'assemblée territoriale (quinze conseillers de la majorité actuelle et quatorze élus de l'opposition) n'a pas eu lieu le vendredi 4 décembre comme l'espéraient M. Léontieff et ses alliés. Rien ne l'obligeant à accepter la date proposée par les auteurs de ce texte, le président de l'assemblée territoriale, M. Roger Doom, a renvoyé la discussion à la semaine prochaine.

Pendant ce temps M. Léontieff poursuit ses négociations avec ses partenaires. Il leur a proposé trois sièges dans le futur gouvernement, qui comprendrait dix ministres, mais ses interlocuteurs en revendiquent au moins deux de plus.

Les discussions en cours pour la mise au point d'un programme commun de gouvernement semblent aussi traîner en longueur. S'ils sont tous d'accord pour aider M. Léontieff à ravir le pouvoir à M. Flosse, son ancien protecteur, les principaux dirigeants de l'opposition locale, qu'il s'agisse de MM. Jacky Drollet (indépendantiste), Emile Vernaudon, Quito Braun-Ortega (divers droite) ou Jean Juventin, maire de Papeete, ancien député non inscrit, ne veulent pas, en revanche, donner carte blanche à ce docteur en sciences économiques de trente-neuf ans qui est longtemps apparu comme l'héritier potentiel de leur adversaire numéro un.

MICHEL YIENGKOW.

Politique

Les débats de l'Assemblée nationale

Les conseillers régionaux pourront parrainer les candidats à l'élection présidentielle

M. Jean-Marie Le Pen devra encore *patienter* un peu. L'Assemblée nationale a bien, le vendredi 4 décembre, *accepté de faire* figurer les conseillers régionaux parmi les parrains possibles des candidats à la présidence de la République, mais pour des raisons de forme elle ne l'a pas fait dans les mêmes termes que le Sénat. L'extrême droite devra attendre encore un peu avant d'être assurée que sa « chasse » aux cinq cents signatures sera facilitée.

Donner le même droit aux 1 340 conseillers régionaux – nouveaux élus du suffrage universel – qu'aux 41 882 parlementaires, maires, conseillers généraux, pour présenter des candidats à l'élection présidentielle paraissait une telle évidence que, dès le début de la législature, un député RPR, M. Pierre Pascalon (Puy-de-Dôme), avait déposé une proposition de loi en ce sens. C'est elle qui a été approuvée au Palais-Bourbon plutôt que le texte provenant du palais du Luxembourg, qui mêlait cette disposition à celle accordant le même droit aux cent trente et un membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger. A l'initiative de M. André Fanton (RPR, Calvados), rapporteur de la commission des lois, l'Assemblée a précisé que les délégués des Français de l'étranger seront, pour le calcul des cinq cents signatures, « *réputés être les élus d'un même département ou territoire d'outre-mer* ».

L'évidence a fluctué au gré des variations des rapports de la majorité avec le Front national. Un temps, pour M. Charles Pasqua, le vote de ce texte n'était pas indispensable avant la prochaine élection présidentielle. M. Pascal Arrighi (FN, *Bouches-du-Rhône*) n'a pas manqué d'ironiser sur ces volte-face. M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine) aussi : « *Nous avons voulu marcher droit et vous le nez au vent (...). Notre principe est simple : tous les élus du suffrage universel doivent pouvoir participer à la présentation des candidats.* » Et à ceux qui – comme les communistes – remarquent que cela avantage M. Le Pen – les socialistes répliquent : « *On ne supprime pas le mal en supprimant ceux qui en sont porteurs ; on ne supprime pas le mal venu de l'extrême droite en cherchant à l'interdire. On le supprime en combattant des idées.* »

Seuls les communistes ont voté contre ce texte. Pour M. François Asensi il s'agit de dispositions « *d'opportunité politique et d'un cadeau de la majorité à l'extrême droite* ». Pour lui « *on ne peut à la fois commander un rapport pour renforcer la législation contre le racisme et accepter que Le Pen soit candidat* ». Refuser les signatures nécessaires à celui-ci « *s'apparente* [pour les communistes] *à une mesure de salubrité publique* » car « *Le Pen ne doit plus polluer le débat politique en France* ». Cet élargissement du nombre des parrains possibles peut aussi, il est vrai, faciliter la chasse aux signatures de M. Pierre Juquin.

Th. B.

Divergence entre députés et sénateurs sur les compétences des futures cours d'appel administratives

Désengorger le Conseil d'Etat : depuis longtemps, les gouvernements recherchent la solution miracle. Tout le monde est maintenant d'accord sur la création de cours d'appel administratives qui jugeraient une partie du contentieux administratif après les tribunaux administratifs, la Haute juridiction n'intervenant qu'en cassation (*le Monde* des 8 octobre et 12 novembre).

Un différend important subsiste pourtant entre le Sénat et l'Assemblée nationale : la compétence des *cours d'appel doit être générale*, celle du Conseil d'Etat n'étant que subsidiaire, dit le premier ; la seconde souhaite l'inverse. L'affaire se cristallise sur les recours pour excès de pouvoir que la majorité des sénateurs veut confier par principe aux cours, tandis que la majorité de l'Assemblée veut laisser au Conseil, même si elle autorise le gouvernement à en transférer une partie, au moment opportun, aux cours.

Les magistrats administratifs ne sont pas les seuls à être intéressés *par la solution retenue. Les avocats* « ordinaires » pourront plaider devant les cours, alors que seuls les titulaires d'une charge « *d'avocats aux conseils* » peuvent le faire devant le Conseil d'Etat.

A l'initiative de M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), président et rapporteur de la commission des lois, mais aussi conseiller d'Etat, l'Assemblée nationale, le vendredi 4 décembre, en deuxième lecture, a maintenu sa position précédente, revenant, comme sur la plupart des points modifiés par le Sénat, au texte qu'elle avait précédemment adopté.

Un vieux serpent de mer a été tué au cours de cette séance : la supression de la gestion des membres des tribunaux administratifs par le ministère de l'intérieur. Comme M. Robert Badinter en son temps, *MM. Robert Pandraud* et *Albin Chalandon se sont déclarés favorables* au principe mais ont souhaité *que l'affaire ne soit pas définitivement* tranchée. M. Michel Sapin (PS, *Hauts-de-Seine*), magistrat administratif, a pourtant gagné cette fois, une vieille bataille. Avec le soutien de M. Jacques Limouzy (RPR, Tarn), du PC et du FN, et l'abstention bienveillante de M. Mazeaud, il a fait voter un amendement prévoyant le rattachement des membres des tribunaux administratifs et des cours d'appel au secrétariat général du Conseil d'Etat, sur le modèle de ce qui a été fait pour les chambres régionales des comptes. Ce transfert aurait lieu le 31 décembre 1989.

Le Sénat était lui aussi favorable à une telle décision, il sera difficile au gouvernement de faire revenir le Parlement sur cette disposition. Députés et sénateurs auront déjà assez de mal à se mettre d'accord *sur le reste du projet*.

● **Assouplissement des incompatibilités pour les parlementaires élus locaux.** – Les parlementaires ne peuvent, de par la loi organique, diriger des entreprises nationales ou des établissements publics nationaux, sauf s'ils sont membres de ces directions au titre de députés ou de sénateurs dans le cadre de la mission de contrôle du Parlement. Mais avec la *décentralisation*, les élus locaux sont de plus en plus appelés – en tant *que* tels – *à siéger dans ces* organismes.

Deux sénateurs étaient concernés, l'un de gauche, l'autre de droite. Le *Parlement, malgré quelques réserves* à l'Assemblée nationale, a décidé que l'*incompatibilité* ne jouerait pas si la responsabilité dans un établissement public est liée à la détention d'un *mandat* local. Comme il s'agit d'emploi organique le Conseil constitutionnel va devoir se prononcer.

● **Le nombre des bénéficiaires d'« emplois réservés » augmente.** – Certains emplois de la fonction *publique sont traditionnellement* réservés aux anciens militaires. Puis, *ce bénéfice a été étendu* aux victimes des guerres. A l'initiative de *M. Roger Husson (RPR, Moselle) le* Sénat avait décidé de l'étendre *encore* aux veuves de militaires morts en service commandé. Lors de la discussion, les sénateurs ont décidé de l'élargir un peu plus à tous les conjoints de militaires, douaniers, pompiers « *décédés en service* ». Des députés ont proposé d'y ajouter les sauveteurs de la mer, les pilotes de la lutte contre le feu, les harkis. Où s'arrêter ? Aussi, le vendredi 4 décembre, lors de la discussion du projet à l'Assemblée nationale, M. René Beguet (app. RPR, Paris), rapporteur de la commission des affaires culturelles, a jugé plus simple d'indiquer que ces emplois seraient réservés aux conjoints « *de personnes qui, soumises à un statut législatif ou réglementaire et appelées à participer, à titre habituel ou occasionnel, à des missions d'assistance à personne en danger, sont décédées au cours d'une telle mission* ». Cette solution a été retenue à l'unanimité. La difficulté est renvoyée aux décrets d'application.

Suppression des élections cantonales partielles dans les premiers mois de 1988

Eviter que les élections cantonales, qui auraient dû avoir en mars 1988, ne se télescopent avec le choix du président de la République, cela fait partie de la « coutume ». Faut-il pour autant empêcher toutes élections partielles *dans les premiers mois de 1988* ? Là il n'y a plus de « tradition », et si la *majorité – et le Front national* – répondent « oui », la gauche rétorque « non ».

Chaque fois qu'un risque de télescopage se produit entre élections locales, générales et scrutins nationaux, les cantonales sont repoussées. Ce fut, notamment, le cas en 1967 et en 1973, lors d'élections législatives. Le gouvernement a donc proposé que le mandat des conseillers généraux, qui devait s'achever en mars prochain, soit prolongé jusqu'en octobre 1988. Au Sénat, comme à l'Assemblée nationale, le vendredi 4 décembre tout le monde en a été d'accord.

Les sénateurs de la majorité ont pris, de surcroît, une initiative curieuse. Ils ont décidé qu'en cas de vacance d'un siège de conseiller pendant le premier trimestre 1988, le délai accordé au préfet pour organiser des élections *partielles sera porté de trois* à six mois. En clair, il pourra ne convoquer les *électeurs qu*'après l'élection présidentielle.

La droite ne s'en cache pas : elle veut éviter les élections partielles, qui, il est vrai, ne lui sont guère, depuis plusieurs mois, favorables. La gauche ne peut, à l'inverse, laisser le représentant du gouvernement organiser vite les scrutins qui pourraient lui être profitables et repousser les autres . M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, eut beau prendre l'engagement que n'auraient lieu, avant l'élection *présidentielle*, que les élections rendues indispensables par une *vacance* à la *présidence d'un* conseil général, socialistes et communistes *soupçonnent* la *majorité* des plus noirs desseins.

« *Véritable détournement de pouvoir !* » s'est exclamé M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine), « *une injure à la démocratie qui permet toutes les magouilles, tous les tripatouillages* ». « *Une manœuvre politicienne qui sort du champ constitutionnel* », a ajouté M. François Asensi (PS, Seine-Saint-Denis).

Ce texte ayant été approuvé (*par la majorité et le Front national*) dans les mêmes termes qu'au Sénat, il est définitivement voté par le Parlement.

Th. B.

La présidence relative

(Suite de la première page.)

D'ailleurs, le voudraient-elles *qu'elles ne peuvent plus y revenir*. François Mitterrand exerce aujourd'hui une présidence patriarcale, habillage élégant d'un pouvoir amputé. Il aimerait sans nul doute en revenir au parallélisme classique des majorités présidentielle et législative qui lui restituerait son pouvoir hiérarchique et son bâton de commandement. Il admet cependant volontiers la *nécessité d'une réduction* de la durée du mandat présidentiel, d'un renforcement du rôle du premier ministre et, surtout, d'une restauration de l'influence parlementaire. Il souhaite un rééquilibrage du pouvoir, donc une présidence relative.

Michel Rocard plaide dans son dernier livre (1) pour une « présidence citoyenne ». Le souverain serait en charge de l'essentiel, mais le pouvoir serait partagé, contrôlé, équilibré. La symbolique se dépouillerait, le rituel s'allégerait. Ce que le chef de l'*Etat actuel conclut* de sa propre expérience, le député des Yvelines l'appelle de ses vœux au nom d'une modernisation nécessaire. Les mots varient, la démarche est la même.

Jacques Chirac plaide pour sa part en faveur du retour à ce qu'il juge l'équilibre idéal : la République pompidolienne. Il est vrai que sous le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas, l'hôtel Matignon avait conquis, un temps, une autonomie inhabituelle, la majorité *parlementaire exerçant son* contrôle avec une vigueur tout aussi insolite. *Le président* Pompidou avait également tenté, en 1973, de transformer le septennat en quinquennat. Jacques Chirac reste fidèle à cet héritage-là. Sa double expérience personnelle de premier ministre dans des *circonstances* immuablement ingrates ne peut que l'y pousser.

Mandat présidentiel unique

Reste Raymond Barre, notoirement attaché à une forme de légitimisme constitutionnel. Son tempérament, son style, son ton, ses *convictions qui sont fortes*, le font fréquemment soupçonner de vouloir restaurer la *présidence* absolue. C'est ne pas tenir compte de son attachement à l'équilibre des pouvoirs et à l'indépendance des contre-pouvoirs.

Le député de Lyon est hostile à une réduction du septennat mais passe pour *acquis au mandat* présidentiel unique. Il professe le plus grand respect pour le Conseil constitutionnel et prend position en faveur d'un troisième et d'un quatrième pouvoir – la justice et la presse – influents et libres. Ses lieutenants plaident pour *une* revalorisation du rôle de l'Assemblée nationale, mieux protégée contre le vote forcé, mieux associée *à l'élaboration de son propre* ordre du jour... Bref, fonctionnant autrement que de *1976* à *1981*. En somme, le légitimisme barrien se colore de tradition tocquevillienne. Même s'il n'aimera sans doute pas l'expression de « présidence relative », la culture historique de l'illustre professeur le porte dans cette direction.

De toute façon, quels que soient les goûts, les pentes et les caractères des *quatre prétendants* éligibles, le vainqueur n'aura pas le choix : les circonstances le contraindront à la présidence relative. Outre que l'air du temps et les nouveaux comportements des Français écartent clairement le spectre *de la restauration* – le social-libéralisme, la social-démocratie ou l'économie sociale de marché ne pouvant cohabiter avec une présidence impériale, – plusieurs facteurs convergent dans le même sens : le prochain président devra former un gouvernement de coalition ou, hypothèse extrême, *un gouvernement* minoritaire.

Dans les deux cas, sa marge d'action *sera donc limitée*, puisqu'il lui faudra composer avec ses partenaires ou avec ses soutiens. En ce sens, l'hégémonie gaullienne ou socialiste appartient à l'histoire. L'existence de trois grandes formations – PS, UDF, RPR, – susceptibles et désireuses de voir l'un des leurs entrer à l'Elysée, flanquées sur leurs ailes d'une extrême gauche et d'une *extrême droite ancrées dans* l'opposition, contraindra le futur chef de l'Etat à des compromis. Nul ne gouvernera seul, nul ne reviendra à l'absolutisme éclairé.

La situation économique internationale obligera d'ailleurs l'élu à des choix largement prédéterminés. La crise mondiale persistante, son aggravation monétaire et financière récente, l'impérieux horizon européen de 1992, contraignent à des options *quasi* automatiques. Aucun des grands candidats ne cherche à s'y dérober, mais aucun n'a le choix.

Le consensus est, sur ce champ immense, imposé, et le visage du chef de l'Etat y change peu de chose. Son nom n'en devient pas indifférent pour autant, et on peut même raisonnablement soutenir la thèse inverse : plus la marge d'initiative est étroite, plus la présidence est relative, plus la valeur, la compétence et l'autorité du monarque *républicain* prennent de relief. La présidence relative ne contredit en rien la personnalisation absolue du scrutin.

ALAIN DUHAMEL.

(1) *Le Cœur à l'ouvrage*, éditions Odile Jacob.

Communication

Sur avis de la commission pour la protection de la jeunesse

Des mesures d'interdiction frappent une quarantaine de magazines

Quarante magazines sont à nouveau frappés par deux arrêtés, pris le 26 novembre par le ministre de l'intérieur et parus au *Journal officiel* du vendredi 4 décembre. Il est désormais interdit « *de proposer, de donner ou de vendre* » aux mineurs *vingt-deux* d'entre eux, dont le mensuel *l'Echo des savanes*, publié par Hachette-Filipacchi. *Club House* édité par les éditions Lettres privées ou *Panther* (éditions Neri). Cette mesure ne remet pas en cause l'existence des titres visés. « L'Écho des savanes *offre des bandes dessinées pour adultes*, explique-t-on chez Filipacchi ; *cette interdiction que nous prévoyions ne remet donc pas en cause le ton du journal ni sa diffusion, de l'ordre de 180 000 exemplaires.* »

Tout autre est le second arrêté, qui, outre l'interdiction aux mineurs, interdit aussi l'exposition (affichage *ou présentation à l'étal*) et la publicité à dix-huit revues (*Electrochoc, Mar-cho*, etc., d'Elvifrance, *Lettres de femmes, pulsions*, etc). Cette double interdiction signifie le plus souvent l'arrêt de mort pour ces *titres*, les NMPP *étant en droit* d'en refuser la diffusion et les kiosquiers *mettant peu d'empressement à* vendre ces journaux frappés du sceau *rouge* « interdit ». « *C'est dramatique pour nous, qui voyons sept de nos huit revues frappées de cette double interdiction* », indique M. Georges Biélec, responsable de la maison d'édition Elvifrance.

A *la direction des libertés* publiques, au ministère de l'intérieur, on se borne à préciser que le ministre, M. Charles Pasqua, n'a fait que suivre l'avis de la commission pour la protection de la jeunesse.

Par ailleurs, le *ministre* de l'intérieur a interdit, par arrêté paru au *Journal officiel* le 4 décembre, la revue *Novembre*. Cette revue, proche du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de M. Ahmed Ben Bella, est, souligne l'arrêté, « *de nature à porter atteinte aux intérêts diplomatiques de la France* ».

Y.-M. L.

EN BREF

● **Matra emporte le contrat Télécom 2.** – La *direction* générale de l'armement et la direction générale des télécommunications ont confirmé que Matra, associée à Alcatel Espace, avait été retenue, pour la construction des satellites Télécom 2 (*le Monde* du 2 décembre). La firme de M. Jean-Luc Lagardère a été préférée à L'Aérospatiale. Les trois satellites Télécom 2 remplaceront, fin 1991, la génération des Télécom 1 actuellement sur orbite. Ils assureront des liaisons militaires, les relations avec les départements d'outre-mer et la diffusion de programmes de radio et de télévision.

● **Une proposition de loi contre le télé-achat.** – *La proposition* de loi interdisant les émissions *de « télé-achat » a été inscrite à* l'ordre du jour de l'Assemblée *nationale pour le mercredi 9 décembre*. Ses auteurs, les députés Michel Pel*chat (UDF), Jacques Barrot (UDF) et* Michel Péricard (RPR) souhaitent *faire disparaître des chaînes de télé*vision non payantes toute émission *consacrée « à la présentation ou à la promotion d'objets, de produits ou de services offerts directement à la vente »*. Dans leur exposé des motifs, les trois députés rappellent que TF 1 a refusé à quatre reprises de répondre à l'injonction de la CNCL de mettre fin à son émission de télé-achat. Ils souhaitent que cette interdiction, qui devrait avoir prochainement force de loi, demeure valable jusqu'à l'intervention d'une loi fixant des règles de protection du consommateur.

● **Arrêt de parution de *la Tribune de Loire-Atlantique*.** – L'hebdomadaire *la Tribune de Loire-Atlantique* a cessé de paraître après cinq ans et neuf mois d'existence. La 296e *édition du journal a été diffusée* jeudi 26 novembre sous le titre « *La fin sans les moyens* ». Employant dix-sept personnes dont sept journalistes, *la Tribune* avait été créée en février 1982 grâce à l'apport financier *de journalistes* (certains du quotidien régional *Presse-Océan* alors *repris par le groupe Hersant*) et de souscriptions. Editée à Nantes et diffusée dans cette ville ainsi qu'à Saint-Nazaire essentiellement, *la Tribune* vendait 3 000 exemplaires. Son coût de fabrication représentait le double de son prix de vente (7 F) et faute d'argent, aucune campagne promotionnelle n'avait pu être lancée.

BIBLIOGRAPHIE

Michel Drucker, Pierre-Luc Séguillon et Bernard Rapp prennent la plume

Trois « Candide », ou la vertu récompensée

Quand on est vedette de télévision, bien de sa personne et démangé par l'envie d'écrire, la tentation est grande d'étaler sa frimousse sur les kiosques de gare, en espérant que la notoriété fera le reste.

Trois livres, parus récemment, renouvellent quelque peu le genre, chacun à sa manière. Ils sont dus au trio sympathique de « stars » souvent décrites, avec un brin de condescendance, comme des archétypes du « gendre idéal » dont rêvent les téléspectatrices de la France profonde : Michel Drucker, Pierre-Luc Séguillon et Bernard Rapp. Mais il ne faudrait pas que le qualificatif de « Candide », qu'ils revendiquent volontiers, cache à la fois leur talent et leur ambition, tous deux bien réels.

Le livre de Michel Drucker, *Hors antenne* est sans doute le plus banal : une autobiographie, sous forme de conversations avec Maurice Achard. *Il livre cependant* un portrait fidèle de l'animateur BCBG, dont la droiture, les principes *et la gentillesse* sont des traits marquants. Il est *facile d'ironiser sur son* « ingénuité » : « *On veut souvent me serrer la main*, dit-il. *Et je le fais volontiers. Entre nous, je crois que j'aime beaucoup ça. Je ne l'ai pas cherché, mais ça me plaît...* ».

Portraits et tableaux

L'agacement se tempère pourtant lorsque Drucker explique simplement pourquoi il refuse de faire de la publicité, qui l'aurait, déclare-t-il, rendu « *plusieurs fois milliardaire* ». « *Je dis non, parce que je veux garder ma carte de presse, la déontologie imposant à tout journaliste de ne se prêter à aucune campagne de pub.* » N'a-t-il pas également refusé de se laisser acheter par M. Bouygues ou par M. Berlusconi, car « *ma mère n'aurait pas compris que je fasse un choix matériel avant de faire un choix professionnel* » ?

Les deux autres livres, en revanche, sont le fruit d'un véritable travail de journaliste. Pierre-Luc Séguillon, dans *Portraits à domicile*, a mis à profit sa fréquentation des hommes politiques en coulisses et dans l'intimité de leur foyer lors de l'émission qu'il animait aux côtés d'Anne Sinclair, « Questions à domicile », pour brosser de savoureux portraits de cette faune exotique.

Il croque le gros gibier en quelques traits féroces. Giscard : « *une sensibilité frémissante, égocentrique jusqu'au paroxysme et cependant dévoré d'aspirations altruistes* » ; Fabius : « *modernité sur papier glacé* » ; Chirac : « *un cheval qui piaffe et trépigne, incertain, nerveux, inquiet* ».

Mais il ne faut surtout pas prendre Séguillon au sérieux quand il se nomme « *un Candide à l'esprit simple et ingénu* ». Les détails, jugements et analyses politiques dont fourmille son livre trahissent un esprit retors et on en apprend sur la vie privée des hommes publics.

Le troisième livre, *Angleterre*, de Bernard Rapp, est à l'image de son auteur : élégant, sérieux, plein d'humour. C'est un album de photographies somptueuses du Royaume-Uni ; mais c'est bien plus qu'un guide à feuilleter ou un bel objet pour orner les salons. Le texte de Bernard Rapp, ancien correspondant d'Antenne 2 à Londres, est important et très documenté. Si le plus britannique des présentateurs français ne cache pas son attachement pour les « *rossebifs* », il n'en traque pas moins et leurs tics et leurs lubies. Un régal !

ALAIN WOODROW.

★ *Hors antenne : Conversation avec Maurice Achard*, de Michel Druker, Editions Calmann-Lévy, 221 p., 82 F.

★ *Portraits à domicile*, de Pierre-Luc Séguillon, Editions Carrère, 310 p., 82 F.

★ *Angleterre, Pays de Galles, Ecosse*, de Bernard Rapp, Editions Nathan, 192 p., 245 F.

Société

JUSTICE

Aux assises des Pyrénées-Atlantiques

Deux membres du GAL sont condamnés à huit et douze ans de réclusion

PAU
de notre envoyé spécial

Mohand Talbi, trente-quatre ans, et Jean-Pierre Echalier, quarante ans, anciens légionnaires, ont été condamnés, le vendredi 4 décembre, par la cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques, à respectivement douze ans et huit ans de réclusion criminelle. Ils ont été reconnus coupables d'association de malfaiteurs, de l'enlèvement et de la séquestration, durant dix jours, d'un représentant de commerce d'Hendaye, qu'ils auraient confondu avec le trésorier de l'ETA (*le Monde* du 4 décembre).

Ils ont reconnu à l'audience avoir été payés pour ce « contrat » par des industriels rencontrés à Bilbao, à qui ils avaient été présentés par un fonctionnaire de police surnommé « Pépé » (diminutif de José en espagnol) et qui pourrait être, bien que son nom n'ait pas été prononcé, le commissaire José-Amedo Foucé, considéré comme l'un des responsables du GAL (*le Monde* du 2 décembre).

La deuxième journée du procès n'a pas permis de déterminer les raisons qui avaient amené les ravisseurs à prévenir la police de Biarritz de la préparation d'attentats contre des réfugiés basques espagnols.

La cour d'assises, uniquement composée de magistrats, a assorti son jugement des circonstances atténuantes.

Ph. E.

● **Arrestation de l'auteur présumé d'un double meurtre en Seine-Maritime.** — Jean-Luc Pierre, trente-trois ans, a avoué, dans la nuit du jeudi 3 au vendredi 4 décembre, le meurtre de deux jeunes gens — Pascal Fortier, vingt-cinq ans, et Catherine Clarigot, vingt-deux ans — dont les corps avaient été retrouvés, le 16 novembre, au fond d'un bassin de *décantation de la station d'épuration* de Montmain, en Seine-Maritime (*le Monde* du 18 novembre). Jean-Luc Pierre, arrêté par la gendarmerie dans un foyer de Rouen, avait été condamné à deux reprises pour des attaques de couples et de femmes seules.

Au tribunal de Paris

M. Giresse et la présomption d'innocence

Un magistrat d'un niveau aussi élevé qu'un président de cour d'assises peut-il ignorer impunément les règles de droit relatives à la présomption d'innocence ? C'est, en substance, ce qu'a plaidé, mercredi 2 décembre, Mᵉ Yves Lachaud, conseil de M. Rolf Dobbertin, en réclamant devant la première chambre civile de Paris 120 000 F de dommages et intérêts à M. André Giresse, président de la première section de la cour d'assises de Paris de 1975 à 1985, date à laquelle il a obtenu sa mise en congé spécial.

Dans un livre publié en mai 1987 sous le titre *Seule la vérité blesse*, le magistrat évoquait de nombreuses affaires qu'il a eu à connaître. Parmi celles-ci, il cite les poursuites engagées en 1979 contre M. Dobbertin, chercheur au CNRS, accusé d'avoir transmis à la République démocratique allemande des renseignements d'ordre scientifique. Soutenu par près de cinq cents techniciens et savants qui estiment qu'il n'a trahi aucun secret, le chercheur n'a pas encore été jugé, la Cour de cassation ayant eu à se prononcer sur plusieurs irrégularités de la procédure invoquées par ses défenseurs. Mais, dans son ouvrage, M. Giresse le désigne comme « *un agent de l'Est de haut vol* », susceptible « *d'échapper à ses responsabilités et, conserver sa place éminente au sein du monde scientifique français qu'il était venu infiltrer et dont il devint un fleuron inattendu* ».

Pour Mᵉ Jean-Marc Varaut, conseil de M. Giresse, les propos de l'ouvrage, « *justement sous-titré « L'honneur de déplaire »* », ne font que s'appuyer sur la procédure suivie à l'encontre du chercheur. En outre, l'avocat a soutenu que la juridiction civile n'était pas compétente pour juger son client, qui demeure un magistrat jusqu'au 28 décembre 1987. La faute invoquée ne serait pas détachable du service, et, paradoxalement, c'est dans le cadre de ses fonctions judiciaires qu'il aurait écrit un livre qui met à mal tant de magistrats. Enfin, Mᵉ Varaut a demandé aux juges de prononcer un sursis à statuer jusqu'à ce que M. Dobbertin ait comparu devant une cour d'assiseS afin que la bonne foi de M. Giresse puisse être clairement établie. La première chambre du tribunal civil présidée par M. Robert Diet, président du tribunal de Paris, rendra son jugement le 6 janvier.

M. P.

SPORTS

Les surprises du sponsoring

Des hockeyeurs ouest-allemands aux couleurs du colonel Kadhafi

BONN
de notre correspondant

L'équipe de hockey sur glace d'Iserlohn, une petite ville de Westphalie, était au bord de la faillite. A moins d'un miracle, elle allait être contrainte de remiser crosses, patins et palets au vestiaire. Elle vient de trouver un sauveur en la personne du colonel Kadhafi. Le leader libyen, par l'intermédiaire du « centre mondial pour la diffusion du *Livre vert* », un ouvrage où sont rassemblées les pensées du colonel, va verser 1,5 million de deutschemarks (environ 5 millions de francs) dans les caisses du club. En contrepartie, ce dernier s'engage à promouvoir l'immortel ouvrage du colonel.

L'affaire a été réalisée grâce à l'ancien maire chrétien démocrate de la ville voisine de Hemer, M. Hans Meyer. Ce dernier s'est fait une réputation nationale en étant le seul homme politique ouest-allemand à prendre la parole devant la Chambre du peuple de Tripoli.

Le président de la Confédération des sports de RFA trouve que le président du club de hockey d'Iserlohn pousse le palet un peu loin et trouve « *inadmissible* » cette intrusion de la politique dans le sport. Le ministre de l'intérieur estime de son côté qu'il s'agit là d'une « *mauvaise plaisanterie* ».

M. Hans Waifenbach s'étonne de tout ce remue-ménage, et a déclaré que « *le colonel Kadhafi est un écrivain comme un autre, et qu'il n'était pas interdit de faire de la publicité pour la littérature.* » La Fédération ouest-allemand de hockey a annoncé qu'une procédure d'exclusion pouvait être engagée si le club persistait dans ses intentions. Si tels était le cas, il ne resterait plus aux hockeyeurs qu'à mettre la crosse en l'air et à rompre les rangs.

LUC ROSENZWEIG.

Un policier porte plainte contre la DST pour « violation de domicile »

Un policier, M. Dany Kuchel, a porté plainte vendredi 4 décembre contre la DST (direction de la surveillance du territoire), le contre-espionnage français, pour « *violation de domicile par un fonctionnaire de police* ».

M. Kuchel, vingt-sept ans, travaillait comme inspecteur à la direction des renseignements généraux à la préfecture de police de Paris, à la section étrangers, où il était particulièrement chargé de la surveillance des ressortissants des pays de l'Est. Le 4 décembre 1986, il a été convoqué par la DST et, précise son avocat, Mᵉ Hervé Page, a été « *longuement interrogé durant une journée sans avoir été placé en garde à vue. Une perquisition a alors été effectuée à son domicile par la DST en sa présence, mais sans qu'il ait donné son accord* ».

Selon l'avocat, les circonstances de cette perquisition sont « *contraires au code de procédure pénale. Dans le cadre d'une enquête préliminaire, ce qui était le cas, la personne doit donner son accord pour toute perquisition à son domicile* », souligne l'avocat.

L'inspecteur avait déposé une première plainte en octobre 1987 auprès du procureur de la République de Paris, qui l'a classée sans suite. Il a alors déposé une nouvelle plainte avec constitution de partie civile devant le doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris, M. Alain Sauret, qui a désigné le juge Alain Verleene pour instruire l'affaire.

La DST, interrogée par l'AFP, s'est refusée à tout commentaire.

● **Homonymie.** — Le docteur Gérard Garson, oto-rhino-laryngologiste avenue Félix-Faure, à Paris, nous demande de préciser qu'il n'a aucun rapport avec le docteur Gérard Garçon, impliqué dans l'affaire des certificats médicaux de complaisance dont *le Monde* a rendu compte dans son numéro du 2 décembre sous le titre « *Les faux malades de la conscription* ».

L'affaire des fausses factures de Lyon

Des magistrats s'étonnent du dessaisissement du juge Fenech

« *Approuvé par une très large majorité des juges d'instruction présents à Lyon* », un communiqué diffusé vendredi 4 décembre s'étonne que « *dans l'affaire dite des « fausses factures », le juge Georges Fenech, chargé du dossier* [Radio-Nostalgie] *à l'origine de la découverte d'éléments nouveaux ayant entraîné l'ouverture d'une information distincte, n'ait pas été chargé de celle-ci* ».

Les auteurs du communiqué « *soulignent qu'il serait extrêmement préjudiciable à une bonne administration de la justice que de tels dessaisissements se multiplient quelles qu'en soient les raisons et, a fortiori, s'ils étaient motivés par un dépôt de plainte contre le juge* ».

La réforme de la procédure pénale

Le Syndicat de la presse parisienne exprime de « vives réserves »

Dans un communiqué publié le vendredi 4 décembre, le Syndicat de la presse parisienne (SPP), présidé par M. Jean Miot, exprime « *ses plus vives réserves* » à propos de l'amendement au projet de réforme de la procédure pénale adopté le 2 décembre (*le Monde* du 4 décembre) par la commission des lois de l'Assemblée nationale et visant à instituer à l'égard de la presse « *un délit d'atteinte à la présomption d'innocence* ».

« *Tout en comprenant le souci du législateur de sauvegarder les intérêts des personnes qui pourraient être mises en cause à l'occasion d'affaires judiciaires, le SPP*, poursuit le communiqué, *estime que la rédaction de cet amendement, en raison de son caractère général, ne permettrait plus aux organes d'information d'assurer, sans intention de nuire et en toute indépendance, leur mission d'informer.* »

Pour le SPP, « *il est certain que la menace constante d'une action pénale ou civile qui pourrait être intentée contre une publication de presse conduirait, dans la pratique, à ce que la presse ne puisse plus couvrir l'actualité judiciaire* ».

« *Une nouvelle forme de censure ne pourrait alors manquer de se développer* », conclut le SPP.

Ancien adjoint d'Eichmann

Aloïs Brunner est l'objet d'une plainte pour « crimes contre l'humanité »

Au nom de l'association « Les fils et les filles des déportés juifs de France », son président, Mᵉ Serge Klarsfeld, et Mᵉ Charles Libman ont déposé, vendredi 4 décembre, chez le doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris, une plainte pour « *crimes contre l'humanité* », visant Aloïs Brunner, officier nazi, chef du camp de Drancy en 1943 et 1944, qui résiderait actuellement en Syrie.

Aloïs Brunner a été condamné par contumace en janvier et mai 1954 à la peine de mort par les tribunaux militaires permanents des forces armées de Marseille et de Paris pour crimes de guerre. La prescription étant intervenue depuis 1974, la France n'avait plus de support légal pour demander l'extradition à la Syrie, mais la procédure engagée par l'association permettra d'ouvrir à nouveau le dossier de l'ancien officier nazi, aujourd'hui âgé de soixante-quatorze ans.

La plainte pour crimes contre l'humanité, « *imprescriptibles par leur nature* », se fonde sur l'action d'Aloïs Brunner au camp de Drancy. Il lui est reproché d'avoir « *participé comme dirigeant, organisateur et complice, à l'opération d'un plan concerté tendant à l'arrestation, à l'internement et à la déportation de nombreux enfants juifs pour des motifs raciaux.* »

Ces faits, qui n'ont pas été examinés par les tribunaux militaires en 1954, concernent l'arrestation, le 20 juillet 1944, de deux cents enfants juifs qui se trouvaient dans des centres de l'Union générale des Israélites de France de la région parisienne. Regroupés à Drancy, ils devaient être déportés le 31 juillet 1944 au camp d'Auschwitz.

Aloïs Brunner a été retrouvé en 1982 par Mᵉ Serge Klarsfeld, qui identifia l'ancien officier nazi réfugié à Damas sous le nom de Georg Fischer. Le parquet de Cologne avait lancé un mandat d'arrêt et une demande d'extradition en décembre 1984. Le 19 juin 1987, Interpol diffusait un ordre de recherche à ses cent-quarante-deux pays membres, dont la Syrie (*le Monde* du 21 janvier 1987).

MAURICE PEYROT.

SKI ALPIN : Critérium de la première neige

Maria Val d'Isère

Les skieuses suisses ont occupé les trois marches du podium de la première descente inscrite au programme de la Coupe du monde avec Maria Walliser, Mikaela Figini et Zoé Hass, le vendredi 4 décembre à Val-d'Isère. Trois autres skieuses helvétiques se sont classées dans les dix premières. Claudine Emonet, l'enfant de Sallanches, termine seizième, à 1 s 82/100 de la gagnante.

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyé spécial

Sur la piste de Val-d'Isère, les skieuses suisses ont joué une nouvelle séquence des championnats du monde de l'hiver dernier. Les jeunes filles helvétiques se sont rappelé au bon souvenir de tous ceux que leurs modestes résultats à Sestrières, la semaine dernière, avaient inquiétés. « *Voilà la preuve que nous sommes en forme en ce début de saison* », déclare Maria Walliser au terme de sa course. La petite brune aux yeux verts savoure sa victoire.

La même envie de gagner

Une nouvelle fois, la championne du monde de descente triomphe. La skieuse endurcie s'impose grâce à sa détermination. « *J'ai vraiment un esprit compétitif, et je suis capable de me surpasser en course, même lorsque mes performances à l'entraînement sont plutôt décevantes* ». Le sourire de l'athlète vise les commentateurs inquiets de sa trente-quatrième place la veille, lors de sa séance d'entraînement. Mais la joie professionnellement entretenue de la skieuse de vingt-quatre ans s'adresse aussi à son éternelle rivale, Mikaela Figini, qu'elle a encore battue.

On peut être dans la même équipe et ne s'apprécier que modérément. Maria et Mikaela illustrent cette situation. Les deux jeunes filles partagent la même envie de gagner. Idoles toutes les deux de la jeunesse suisse, elles n'ont de cesse de s'affirmer l'une par rapport à l'autre. Maria ne cache pas qu'elle préfère terminer deuxième une épreuve derrière une rivale étrangère, plutôt qu'après une de ses camarades de l'équipe suisse.

Mikaela, la benjamine, parle souvent de revanche. Les deux fausses amies bouleversent le prétendu calme suisse. Leurs personnalités se heurtent durement et provoquent des remous dans l'équipe. L'habileté de l'entraîneur Jean-Pierre Fournier est constamment sollicitée pour résoudre les conflits entre les divas.

Déçue, la perdante du jour remarque : « *La compétition libère Walliser, alors que souvent elle bloque les autres skieuses.* » L'amertume ne l'empêche cependant pas de souligner que cette victoire est une bonne chose pour toute l'équipe. Comme si ça l'agaçait que l'on évoque un peu trop sa rivale, elle vante les qualités de la troisième, Zoé Hass, une représentante de l'équipe suisse elle aussi, bien qu'elle soit née à Calgary (Canada).

Zoé, le ludion helvétique, habituée des exploits retentissants comme des contre-performances inattendues. La skieuse de vingt-cinq ans semble avoir décidé cette année de passer à l'offensive. Les Jeux à Calgary la motivent. En faisant violence à sa nature rêveuse, elle souhaite que Jean-Pierre Fournier ne puisse plus dire : « *Zoé est capable de remporter n'importe quelle course de Coupe du monde, mais elle peut aussi bien terminer dernière.* »

Les trois filles sur le podium ne se regardent pas vraiment. Chacune pense déjà à la course du lendemain. Elles sont deux à se réjouir du fait que la tension soit toujours plus vive pour la gagnante. Mais Maria Walliser ne souhaite pas décevoir ses supporters qui la surnomment, depuis une première victoire en 1983, « Maria Val-d'Isère ».

SERGE BOLLOCH.

● **TENNIS : Masters.** — Le Suédois Mats Wilander s'est qualifié, le vendredi 4 décembre, pour les demi-finales du Masters, disputé à New-York et doté de 500 000 dollars de prix, en battant l'Australien Pat Cash 7-6, 6-3. L'Américain Brad Gilbert a battu l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, 4-6, 6-4, 6-4. L'Américain Jimmy Connors, grippé, a abandonné contre le Tchécoslovaque Ivan Lendl, qui menait 4-3 dans le premier set.

DÉFENSE

Des transporteurs lourds pour l'armée de l'air

La France a commandé six avions Hercules à la société Lockheed

Le constructeur américain Lockheed livrera, mardi 8 décembre, sur la base d'Orléans (Loiret), ses deux premiers avions de transport lourd C-130 Hercules à l'armée de l'air française. La commande, qui n'a pas été formellement annoncée par le gouvernement français, porte sur six exemplaires directement achetés à la société américaine (nos dernières éditions datées 5 décembre).

A l'origine, il s'est agi pour l'état-major de disposer d'un avion quadrimoteur capable d'effectuer des étapes intercontinentales sans escale pour compléter sa flotte d'appareils Transall qui ont besoin d'être ravitaillés en vol. Le choix des aviateurs français s'est porté sur trois versions C-130 H de l'Hercules, livrées avant la fin de cette année, et sur trois versions dites allongées, le C-130 H-30, livrées à la mi-1988.

Les trois premiers Hercules sont capables de transporter en vol direct, sur 4 500 kilomètres, une charge de 16 tonnes, alors que le Transall n'embarque que 8 tonnes (avec deux revitaillements en vol). Le C-130 H pourra acheminer quatre-vingt-dix combattants, tandis que la version allongée en transporte jusqu'à cent vingt-huit.

Si Lockheed a pu livrer à l'armée de l'air française aussi rapidement, c'est que la société américaine disposait de quelques Hercules à « queues blanches », c'est-à-dire construits d'avance et sans client déterminé. Six hercules supplémentaires pourraient être commandés en 1989.

A ce jour, Lockheed a vendu plus de 1 800 Hercules de tous types à cinquante-sept pays différents. Le coût d'un avion est estimé, en moyenne, à 120 millions de francs. En principe, la société Aérospatiale et le groupe Dassault-Breguet devraient recevoir, à titre de compensations industrielles, l'équivalent, chacun, de 30 % de la charge de travail représentée par cette commande à Lockheed et étalée sur une durée de huit ans.

IMMIGRATION

Escale au Parlement pour le « charter des droits civiques »

C'est de manière très solennelle que le « charter des droits civiques », organisé par l'Association France-Plus, est arrivé à Paris le vendredi 4 décembre. Après une tournée de 52 jours dans de nombreuses villes, ces jeunes militants, qui plaident pour une inscription des enfants d'immigrés sur les listes électorales, ont été reçus pas plusieurs ministres et parlementaires.

Ils se sont entretenus successivement avec MM. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, et Albin Chalandon, garde des sceaux. Puis ils ont tenu une réunion dans une salle du Palais-Bourbon, en présence de plusieurs députés. Avant de se rendre au Sénat, les membres de France-Plus étaient reçus dans l'après-midi par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi. « *Nous nous battons pour que les jeunes Français issus de l'immigration s'inscrivent sur les listes électorales*, a rappelé le président de France-Plus, M. Arezki Dahmani. *Ils doivent devenir des citoyens à part entière. Leur droit à la ressemblance suppose une égalité des droits dans tous les domaines : logement, éducation, justice, etc.* »

A l'issue de l'entrevue, M. Séguin a annoncé que la mise en œuvre des « seize propositions » contenues dans le rapport Hannoun et relevant de la compétence du ministre des affaires sociales et de l'emploi sont « *d'ores et déjà engagées* ».

Parmi ces mesures figure notamment l'élaboration de la formation aux droits de l'homme dans les administrations pour les personnels au contact avec le public.

Au cours de la discussion avec les représentants de France Plus M. Séguin a rejeté une nouvelle fois toute idée d'« alliance avec Le Pen » pour l'élection présidentielle.

Au cours de leur tournée, les membres de France-Plus sont allés à Verdun le 11 novembre. Ils y retourneront l'année prochaine, à la même date, pour inaugurer un monument à la mémoire des nombreux immigrés morts pour la France. Une souscription devrait permettre de financer cette initiative.

EN BREF

● **Signature de l'accord franco-américain sur le SIDA.** — L'Institut Pasteur et le département de la santé des Etats-Unis ont mis fin, le vendredi 4 décembre, à Paris, au contentieux franco-américain sur l'antériorité de la découverte du virus du SIDA et à celui sur les brevets de tests de dépistage qui en découlait. Le professeur Raymond Dedonder, directeur de l'Institut Pasteur, et M. Don Newman, secrétaire adjoint à la santé américain, ont signé les ultimes documents d'accord, mettant un terme définitif à un litige dont le règlement avait été annoncé conjointement le 31 mars à la Maison Blanche par MM. Reagan et Chirac (*le Monde* du 1ᵉʳ avril). Aux termes de cet accord, deux fondations, une « Fondation franco-américaine pour le SIDA » et une « Fondation mondiale pour le SIDA » seront créées.

● **Naufrage d'un navire des expéditions polaires australiennes.** — Le navire *Nelladan*, affrété par les expéditions polaires australiennes pour relever les équipes scientifiques de la base de Macquarie, une île située au sud-est d'Hobarth, a coulé dans la nuit du 3 au 4 décembre. L'équipage et les passagers ont eu le temps d'enfiler les brassières de sauvetage et ont pu gagner un îlot à la nage, où ils ont été secourus.

L'avenir de la Bibliothèque nationale

Un entretien avec le nouvel administrateur général

Emmanuel Le Roy Ladurie : il faudra créer une « BN bis » à proximité de Paris

« Que pensez-vous du rapport remis par Francis Beck au ministre de la culture ?

– Ce rapport a été commandé par le ministre de la culture antérieurement à ma nomination. Il me paraît très intéressant sur bien des points. Je ne souscris pas nécessairement à toutes ses conclusions. Pourtant, certaines d'entre elles sont en parfaite conformité avec ce que je pense. Il est souhaitable que la Bibliothèque nationale bénéficie de la bienveillante attention du prochain septennat. Georges Pompidou, excellemment, a conçu le Centre qui porte son nom. Valéry Giscard d'Estaing, de même, nous a laissé la Cité des sciences et le Musée d'Orsay. François Mitterrand a fait coup triple avec le Grand Louvre, la Cité de la musique et l'Opéra de la Bastille.

» Cette politique de grands travaux, de « grandes causes nationales », est certainement à poursuivre. Le prochain d'entre eux devrait concerner, me semble-t-il, l'extension urbaine ou suburbaine, de la Bibliothèque nationale. Devra-t-elle être implantée à Marne-la-Vallée ? Je ne sais pas. Une chose est certaine, elle devra s'élever dans Paris ou à proximité de Paris, près d'une ligne de métro ou de RER. Elle doit également avoir la possibilité de s'étendre ultérieurement.

– Devra-t-elle, comme le pense Francis Beck, se consacrer essentiellement à l'imprimé ?

– Il ne serait pas raisonnable d'abandonner certains de nos départements périphériques. Celui des Monnaies constitue un véritable musée, unique en son genre, un « Louvre » de la médaille. A l'extrême limite, on pourrait envisager de faire abriter ces collections par le Grand Louvre. A condition d'en conserver la totale propriété à la BN. Notre fonds d'estampes est considérable. Nous ne devons pas le délaisser, même si nous ne sommes pas exhaustifs dans ce secteur. Il en va de même pour la photo. M. Beck cite volontiers, avec raison, les grandes bibliothèques internationales, je dirais que nous devrions prendre comme exemple la Librairie du Congrès à Washington, qui constitue une véritable ville avec ses différents quartiers.

– Vous voulez garder, aussi, votre département des arts du spectacle alors que vous ne pouvez lui concéder qu'une cinquantaine de mètres carrés dans la galerie Colbert ?

– Le département des arts du spectacle est un secteur très important ici. Il comprend une masse de documents imprimés, mais aussi des costumes, des maquettes et même des éléments de décor. La partie imprimée de la collection Rondel qui est le noyau de ce département est l'un de nos trésors. Il n'est pas question que nous nous en séparions.

Le coût de l'informatique

– Revenons au rapport Beck qui prévoit, à terme, la mort du support papier, donc le déclin de la Bibliothèque nationale.

– Cela fait trente ans que je fréquente assidûment les bibliothèques européennes et surtout américaines et je peux vous assurer, qu'aujourd'hui comme hier, et pendant longtemps encore, le papier reste et restera, au moins pour la prochaine génération, un support essentiel de toute bibliothèque. Ceux qui pensent le contraire, ont-ils séjourné longuement comme je l'ai fait dans tel « temple » livresque, à Harvard, à Cornell, à Michigan ? Le papier est menacé ? Certes. Mais que sait-on de la vie d'une microforme ? Les microfiches, il faut s'en servir pour les documents fragiles. On doit réfléchir, à ce propos, à une campagne de souscription nationale comme l'ont fait les Anglais pour hâter la sauvegarde des documents menacés.

– Francis Beck, dans son rapport, parle du « drame de l'informatique ».

– C'est vrai, l'informatique a coûté cher à la BN : un cinquième de son budget pendant longtemps. Mais enfin cela en valait la peine. Peut-être n'avons-nous pas fait en 1983 le choix idéal en la matière ? L'hypothèque des Etats-Unis a pu effrayer des personnes animées des meilleures intentions. Je constate en tout cas que nous avons tranché, qu'un bon programme a été mis sur pied. Qu'il ait pris du retard... Peut-être avons-nous été bien trop sophistiqué ? Aujourd'hui des secteurs entiers de la BN *sont informatisés* et le catalogue récent devrait être consultable sur des terminaux par les lecteurs dans le courant de l'année 1988. Il y a des problèmes de comptabilité avec des systèmes en fonction dans d'autres bibliothèques, mais une méthode « d'interface » est en voie d'être mise au point.

– Ce qui est impressionnant dans ce rapport, c'est la critique du fonctionnement de la maison, ses pesanteurs, ses féodalités, son manque de productivité.

– Le puissant arbre qui cache quelque peu la forêt, ce qui façonne l'image de la BN, c'est la grande salle du département des imprimés. Dès qu'il y a une grève ou un conflit dans ce secteur, immédiatement les médias s'en emparent. Or, il y a des départements où tout se passe sans histoires. Où il y a peu de grèves et guère d'embouteillage dans celui des manuscrits ou des estampes, par exemple. Ce qui ne veut pas dire que les problèmes ne se posent point. Les salaires des niveaux les plus modestes de la fonction publique ne sont pas élevés et l'action syndicale est légale depuis Napoléon III, à la BN comme ailleurs. Il y a un problème de productivité, je ne le cache pas, nous allons essayer de le résoudre progressivement.

» Cela dit, il ne faut rien exagérer. Ainsi, dans le service du catalogue à la Bibliographie de la France, les employés effectuent des opérations plus nombreuses qu'autrefois et traitent des sujets qui n'étaient pas de leur ressort dans le temps passé. De même, en ce qui concerne les problèmes de redondances pour la confection des notices, nous sommes arrivés à une situation où il n'y a plus de double emploi, mais enrichissement de la notice entre le dépôt légal et la bibliographie de la France.

« Raisonnablement optimiste »

– Peut-on gérer la BN comme une entreprise ?

– Le problème est le même pour de nombreux secteurs de la fonction publique qui, néanmoins, font preuve d'efficacité. Il n'y a pas de raison qu'il n'en aille pas ainsi à la BN.

– Francis Beck s'appuie souvent sur l'exemple des grandes bibliothèques internationales – américaines notamment. La comparaison n'est pas toujours à l'avantage de la Bibliothèque nationale.

– Les grandes bibliothèques américaines sont infiniment plus riches que nous. Leur budget est un multiple du nôtre, à nombre de livres égal. Dans certains cas, leurs entrées sont directement ou indirectement payantes, ce que nous ne pouvons pas faire ici au même degré.

– Comment comptez-vous vous en sortir ?

– Je suis très réconforté par l'atmosphère amicale que j'ai trouvée à mon arrivée. La suite dépendra des moyens qui seront mis à la disposition de notre prochain plan de modernisation. D'ores et déjà, mon ministre, M. Léotard s'est montré bienveillant à notre égard. Je suis donc raisonnablement, incorrigiblement, optimiste.

» Il nous faut en tout cas multiplier les contacts avec les secteurs publics et privés pour recueillir des aides supplémentaires. A moyen terme, achever l'informatisation, persévérer dans les entreprises de désacidification de papier déjà bien entreprises par mon prédécesseur et ami, André Miquel. Il y a plus d'un million de volumes qui doivent être ainsi traités. A long terme, lancer les jalons d'une Bibliothèque *bis* à proximité de Paris. C'est indispensable si l'on veut que cette grande ville conserve son statut de capitale intellectuelle. Cela ne veut pas dire que l'on abandonnera la rue de Richelieu, mais qu'à partir du moment où la « BN *bis* » sera achevée, 80 000 volumes, qui arrivent chez nous tous les ans et bien d'autres objets collectés, seront progressivement absorbés par ce « satellite ».

« Je ne suis pas un monarque... »

– Francis Beck suggère, dans son rapport, que le directeur du livre soit également chargé de la présidence du conseil d'administration de la BN ?

– La direction du livre est une entité trop importante pour qu'on la « fusionne » en quelque sorte avec cette institution puissante et originale qu'est la Bibliothèque nationale... Je suis persuadé qu'à tous les échelons, dans l'administration de la culture, les responsables sont conscients de cette différence irréductible et bienfaisante entre les deux organismes.

– Vous ne pensez donc pas à une refonte de l'institution ?

– Une refonte totale ? Non. Je sais que je ne ferai pas de miracle. Je voudrais accélérer certains processus, confirmer le personnel dans son attachement incontestable à la maison. Les bibliothécaires et les chartistes sont une pépinière d'hommes et de femmes de très grands talents sur lesquels je compte m'appuyer.

– Oui, mais les conservateurs sont quasiment inamovibles et vous n'avez guère de pouvoir sur eux.

– C'est inexact. Je ne suis nullement un monarque mérovingien comme vous semblez le penser. D'énormes progrès ont été réalisés, par exemple au département de la photo.

– La Bibliothèque nationale est-elle vraiment en train de couler ?

– Allez faire un tour à la salle des imprimés. Ce n'est en aucun cas le *Titanic*. On y travaille calmement ces temps-ci ; et j'ai plaisir à m'y rendre une ou deux fois par jour pour bavarder avec les magasiniers, les conservateurs, les vieux lecteurs que je fréquente sans désemparer depuis qu'à l'âge de vingt-deux ans, en 1951, je suis devenu lecteur assidu pour bientôt quatre décennies.

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX.

CARLOS FRERE

Un rapport de M. Francis Beck

Rénovation ou révolution ?

(Suite de la première page.)

Les problèmes posés par le personnel est un autre handicap au bon fonctionnement de l'institution. Productivité médiocre : le nombre des ouvrages communiqués a diminué en dépit de l'augmentation des effectifs chargés de cette tâche. On constate également une diminution des heures de travail : trente-six heures qui sont en réalité trente-deux pour l'ensemble des services, trente heures pour les conservateurs et un taux d'absentéisme anormalement élevé. *« Il en découle une image de marque dégradée de l'établissement dont l'attraction reste faible tant pour le personnel scientifique et technique que pour le personnel administratif »*, note M. Beck.

Reste enfin ce que l'auteur du rapport nomme le *« drame de l'informatique »*. Il représente un cinquième des charges de fonctionnement de la Bibliothèque. L'informatisation est excessivement concentrée sur les bases de données bibliographiques, inutilement sophistiquées. On constate au sein de l'établissement une « balkanisation coûteuse » des équipements. Et les délais de mises en service qui avaient justifié en 1983 le choix du système canadien GEAC n'ont pas été respectés. De plus le choix de ce logiciel a conduit à isoler la BN par rapport à ses consœurs nationales et internationales.

La première tâche d'un réformateur, dit M. Francis Beck, c'est de délimiter le champ d'activité de la Bibliothèque nationale. Elle a pour ambition d'être la « mémoire de la nation ». Mais l'exhaustivité est, selon le rapporteur *« un idéal inaccessible (...). Elle doit s'inspirer de l'exemple de la British Library, qui, dans les années 70 a amorcé sa renaissance en se dégageant du British Museum auquel elle a, en particulier, abandonné son département des monnaies. »*

Une grande médiathèque nationale

L'estampe et la photo relèvent, par exemple, davantage des musées. Les départements de la phonotèque et de l'audiovisuel ne peuvent suivre la production. Mais si l'élargissement *« aux logiciels, journaux télématiques et banques de données paraît prématuré tant que les problèmes de collectes, de conservation et de communication ne sont pas clarifiés, le rôle croissant joué par les documents informatisés dans la vie économique et sociale peut rendre à long terme obsolètes les supports traditionnels. Il est donc indispensable, dans le cadre d'une politique rénovée du patrimoine, de préparer l'intégration de ces documents (...). A terme, le département de la phonotèque et de l'audiovisuel devra s'intégrer dans un ensemble plus vaste qui pourrait être une grande médiathèque nationale chargée de la conservation des supports autre que le papier sur lequel se spécialisera définitivement la BN »*.

Et même dans le domaine de l'imprimé il convient de pratiquer une sélection *« raisonnée et volontaire »*. Distinguer les documents qui seront intégralement conservés à la fois sa part original et sur microforme, ceux qui seront uniquement conservés sur microforme et ceux qui seront éliminés, sauf à garder quelques témoins de « référence ». Dans certains cas, les microformes, seuls pourront être consultés, les originaux pouvant être stockés à distance.

Le rôle des bibliothèques municipales devra être revu à l'occasion d'une adaptation du mécanisme du dépôt légal. Quant aux bibliothèques universitaires, elles devront être tirées de la misère où elles croupissent si l'on veut mener à bien une réforme efficace de la BN. Francis Beck rappelle, qu'elles sont en France au nombre de 61, contre 145 en RFA et 554 en Grande-Bretagne.

Le traitement bibliographique des ouvrages devra être révisé comme l'établissement du catalogue, dans le sens d'une plus grande simplicité. Les problèmes de stockage et de conservation doivent être envisagés globalement et à long terme. Le centre de prêt doit être – comme en Grande-Bretagne – détaché de la Bibliothèque nationale *« pour laquelle il constitue une fonction parasitaire et coûteuse »*. Enfin, revoir la communication directe avec les lecteurs suppose *« une plus grande écoute à l'égard du besoin des usagers »*.

Les moyens d'une refonte

Cette dernière partie du rapport Beck sera sans doute la plus controversée : elle suppose une refonte complète de l'établissement. Le personnel, mieux payé (établissement de primes), plus mobile, doit participer réellement à la gestion de la Bibliothèque. Sa formation doit être reprise et son recrutement diversifié. Francis Beck envisage la création d'une Ecole supérieure de l'information et des bibliothèques. Si les effectifs des personnels ouvriers, administratifs et surtout commerciaux devront être augmentés, celui des conservateurs devra être diminué. Et le nombre des heures de travail ramené à trente-neuf heures.

La BN devra, pour sortir du marasme, avoir une véritable stratégie d'entreprise : intensifier sa politique commerciale, ne pas hésiter à facturer un certain nombre de services, en particulier *« les prestations intellectuelles effectuées pour le compte de tiers »*. S'ouvrir au partenariat – avec le privé – et au mécénat.

La mutation de l'équipement mobilier repose sur trois points. Abandon de toute extension des magasins dans le quadrilatère Richelieu à Paris. Abandon de tous les projets de décentralisation éparpillés, sans cohérence, sur le territoire national. Mise à l'étude d'un ambitieux projet de décentralisation – soit à Marne-la-Vallée, soit en Lorraine. Ce transfert n'étant pas une solution de rechange à la création d'une médiathèque nationale. Ainsi les procédures d'entrées (dépôt légal, dons, échanges, acquisitions étrangères) quitteraient Paris ainsi que le traitement bibliographique, la conservation et la restauration des documents. Ne seraient maintenues dans la capitale que la conservation des stocks déjà en place, leur exploitation et leur communication directe aux lecteurs.

Les pouvoirs à l'intérieur de l'établissement doivent être redistribués. Création d'un conseil d'administration, plus restreint, doté de véritables pouvoirs et présidé par le directeur du Livre – un fonctionnaire du ministère de la culture. Transformation du titre de l'administrateur de la BN, qui deviendrait « directeur général » de l'établissement et serait assisté d'une « unité de commandement » élargie. Réorganisation du conseil scientifique plus ouvert aux chercheurs. Refonte de l'organigramme de la maison, où les conservateurs perdraient leur inamovibilité de fait.

En conclusion, M. Francis Beck justifie cette « stratégie de rupture » : *« Elle permet d'affronter un environnement difficile dans un projet de redressement ambitieux, qui rassemble et mobilise tous les personnels avec le soutien des pouvoirs publics. Elle permet d'enrayer l'irrésistible spirale de déclin et d'engager une dynamique de renouveau »*

E. de R.

VARIÉTÉS

La renaissance des petites salles

Fini le gigantisme nécessités financières et artistiques obligent

Le *nec plus ultra*, il y a trois ans, c'était de se produire au Zénith (6000 places) ou, mieux encore, à Bercy (15 000 fauteuils). Tout le gratin de la chanson française voulait être à l'affiche de ces salles immenses où le spectateur est censé se presser, s'« éclater », s'écraser en foules impressionnantes. Ce mouvement vers les grandes salles et l'inflation correspondante des coûts de production ont fait long feu. Le retour vers des lieux plus intimistes amorcé déjà la saison passée s'accentue et s'accorde avec une multiplication des petites salles de 150 à 800 places qui faisaient cruellement défaut depuis la disparition de Bobino et la mise en sommeil du Théâtre du Forum des Halles.

Après Bercy en 1985, Julien Clerc chante au Rex (2 200 places) début janvier 1988 et Michel Jonasz passe du Palais des Sports (4 500 places) à la Cigale (850 sièges). Pendant les trois mois du printemps, Jonasz occupera une salle devenue « branchée » depuis la rentrée (à l'affiche, après Stéphane Fischer et Marc Lavoine, Diane Dufresne les 7 et 8 décembre, Elli Medeiros le 11 et les Gipsy Kings le 15), malgré l'exiguïté de la scène et surtout le manque de dégagements qui interdit tout réel mouvement dans un spectacle.

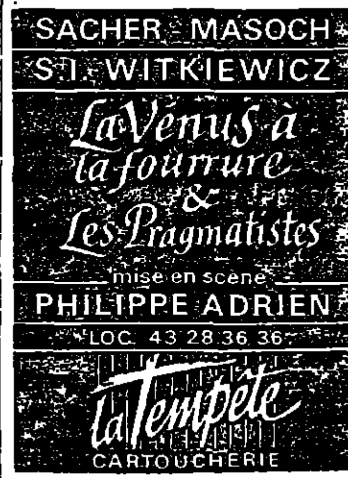
Par un phénomène de mode, l'ancien caf'conc' du boulevard Rochechouart semble curieusement retrouver la place primordiale qu'il occupait au début du siècle. L'autre caf'conc' aux murs encore préservés, le Bataclan, mène, quant à lui, une politique de programme plus discrète, plus sage aussi (Birkin, Zouc).

Parallèlement, d'autres salles de dimensions plus modestes s'ouvrent à la chanson : le Théâtre de Dix Heures (180 places), racheté par Michel Galabru, annonce à partir du 1er décembre Alice Donna, puis Nicoletta et Marie-Paule Belle. Le Tintamarre, d'une capacité identique, affiche complet depuis août dernier avec l'imitateur André Lamy. Le Théâtre du Sentier des Halles présente la chanteuse Fabienne Pralon, découverte l'année dernière au Printemps de Bourges, et le Théâtre du Tourtour propose Marie-Pierre Casey et un autre jeune imitateur : Didier Gustin.

Cette nouvelle profusion des petits lieux est encouragée par le ministère de la culture et de la communication et par le Fonds de soutien de la chanson, des variétés et du jazz. Alimenté principalement par une taxe parafiscale et par une subvention du ministère, le Fonds de soutien participe à la reconstitution d'un réseau de petites salles après l'effondrement, au début des années 80, des circuits traditionnels de variétés.

CLAUDE FLÉOUTER.





CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
LE SOULIER DE SATIN
Paul Claudel • Antoine Vitez
Dernières représentations
3 soirées 180 F. 1 soirée isolée 90 F
1ère partie les 5. 11. 17 décembre
2ème partie les 9. 12. 18 décembre
3ème partie les 10. 16. 19 décembre
Renseignements • Réservations • 47. 27. 81.15.

هكذا من الاهل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

FRIGID OU LE CŒUR HAUTAIN. Café de la Danse (42-57-05-35). Sam. + dim. 20 h.

J'AIME BRECHT. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48), sam.-dim. 22 h 30.

VINCI. Théâtre de Boulogne-Billancourt (46-03-60-44). Sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

AUTRICHE. Théâtre Marie-Stuart (45-48-17-80). Sam. 20 h 30.

LA SONATE AU CLAIR DE LUNE. Théâtre Arcane (43-38-19-70). Sam. 20 h 30, dim. 17 h.

LA NUIT REMUE. Théâtre Essaïon (42-78-46-42). Sam. 21 h, dim. 17 h.

Les salles à Paris

ANTOINE-SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Taupe : 18 h et 21 h ; dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). La Sonate au clair de lune : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Le Miracle de Théophile : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Prince et le Marchand : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Capitaine Bada : 20 h 30 ; dim. 15 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Elvire Jouvet 40 : 18 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Les Petits Pas (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30 ; dim. 15 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Excès contraire : 18 h et 21 h 30 ; dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Frigid : 20 h. Dim. Contes étranges et fantastiques d'Amérique latine : 15 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30 ; dim. 16 h.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15). Le Temps, le fou ; 21 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure : 20 h 30 ; dim. 16 h. Les Pragmatistes : 20 h 30 ; dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30 ; dim. 15 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Macbeth, le sommeil : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. Bérénice : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h ; dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Les Dindons de la farce tranquille : 19 h 30 et 21 h 30 ; dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La Poudre aux yeux, (Monsieur de Pourceaugnac) : sam.-dim. 14 h. Turcaret : 20 h 30. Dim. Les Femmes savantes : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h ; dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Trop cher payé : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Péripatéticiens : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : sam. 22 h + 23 h 30.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Epoque épique : 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Reflet enfui : 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Le Petit Bruit des perles de bois : 20 h 15 ; dim. 14 h 30. La Tragédie des treize vaisseaux : 22 h 30 ; dim. 16 h 30.

ESPACE PIERRE CARDIN (42-66-17-81). The Normal Heart : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Chef-d'œuvre sans queue ni tête : 18 h 30 ; dim. 15 h. La Légende de Mélusine : 21 h ; dim. 17 h. La nuit remue : 21 h ; sam., dim. à 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 18 h et 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Eloignement : 18 h 30 et 21 h 30.

GALERIE 55 (43-26-63-51). Be Trayal : 21 h.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). La petite chatte est morte : sam. 15 h 30 + 19 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Chant de Noël (A Christmas Carol) : 18 h 30 ; dim. 17 h. Le Lutin aux rubans : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Madame Sans-Gêne : 15 h 30 et 20 h 30.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Le Traducteur cleptomane ou la disparition : 20 h 45 ; dim. 17 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER-THÉATRE OUVERT (42-62-59-49). Conversations conjugales : 21 h.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Inventaires : 19 h 30. Bivouac (Festival d'automne à Paris) : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Première Jeunesse : 21 h ; dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Fous-moi la paix avec Gainsbarre : 19 h. L'Etonnante Famille Bronzé : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Contes bariolés, suivi du Chant du cygne : 20 h. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 21 h 30. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Un riche, trois pauvres : 21 h 15.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 18 h et 21 h ; dim. 15 h 30.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Pava kathakali : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Bal des monstres : 18 h 30. Haute Autriche : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). Kean : 20 h ; dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 18 h et 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). L'Idiot (Théâtre, Musique, Danse dans la ville) : 20 h 30 : dim. 15 h 30.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). Gouttes dans l'océan : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 18 h 30 et 21 h 30 ; dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Double Mixte : 18 h 30 et 21 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30 ; dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15 ; dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). C'était hier : 21 h : dim. 15 h 30.

NICOLAITE DE CHAILLOT (45-54-84-59). Le Festin de Balthazar : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Mais qui est qui ? : 15 h 30, 18 h 30 et 21 h 30 ; dim. 15 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30 ; dim. 14 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45 ; dim. 15 h.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h ; dim. 15 h. Petite salle. Pleure pas Gilbert Trio : 19 h ; dim. 15 h 30.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). L'Affaire du courrier de Lyon : 15 h et 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 17 h 30 et 21 h : dim. 15 h.

PARIS CENTRE (45-20-44-21). L'Amour triste ou les fantasmes d'une femme abandonnée : 21 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Reine mère : 20 h 45 ; dim., 15 h. Salle II. Ma chère Rose : 21 h ; dim., 15 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Crimes du cœur : 18 h et 21 h : dim., 15 h.

Samedi 5 - Dimanche 6 décembre

RENAISSANCE (42-08-18-50). Un jardin en désordre : 18 h 30 et 21 h 30 ; dim., 16 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Puceau d'Orléans : 20 h 30 ; dim., 16 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Seins de Lola : 20 h 45 ; dim., 15 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Baiser de la femme-araignée : 21 h ; dim., 15 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 45.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Les Juges du ciel : 20 h 45 ; dim., 17 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau ! : 20 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Triomphe de l'amour : 20 h 30 ; dim., 15 h.

THÉATRE DE LA BELLE DE MAI (43-56-64-37). Y'a pas de place pour tout le monde : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. L'Etranger : 20 h 30 ; dim., 15 h. L'Ecume des jours : 22 h ; dim., 17 h. Salle II. La Métamorphose : 20 h 30. Huis Clos : 22 h ; dim., 17 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). La Chasse au corbeau : 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88). Les Evadés : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Arthur (Les 3 Jeanne) : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Quel Petit Vélo ? : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. L'Honneur de Rodrigue ou l'Histoire du Cid : 15 h et 18 h. Grand Théâtre. Le Soulier de satin : 20 h ; dim., 13 h. Théâtre Gémier. Une lune pour les déshérités : 20 h 30 ; dim., 15 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Une heure avec : Rose Sélavy : 18 h 30. Grande salle. Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet) : 15 h et 20 h 30 ; dim., 15 h + 18 h 30. Petite salle. Le Trio en mi bémol : 21 h ; dim., 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h. Arrivez les filles : 18 h 30. Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. J'aime Brecht : 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Quatuor Violons dingues : 19 h. Sylvie Joly : 21 h.

VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). Le Tartuffe : 15 h et 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 17 h 30 et 21 h ; dim., 15 h.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) DAUMESNIL (43-44-07-90). Zingaro : sam., 20 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

L'Apprentissage de Duddy Kravitz (1974, v.o.), de Ted Kotcheff, 15 h ; **Trois Valses** (1938), de Ludwig Berger, 17 h 15 ; **My Fair Lady** (1964, v.o.s.t.f.), de George Cukor, 19 h 15.

DIMANCHE

L'Aventurier (1934), de Marcel L'Herbier, 15 h ; **Scandale** (1948), de René Le Hénaff, 17 h ; **la Bête lumineuse** (1982), de Pierre Perrault, 19 h ; **les Bons Débarras** (1980), de Francis Mankiewicz, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-35-57)

SAMEDI

Les Apprentis Sorciers (1977), de E. Cozarinsky, 15 h ; **Jamais plus jamais** (1983), de Irvin Kershner, 17 h ; **Quoi ?** (1972, v.o.s.t.f.), de Roman Polanski, 19 h ; **les Tuniques écarlates** (1940, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount de Mille, 21 h 15.

DIMANCHE

Belle (1973), d'André Delvaux, 15 h ; **Quai des brumes** (1938), de Marcel Carné, 17 h ; **les Naufrageurs des mers du Sud** (1942), de Cecil Blount de Mille, 19 h ; **l'Odyssée du docteur Wassel** (1943, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount de Mille, 21 h 30.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

SAMEDI

Hommage à Pierre Braunberger : **Cinéma cinéma** (1969), de Jean-Pierre Lajournade, 14 h 30 ; **les Poings dans les poches** (1965), de Marco Bellochio, 14 h 30 ; **Toute la mémoire du monde** (1956), d'Alain Resnais, 17 h 30 ; **Jaguar** (1967), de Jean Rouch, 17 h 30 ; **Un chien andalou** (1928), de Luis Bunuel, 20 h 30 ; **Nana** (1925), de Jean Renoir, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à Pierre Braunberger : **Mon papa bricole** (1981), de Gisèle Braunberger, 14 h 30 ; **les Aventures des Pieds nickelés** (1947), de Marcel Aboulker, 14 h 30 ; **O saisons, ô châteaux** (1956), d'Agnès Varda, 17 h 30 ; **le Couteau dans l'eau** (1962, v.o.), de Roman Polanski, 17 h 30 ; **Van Gogh** (1948), d'Alain Resnais, 20 h 30 ; **le Temps du ghetto** (1961), de Frédéric Rossif, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

APOLOGY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE BAYOU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

COLÈRE EN LOUISIANE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

HOLLYWOOD SHUFFLE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NADINE (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NOCE EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES NOUVEAUX TRICHEURS (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LE SICILIEN (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SUPERMAN IV (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VEILLÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES FILMS NOUVEAUX

IL EST GÉNIAL PAPY ! Film français de Michel Drach : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'IRLANDAIS. Film britannique de Mike Hodges, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOYADE INTERDITE. Film français de Pierre Granier-Deferre : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

RENT A COP. Film américain de Jerry London, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Images, 18e (45-22-47-94).

VENT DE PANIQUE. Film français de Bernard Stora : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VIE PLATINÉE. Film franco-ivoirien de Claude Cadiou : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

YEELEN. Film malien de Souleymane Cissé, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-40-78-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

LUNDI 7 DÉCEMBRE

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 15, devant Saint-Germain-l'Auxerrois (Ars conférences).

« Le Musée Picasso », 14 h 15, 5, rue de Thorigny (Michèle Pohyer).

« Versailles : Monsieur le Grand et Monsieur le Premier, les grands écuyers aux écuries royales », 14 h 30, grille de la Petite Ecurie (Monuments historiques).

« L'Arsenal de Paris. Evocation de Mme de Genlis. La Bibliothèque », 14 h 30, sortie métro Sully-Morland (Isabelle Hauller).

« Hôtels prestigieux de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection de passé).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Approche de l'art).

« La cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Nevsky », 14 h 30, 12, rue Daru (E. Romann).

« Hôtels du Marais nord, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Gilles Botteau).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du palais (Pierre-Yves Jaslet).

« La civilisation pharaonique au Louvre », 14 h 30, métro Louvre (Christine Merle).

« La franc-maçonnerie, des origines à nos jours », 15 heures, Musée du Grand Orient de France, 16, rue Cadet, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Le monde des morts en Egypte pharaonique. La religion funéraire » ; 19 heures : « Chagall et l'art onirique » (Arcus).

V.O./ST : PUBLICIS CHAMPS-ELYSÉES - ST GERMAIN DES PRÈS - FORUM HALLES
PARNASSIENS - BASTILLE - ENTREPÔT - IMPÉRIAL

UNE CRITIQUE UNANIME

Un film inoubliable, un rêve magnifique.

Un film magique, d'une beauté intense.
Le Monde

Un film d'un autre temps, d'une autre culture, un chef d'œuvre.
Télérama

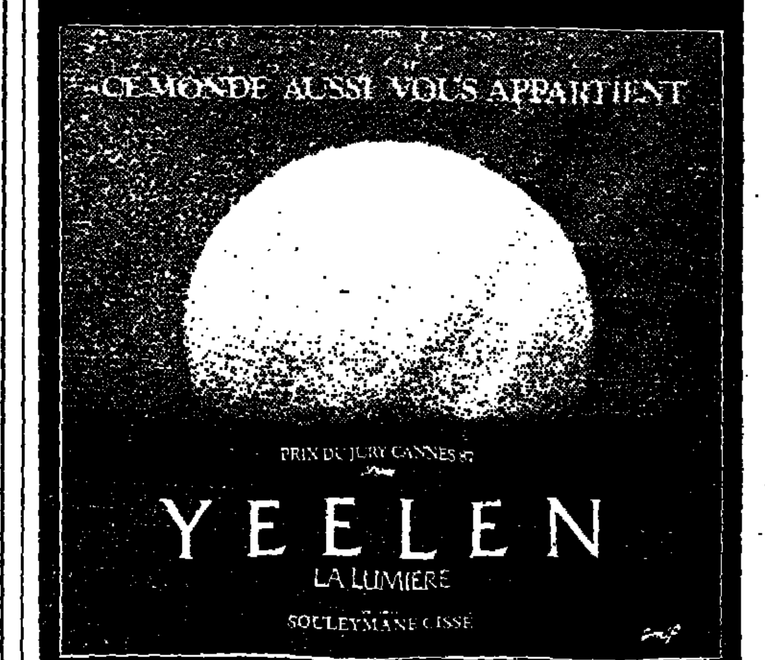
Une œuvre d'une qualité exceptionnelle.
France Soir

Le chemin de l'éblouissement.
l'Humanite

Une grande œuvre, un immense plaisir.
le point

Un film cosmique, un film magique, une leçon de courage et d'espoir.

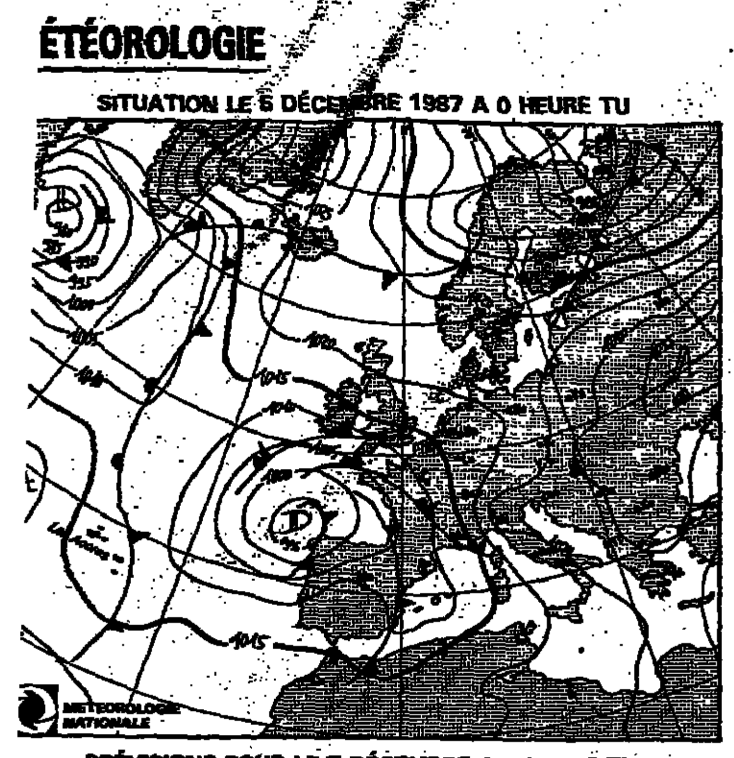
Un film à nul autre pareil.
le quotidien



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 décembre à 0 h TU et le dimanche 6 décembre à 24 h TU.

La dépression du proche Atlantique se rapproche de la France en se comblant. Les perturbations associées perdent de leur activité. En début de semaine, de l'air plus frais, venu de Scandinavie, gagnera la France par le nord.

Dimanche, nuages au nord de la Loire, soleil plus au sud.

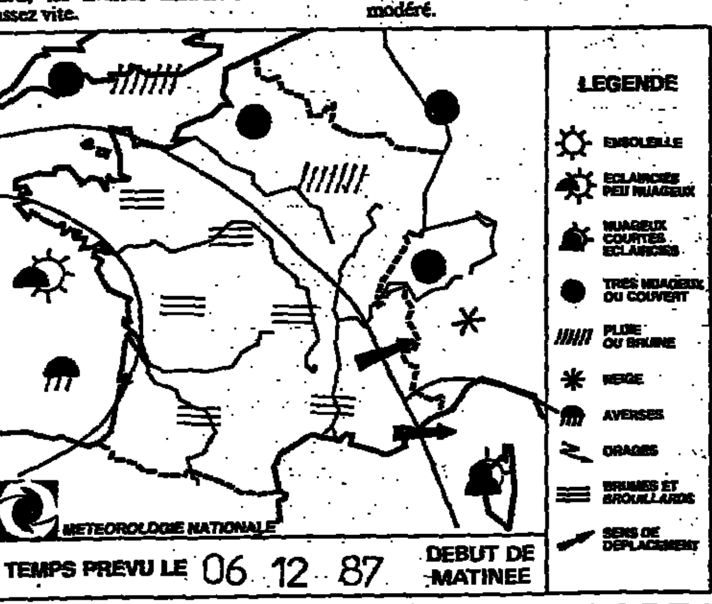
De Nantes à Genève et plus au sud, la tendance est au retour du soleil, qui fera une après-midi agréable. Le matin sur les Alpes, le Lyonnais et la Provence, il pleuvra encore (moins que samedi) et en Corse il y aura des averses. L'amélioration se fera au cours de la matinée, l'après-midi le soleil prédominera. De la vallée de la Loire au Massif Central et au Sud-Ouest, le brouillard se formera vite dans la nuit de samedi à dimanche. Attention, donc, si vous prenez le volant. Sur les côtes atlantiques, pas de brouillard, les averses matinales cesseront assez vite.

Côté température : de 5 à 7 degrés au petit jour et de 12 à 16 degrés l'après-midi, du nord au sud.

Les régions au nord de la Loire et le quart nord-est du pays connaîtront une journée bien différente, dominée par la grisaille. Il pourra pleuvoir un peu par moments. Dans les Ardennes et les Vosges, un petit risque de verglas existe — pluie verglaçante ou quelques flocons de neige — surtout la nuit et tôt le matin. En Bretagne, les éclaircies du matin (averses possibles sur le sud de la Bretagne) seront de courte durée. La grisaille reviendra par le nord.

Les températures : de 5 à 7 degrés le matin, mais près de la Belgique et de l'Allemagne il fera seulement de 0 à 2 degrés. L'après-midi, il fera de 8 à 10 degrés. Dans le Nord-Pas-de-Calais et les Ardennes, il y aura un espoir d'éclaircie l'après-midi, mais il fera plus frais : de 5 à 7 degrés.

Le vent sera généralement faible. Près de la Manche, vent d'est modéré. En Méditerranée, vent de sud-ouest modéré.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-12 à 6 heures TU et le 5-12-1987 à 6 heures TU — le 5-12-1987

FRANCE

AJACCIO	17	12	P
BIARRITZ	18	11	P
BORDEAUX	16	11	P
BOURGES	10	8	A
BREST	11	9	P
CAEN	7	5	P
CHERBOURG	7	6	C
CLERMONT-FERR.	14	10	P
DIJON	4	3	P
GRENOBLE St-M-H	7	5	P
LILLE	3	1	P
LIMOGES	14	10	P
LYON	8	6	P
MARSEILLE-MAR.	12	10	P
NANCY	3	1	P
NANTES	14	10	P
NICE	10	9	P
PARIS-MONTS.	8	6	C
PAU	15	6	[illegible]
PERPIGNAN	14	13	P
RENNES	10	7	P
ST-ÉTIENNE	13	8	P
STRASBOURG	1	−1	C
TOURS	11	7	C
TOULOUSE	14	13	C
POINTE-A-PITRE	30	24	A

ÉTRANGER

ALGER	25	15	P
AMSTERDAM	2	−1	N
ATHÈNES	11	8	C
BANGKOK	30	22	N
BARCELONE	18	13	A
BELGRADE	7	0	D
BERLIN	6	−2	D
BRUXELLES	2	2	C
LE CAIRE	17	12	D
COPENHAGUE	2	1	C
DAKAR	27	12	N
DELHI	23	8	D
DJERBA	23	14	C
GENÈVE	4	3	P
HONGKONG	[illegible]	12	D
ISTANBUL	[illegible]	4	P
JÉRUSALEM	12	7	P
LISBONNE	15	[illegible]	O
LONDRES	7	[illegible]	P
LOS ANGELES	20	13	A
LUXEMBOURG	0	0	C
MADRID	12	5	N
MARRAKECH	19	11	A
MEXICO	24	9	B
MILAN	6	3	P
MONTRÉAL	−1	−4	D
MOSCOU	1	−1	C
NAIROBI	23	15	D
NEW-YORK	6	1	P
OSLO	−4	−10	D
PALMA-DE-MAL.	20	9	C
PÉKIN	3	−3	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	12	11	C
SINGAPOUR	31	26	C
STOCKHOLM	2	−2	D
SYDNEY	24	16	D
TOKYO	11	3	C
TUNIS	22	14	A
VARSOVIE	1	−2	C
VENISE	7	6	C
VIENNE	4	2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

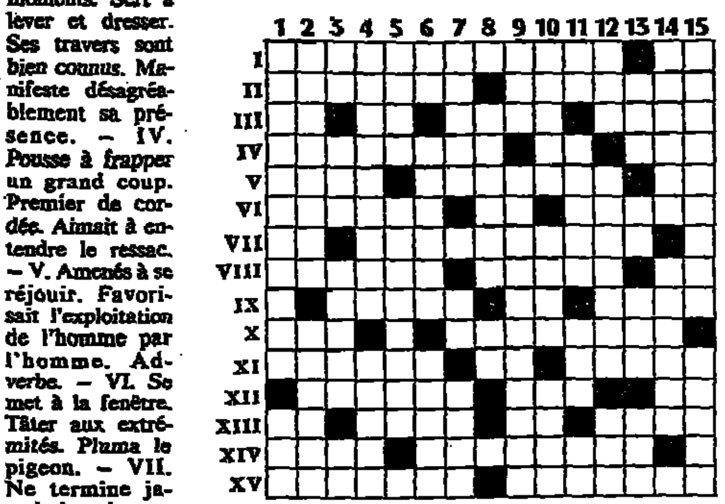
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4629

HORIZONTALEMENT

I. Sait se faire comprendre de celui qui ne veut rien entendre. Ne perd pas facilement la tête. — II. Pour quelqu'un, il est souvent préférable qu'elle ne soit pas dans son assiette. Contient du venin. — III. Fait passer de bons moments. Sert à lever et dresser. Ses travers sont bien connus. Manifeste désagréablement sa présence. — IV. Pousse à frapper un grand coup. Premier de cordée. Aimait à entendre le ressac. — V. Amenés à se réjouir. Favorisait l'exploitation de l'homme par l'homme. Adverbe. — VI. Se met à la fenêtre. Tâter aux extrémités. Pluma le pigeon. — VII. Ne termine jamais les phrases. Qui ne plient et ne se replient pas facilement. — VIII. Est ouverte bien souvent en Haute Cour. Loin derrière ou juste en dessous. Limés sur les bords. — IX. De quoi réussir un beau panier sans qu'il soit nécessaire de jouer au basket. Possessif. Avait beaucoup à dire. — X. Fait bouger le peuple. Ne sont pas sans intérêt pour celui qui a l'habitude de faire tout un plat. — XI. Faisait une opération devant aboutir à une multiplication. Pronom. Blanche comme neige. — XII. Met dans l'impossibilité d'aller droit au but. Peut être aperçu par celui qui se heurte à un mur. Conjonction. — XIII. Eclat de rire. En voilà un qui a dû avoir chaud ! Militaire. Visible après coup. — XIV. Relatif à quelque chose que d'aucuns n'hésitent pas à piétiner. Partie de vestibule. — XV. Hommes d'influence. Privé de dialogue.



VERTICALEMENT

1. Homme de lettres. Révèle un refus de partager. — 2. On l'a continuellement dans le dos. Pâlit dans le noir. — 3. Démontre. Finit souvent par se faire sortir. Porte la crosse. S'achève à date fixe. — 4. Sont adaptés à des passages. Est couvert de poils. — 5. Plutôt avantageux. De quoi se faire crever la peau. — 6. Conjonction. S'il s'agit d'un cierge, il n'y a pas mèche ! Est employé pour étendre. — 7. Qui n'ont donc pas chipoté. Boule de feu. Cela coûte fort cher de s'y laisser prendre. — 8. Echauffent les oreilles. Participe. — 9. En l'essuyant, on peut se faire nettoyer ! Elle pousse à s'intéresser à celles qui avancent comme des tortues. — 10. Fait grimper les prix. Connaît très bien le Coran. Touchent du bois ou fendent la pierre. — 11. Amènent à se répéter. Nombreux sont ceux qui vont y faire les courses. N'a pas de prix. Respectés par maintes gens. — 12. Source de chaleurs. Fait prendre trop d'importance. Porte la balle. — 13. Œuvre de jadis. Transmis de père en fils. Partie de partie. Sert à « verser ». — 14. Incapables d'employer la force. Condamnée à prendre du poids. — 15. Est à la fois dans l'Yonne et proche de l'Yonne. Il y fait noir comme dans un four.

Solution du problème n° 4628

Horizontalement

I. Rengaines. — II. Averse. Né. — III. Mate. Note. — IV. Os. Nuages. — V. Niais. Ré. — VI. Eole. Té. — VII. Uniras. Dé. — VIII. Née. — IX. Risettes. — X. Su. Pesage. — XI. Pégase. Os.

Verticalement

1. Ramoneur. Sp. — 2. Evasion. Rue. — 3. Net. Alibi. — 4. Grenier. Spa. — 5. As. Us. Anées. — 6. Iéna. Tsé-tsé. — 7. Ogre. Eta. — 8. Entée. Ego. — 9. Sées. Fesses.

GUY BROUTY.

Environnement

Les normes de pollution des moteurs diesel

Accord européen en vigueur à partir d'octobre 1989

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les ministres de l'environnement de la CEE ont abouti, le jeudi 3 décembre, à un accord sur le niveau des émissions de particules des futurs diesels. La décision des Douze porte sur l'entrée en vigueur de normes communautaires (comprises entre 1,1 à 1,4 gramme/essai, selon le type de véhicules) au 1er octobre 1989 pour les nouveaux modèles et un an plus tard pour les automobiles neuves mais de conception plus ancienne.

A la demande de l'Allemagne fédérale, qui souhaitait des valeurs plus strictes, les autres pays européens ont accepté d'étudier une prochaine étape. L'idée est de réduire les doses admissibles (de 0,8 à 1 gramme/essai) à partir du 1er octobre 1990 pour la première catégorie de voitures et une année plus tard pour la seconde.

Arrêtée à la majorité qualifiée — le Danemark et la Grèce, estimant le texte trop laxiste, se sont prononcés contre — la « directive » européenne doit maintenant recueillir l'avis du Parlement européen au titre des procédures instaurées depuis le 1er juillet dernier par l'Acte unique. L'Assemblée de Strasbourg ayant accueilli favorablement la législation communautaire sur la limitation des automobiles à essence, le ministre français de l'environnement, M. Alain Carignon et ses collègues ont confirmé leur accord du 21 juillet dernier qui sera applicable à partir du 1er octobre 1988.

Les Douze ont, une nouvelle fois, tenté, en pure perte, de réduire les gaz polluants dégagés par les grandes installations de combustion. Les pays du sud de la CEE et le Royaume-Uni, qui ont encore des centrales thermiques vétustes, se sont opposés au projet de la Commission de Bruxelles, soutenu par la France et les Etats membres du nord de la Communauté.

MARCEL SCOTTO.

● **Trois morts et trente-six accidents à la centrale de Tchernobyl depuis le début de l'année.** — Le réacteur n° 3 de la centrale de Tchernobyl (Ukraine), frère jumeau du réacteur n° 4 qui avait explosé le 26 avril 1986, a été remis en exploitation le 4 décembre, annonce l'agence Tass. Au même moment, le journal *Sotsialistitcheskya Industria*, citant le responsable du Parti communiste de la ville nouvelle de Slavutisch, qui abrite le personnel de la centrale, indique que trois personnes sont mortes ces derniers mois au cours d'opérations d'extraction du combustible nucléaire. Toujours selon ce responsable, V. Lukyanenko, il y aurait eu trente-six accidents à la centrale de Tchernobyl au cours des dix derniers mois. Trois responsables de ces accidents, survenus en juin dernier au réacteur n° 2, ont été sanctionnés pour violation des règles de sécurité. — *(AFP Reuter.)*

SALON

● **Bâtimat du 8 au 15 décembre à Paris.** — Le seizième Salon international de la construction et des industries du second-œuvre (Bâtimat), le plus grand Salon mondial de la construction, se tiendra du 8 au 15 décembre prochain, au Parc des Expositions de la porte de Versailles à Paris. Couvrant plus de 22 hectares — soit la totalité du Parc des Expositions — Bâtimat accueillera, sur 2 050 stands, 3 455 industriels dont 1 316 venant de pays étrangers. Plusieurs délégations officielles chinoises sont attendues à ce Salon, confirmant l'ouverture du pays le plus peuplé du monde aux technologies occidentales.

Échecs

CHAMPIONNAT DU MONDE
SÉVILLE
1987

Vingtième partie : nulle

La lucidité de Karpov

Un peu de risque, mais pas trop, avec une innovation (10. Fxç4 au lieu de Fxé7) toujours dans le gambit de la Dame ; une domination de l'espace qui s'évanouit après les échanges commencés au vingt-deuxième coup ; une petite spéculation (36. g4) sur la crise de temps qui frappait Karpov, vivement stoppée par la bonne réponse (36. ... Df3) et Kasparov, qui n'avait plus comme perspective que l'échec perpétuel, proposa la nullité.

Tendue à l'extrême, la vingtième partie, jouée le vendredi 4 décembre, a surtout montré que Karpov, qui n'a plus le droit de perdre un point à quatre parties de la fin du match, reste d'une étonnante lucidité. Sa manœuvre : 18. ... Ca7 ; 21. ... Cb5, forçant 22. Tç4 (« Un coup déplaisant » pour Kasparov, selon Kortchnoï) en est l'illustration.

Reste à savoir si le champion du monde qui, lui, n'a pas besoin de gagner, joue au maximum de ses possibilités ou s'il se contente d'assurer des nullités. En tout cas, il lui faudra être « au mieux » lundi dans la vingt et unième partie pour résister à l'avant-dernier assaut de Karpov avec les Blancs.

L'année dernière, à Leningrad, où le score était identique (10-10) à ce même stade du match, Karpov n'avait pas réussi à gagner et avait même perdu la partie suivante. Il est vrai qu'il avait du auparavant remonter un handicap de trois points. Une débauche d'énergie qu'il n'a pas dépensée cette fois. Apparemment du moins.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Vingtième partie
Gambit de la Dame

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. ç4	é6	22. Tç4 (106)	Fxé4 (114)
2. Cç3	d5	23. Fxé4 (107)	Taç8 (117)
3. d4	Fé7	24. Txç8 (111)	Txç8 (117)
4. Cf3 (3)	Cf6 (3)	25. Tç1 (111)	Txç1+ (119)
5. Dç2 (3)	0-0 (9)	26. Dxç1 (111)	Dd7 (121)
6. Fg5 (3)	ç5 (14)	27. g3 (115)	b6 (121)
7. dxç5 (4)	dxç4 (14)	28. Rg2 (126)	Dd8 (125)
8. é4 (8)	Da5 (17)	29. h4 (130)	a5 (128)
9. é5 (9)	Cd5 (17)	30. bxa5	bxa5
10. Fxç4 (10)	Cxç3 (24)	31. Dç5 (134)	Cd4 (129)
11. 0-0 (10)	Dxç5 (44)	32. h5 (135)	f5 (139)
12. Dxç3 (25)	Cç6 (57)	33. Fb7 (139)	Rf7 (142)
13. Fxé7 (27)	Dxé7 (59)	34. Rh2 (139)	Db8 (147)
14. a3 (39)	Fd7 (65)	35. Dxd4 (143)	Dxb7 (148)
15. Taç1 (42)	Tfd8 (74)	36. g4 (143)	Df3 (148)
16. b4 (78)	a6 (90)	37. Dd7+ (143)	Rf8 (148)
17. Dé3 (83)	Fé8 (96)	Nulle.	
18. Fd3 (89)	Cé7 (103)		
19. Fb1 (93)	Fç6 (106)		
20. Cg5 (96)	h6 (109)		
21. Cé4 (96)	Cb5 (110)		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Le Carnet du Monde

Mariages

— M. et Mme Pierre-René de MONTERA,
M. et Mme Vivien A. de TOLDI,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants

Constance et Stéphane.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité familiale, le 11 décembre 1987, en l'église de Fourqueux (Yvelines).

Décès

— Mme Alquier-Bouffard,
M. et Mme Patrick Alquier-Bouffard,
Docteur Franck Alquier-Bouffard,
Yann Alquier-Bouffard,
Ses petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves ALQUIER-BOUFFARD,

survenu le 29 novembre 1987, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques ont été célébrées au temple de Castres, le 1er décembre 1987.

Bouffard,
81100 Castres.

— Le directeur,
Les professeurs
Et le personnel,
Les élèves et anciens élèves,
L'association des parents d'élèves de l'Institution Rocroy-Saint-Léon, 106, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris-10e,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Maryse BEAUGNIER,
professeur.

Ils vous invitent à vous unir à eux, au moins par la pensée et la prière, à l'occasion de la messe qui les réunira dans l'église Saint-Vincent-de-Paul, place Franz-Liszt, Paris-10e, le mardi 8 décembre 1987, à 8 h 15.

« *Ego sum ressurectio et vita.* »
Jean, XI-25.

— M. et Mme Jean Hesnault,
M. et Mme Pierre Hesnault,
M. et Mme Yves-Marie Bidoire
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Hesnault
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Hesnault
et leurs enfants,
M. et Mme François Hesnault
et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Maurice HESNAULT,
née Marie-Josèphe Fert,

survenu le 4 décembre 1987, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 8 décembre 1987, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière ancien de Boulogne.

Ni fleurs ni couronnes ; à la demande de la défunte, des dons peuvent être versés en faveur de la recherche sur le cancer (Centre de recherches sur les anémies, service du professeur Reyès, CCP La Source, 34 447 65 A).

137, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Villiam Lahmani
et leurs enfants,
M. et Mme René Lahmani
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Laaban
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Amselek
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Colette LAHMANI,
née Djian.

Les obsèques ont eu lieu le 4 décembre 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 2 décembre de

Jean PAVIER,
militant des CEMEA
depuis la Libération,
délégué national de 1965 à 1978,
administrateur
de l'Association nationale
et de l'Assocation régionale
Languedoc-Roussillon des CEMEA,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

76, boulevard de La Villette,
75940 Paris Cedex-19.

Anniversaires

— Il y a trois ans disparaissait

Lucie BALLUSSAUD.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue.

— Il y a huit ans,

Paul BIGNON

nous quittait.

De la part de
Madeleine, Michèle, Dominique et Marie.

Communications diverses

— Une conférence de l'Amitié judéo-chrétienne de France, sous le titre *Jérusalem, cité de paix ou cité de division.* Le Père Bruno Hussar, dominicain israélien, prononcera une conférence le mardi 8 décembre. Il est le fondateur de *Neve Shalom (Oasis de paix)*, village poche de Jérusalem où vivent ensemble juifs, chrétiens et musulmans.

Le 8 décembre, à 20 h 30, 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris (métro Ségur).

Avis

— On nous prie d'annoncer l'avis suivant :

Amédée et Emile-Louis TOURNET,
né au XIXe siècle.

Nous effectuons des recherches concernant les descendants ou autres parents de ces deux personnes qu'on croit être nées ou avoir vécu en France.

Prière de transmettre tout renseignement concernant Amédée Tournet et Emile-Louis Tournet, leurs descendants et autres apparentés donnant la référence 37927/08/VKP à .

Dickinson, Cruickshank O Co, avocats et notaires, B.P 33, Athol Street 37, Douglas, île de Man (Grande-Bretagne)

مكرر من الاصل

Le Monde

REGIONS

4 200 TRAVAILLEURS DU PETIT MATIN

Avec les banlieusards d'Orléans

PRENDRE train ne constitue pas une obligation pour un ministre des transports. Mais les « grands banlieusards » d'Orléans regrettent en souriant que le premier d'entre eux, Jaques Douffiagues, ne partage pas leur marathon quotidien pour se rendre à son bureau ministériel.

Ils sont en effet 4 200, les yeux gonflés de sommeil et rivés sur la pendule, à boucler les 240 kilomètres de l'aller et retour avec la capitale, entrecoupés d'une bonne dose de métro. En moyenne 4 heures de transport entre leur domicile et leur lieu de travail. *« Au bout de deux ans,* raconte une vendeuse d'un grand magasin, son tricot à portée de la main, *ça passe ou ça craque. »*

Ces forçats du transport — la SNCF en dresse le profil régulièrement — sont en majorité des jeunes de moins de trente ans, étudiants, cadres du privé ou de l'administration. Non seulement ils ne bénéficient pas de la carte orange, mais la SNCF vient de décider de relever singulièrement les tarifs d'abonnement (+ 10 %). Des plaintes en perspective sur le bureau du ministre des transports.

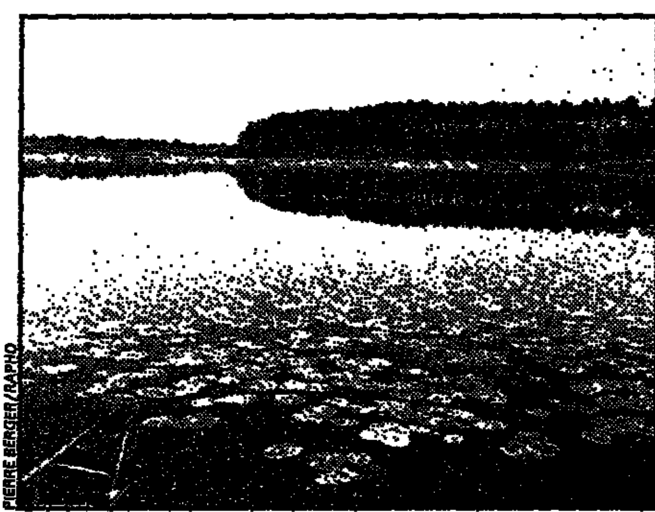
Terminus de banlieue, Orléans préfère évidemment son titre de capitale régionale. Mais sans oublier qu'elle doit ce titre au formidable coup de pouce de croissance que lui a donné la région parisienne. Etonnant chassé-croisé au milieu de la Beauce : 4 200 grands banlieusards croisent 4 200 Parisiens », des décideurs eux aussi dans leur majorité, ingénieurs, chercheurs, enseignants, employés dans l'agglomération orléanaise.

Le Centre pourrait en effet élever des statues aux aménageurs de la DATAR qui — voilà plus de vingt ans — ont décidé de freiner *l'expansion de la capitale pour redistribuer plus équitablement les fruits de la croissance en province.* Les industriels dans bien des cas ont pris un compas, tracé un cercle de 100 à 200 kilomètres autour de la capitale. Résultat : quelque 90 000 emplois sont tombés dans l'« escarcelle » régionale, faisant du Centre — grâce à sa proximité et à son image séduisante et rassurante des châteaux de la Loire — la région française qui a le plus bénéficié de la politique de la DATAR.

Symbole de cet essor : Orléans, qui somnolait, a connu l'explosion démographique la plus forte de France entre 1968 et 1975 avec un doublement de la population de son agglomération, les entreprises parisiennes entraînant dans leur sillage des firmes étrangères. Avec ce tissu tout neuf, la Région a pu affronter sans trop de casse la crise. Le taux de chômage est toujours resté en dessous de la moyenne nationale.

Comment vivre aujourd'hui dans le Centre sans Paris et les Parisiens ? « Ils » débarquent en rangs serrés dès le vendredi soir, réveillant des villages assoupis le restant de la semaine. La moitié de la Sologne appartient à des gens qui n'y habitent pas, dont un quart de Parisiens. Comme au temps de *la Règle du jeu,* des gardes-chasses ouvrent encore les portes des limousines. Avec la mise en service de l'autoroute A 71, les terrains de chasse se trouvent à moins d'une heure et demie de la capitale.

A l'est de la région, de Malesherbes à Courtenay, à proximité de l'autoroute A 6, le moindre bout de ferme est « investi ». *« Il y a tellement de Parisiens dans le coin qu'on n'avait aucune raison de les remarquer »,* s'exclamaient les habitants de Vitry-aux-Loges, dans le Loiret, au lendemain de l'arrestation l'hiver dernier des « chefs historiques » d'Action directe. Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan occupaient « paisiblement » un corps de ferme, entre la demeure d'un gardien de la paix de la Ville de Paris et celle d'un commerçant retraité de Juvisy. Les scellés venant d'être levés, le propriétaire s'apprête à relouer dans les plus brefs délais...


PIERRE BERGER/RAPHO

Etang en Sologne.

Un charter pour la Samaritaine

Aux marges de la région, de Dreux à Montargis, il est difficile de changer ses habitudes parisiennes. Dans la capitale du Gâtinais, une même noria de trains emmène chaque matin un millier de Montargois vers la banlieue ou le centre de Paris. Certains travailleurs se rendent en voiture à la gare toute proche de Nemours, en Seine-et-Marne, pour pouvoir bénéficier de la carte orange. Des ménagères organisent des « voitures-charters ». Direction : la Samaritaine, les centres commerciaux de Fontainebleau, de Belle-Epine ou même de Vélizy. Les épouses des militaires de l'Ecole des transmissions auraient aussi le mal de Paris et fréteraient des autocars...

« Nous ne pouvons nous passer de Paris, cela représente 50 % de notre clientèle », affirme M. Noret, le seul fabricant de chaussures du département, installé sur la zone industrielle de Villemandeur, près de Montargis. Avec un golf de dix-huit trous, une structure d'hôtellerie valable aussi pour les séminaires, un héliport dont les deux appareils effectuent des rotations jusqu'à Issy-les-Moulineaux, le club-house de Vaugouard vient d'ouvrir ses portes à Fontenay-sur-Loing dans un domaine de 62 hectares autour d'une demeure de style Empire. Ses promoteurs attendent de pied ferme des hommes d'affaires de la capitale au portefeuille solide. Le club aurait même déjà trouvé une quantité appréciable de « coureurs de green » capables de libeller un chèque de 160 000 francs pour accéder à la qualité de membre fondateur.

« Notre porte est largement ouverte sur Paris... Sur le Centre, il ne s'agit que d'une lucarne », lance Jean Bezeault (app. RPR), président du district de Montargis. La tutelle administrative d'Orléans a toujours été mal vécue. Orléans, il est vrai, a pendant longtemps laissé à l'écart sa sous-préfecture. Pas seulement pour ses difficultés d'accès : le temps n'est pas si loin où il fallait deux heures et demie d'autocar pour venir à bout des 70 kilomètres séparant les deux villes. Question aussi de caractère. Le Val de Loire n'est pas le Gâtinais. *« Au pays de l'amiral de Coligny et de Mirabeau, on a plutôt l'esprit contestataire »,* ajoute encore Jean Bezeault. Hutchinson, l'usine nourricière autrefois de toute l'agglomération, a été une pépinière de cadres pour la CGT.

Décentraliser au plus près

Depuis quelques années, Orléans a fait de nombreux pas en avant pour rompre cet isolement. La nationale 60 a été réaménagée en attendant sa mise à quatre voies pour rejoindre l'A 6 à la hauteur de Courtenay. La chambre de commerce d'Orléans aide le district dans une campagne de promotion économique. *« Nous nous sentions des enfants abandonnés,* reconnaît Jean Bezeault. *Il y a à présent une volonté de la région, du département et des services de l'Etat de mieux nous intégrer. »* Un signe : la présence à Montargis du président du conseil général, M. Kléber Malécot, *« au moins deux fois par mois ».* La lucarne s'élargit, mais s'il y a du nouveau à l'ouest, économiquement, on continuera à regarder vers la région parisienne. L'électrification de la ligne SNCF Paris-Montargis se termine ; un service cadencé de rames de banlieue est attendu avec impatience. Pour ressembler à de vrais banlieusards.

RÉGIS GUYOTAT.

ALSACE

Un arrêt « révolutionnaire »

La commerçante strasbourgeoise qui ouvrit son magasin le dimanche 2 novembre 1986, au mépris du code local des professions, et de la loi locale du 26 juillet 1900, a provoqué sans le vouloir un arrêt « révolutionnaire ». La cour d'appel de Colmar vient en effet de refuser d'appliquer le texte « attendu qu'aucune traduction officielle du texte de loi visée n'a (...) paru conformément à la loi du 1er juin 1924 ou au décret du 16 janvier 1925 », qui organisaient le partage du terrain juridique entre textes français et textes de droit local.

La loi dite « d'introduction » prévoyait en effet dans les trois mois de son entrée en vigueur, une traduction par décret des textes ainsi conservés. Cette traduction n'a jamais paru, ni au *Journal officiel,* ni au *Bulletin officiel d'Alsace et de Lorraine.*

L'arrêt estime alors que le justiciable ne peut plus normalement prendre connaissance du texte et assurer sa défense. Il invoque de plus l'article 7 de la convention européenne des Droits de l'homme qui « interdit de punir un délit qui est seulement défini par une loi en langue étrangère, dont la traduction officielle en langue nationale (...) n'a pas été publiée ».

Cet arrêt a beaucoup étonné les spécialistes du droit local alsacien qui font observer que plus de la moitié des textes appliqués depuis soixante ans dont dans ce cas, et qu'implicitement, toutes les hautes juridictions les ont déjà reconnus. Dans la logique de la cour d'appel, ce sont ainsi des pans entiers du droit local — législation sur la chasse, sur la rémunération des ministres du culte, sur les associations, sur le cadastre, ou sur l'aide aux indigents, par exemple — qui tomberaient, sans que pour autant les textes français correspondants prennent leur place.

De plus, tout le droit local est traduit officieusement, et souvent depuis fort longtemps, puisque, avant même le retour de l'Alsace-Moselle en France, le ministère de la guerre avait préparé le mariage des deux régimes juridiques. L'arrêt de Colmar, s'il était confirmé par la Cour de cassation, imposerait soit l'abandon de l'essentiel du droit local, soit une codification complète par le législateur.

AQUITAINE

L'Institut du pin a cinquante ans

L'Institut du pin, lié à l'université Bordeaux-I vient de célébrer son cinquantième anniversaire. Créé en 1937 par décret du ministre de l'éducation nationale, ce laboratoire de recherches appliquées a, dès le départ, associé des universitaires et des partenaires industriels du massif forestier des Landes de Gascogne. Il développa donc des activités dans le domaine de la papeterie dérivée de la gemme.

Le déclin des gemmages dans le massif landais faillit lui être fatal. Il élargit alors ses compétences à de nouveaux secteurs : chimie fine, pharmacie. Cette diversification s'étend aujourd'hui aux bio-matériaux et aux matériels mastiques.

L'Institut accueille des chercheurs du CNRS au sein du laboratoire de chimie des polymères organiques. Le bois et ses dérivés n'occupent plus que dix des soixante salariés dans deux départements sur sept. Le partenariat avec l'industrie s'est considérablement renforcé sous la houlette de Jacques Valade qui en fut le directeur de 1969 à 1980.

Le budget annuel de l'Institut s'élève à 10 millions de francs, dont 80 % lui viennent de l'industrie. Il compte parmi ses clients L'Aérospatiale, la SNPE, la CDF-Chimie, SANOFI, mais d'abord et surtout Saint-Gobain dont les chercheurs ont fait leur entrée à l'Institut du pin dès 1975.

La Cellulose du pin, filiale de Saint-Gobain fortement implantée en Aquitaine, disposera prochainement de 1 000 mètres carrés supplémentaires au sein de l'Institut. Cette extension est financée à 50 % par l'Etat dans le cadre de la charte de développement de l'Aquitaine, signée à l'automne 1987 par Jacques Valade, aujourd'hui ministre délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur.

BRETAGNE

Les impôts des Brestois

Brest fait partie des villes françaises où les habitants paient une très forte taxe d'habitation. Elle se situe même dans le peloton de tête. Selon l'INSEE, une famille moyenne avec deux enfants vivant dans un logement de bon standing de 130 mètres carrés est redevable à Brest de 5 263 F de taxe d'habitation, soit plus qu'à Rennes (5 152 F), Nice (4 900 F), Strasbourg (3 400 F) mais moins qu'à Rouen (5 700 F), Lille (7 500 F) et Marseille (9 000 F).

La situation est plus favorable dans les petites localités de la communauté urbaine. A Bohars, par exemple (2 800 habitants), un couple sans enfant habitant une maison de 162 mètres carrés verse à sa commune 640 F au lieu de 2 218 F à Brest et donne moins au département et à la région. Au total, la différence avec Brest est de 2 500 F.

Au moment où les impôts rentrent, il n'est pas facile pour la ville d'établir son prochain budget d'autant que la taxe professionnelle ne représente que 41 % du produit de l'impôt et que le personnel communal a, selon la municipalité, augmenté dans des proportions qui ne correspondent pas aux capacités financières de la ville. Conclusion : il faut serrer les boulons.

MIDI-PYRÉNÉES

Toulouse et sa région

Le comité économique et social de Midi-Pyrénées vient d'adresser au président du conseil régional, M. Dominique Baudis, qui le lui avait demandé, son avis et ses réflexions sur l'avenir de la région pour la période 1989-1993. Il dit notamment ceci :

« Il faut d'abord souligner la solidarité de destin entre Toulouse et le reste de la région (...). Toulouse est devenue une grande métropole nationale, dynamique, avec des atouts certains pour accéder au rang de métropole internationale. Toulouse est devenue le phare de la région Midi-Pyrénées, et sa réussite est essentielle pour la région tout entière. A ce titre, le développement de Toulouse doit se poursuivre.

» Mais pendant que Toulouse « décollait », la campagne, comme celle du reste de la France, perdait une partie de sa population, notamment agricole, et des bassins d'activité industrielle périclitaient.

» L'étendue de la région fait qu'il n'est pas possible de tout faire partout, mais la volonté doit exister de maintenir des centres d'activité dans les zones rurales et d'utiliser au mieux l'espace selon ses potentialités, notamment en associant par des contrats les départements à la région (...).

» La volonté devra exister de diffuser vers les villes secondaires le développement économique à partir de Toulouse, comme l'Etat l'a fait en faveur de Toulouse à partir de Paris. Il ne s'agit pas d'affaiblir Toulouse, mais plutôt, chaque fois qu'il est possible, d'implanter hors de Toulouse ce qu'il n'est pas utile d'y maintenir ou d'y installer. Midi-Pyrénées, grande région agricole, doit le rester. »

Un syndicat des secrétaires de mairies rurales

Sur l'initiative de plusieurs secrétaires généraux de mairies des Alpes-de-Haute-Provence, la décision vient d'être prise de créer un syndicat national des secrétaires de mairies des communes rurales, c'est-à-dire qui comptent moins de deux mille habitants.

Le but de ce syndicat national est de rompre l'isolement de quelque trente-deux mille secrétaires en renforçant leur cohésion et en faisant valoir leur point de vue spécifique au moment où entre en vigueur la nouvelle fonction publique territoriale.

★ *Mairie de Peipin (04200) : M. Gérard Rei Rosa. Tél. : 92-64-14-17.*

● **Les communes « communiquantes ».** — L'association Projet public et l'Ecole française des attachés de presse viennent de décerner six prix destinés à récompenser des « initiatives notables dans le domaine de la communication des villes et des communes » : prix spécial petites communes à Lachelle, dans l'Oise ; ville de moins de quinze mille habitants à Sélestat, dans le Bas-Rhin ; ville de moins de vingt-cinq mille habitants à Aix-les-Bains ; ville de vingt-cinq mille à cinquante mille habitants à Mâcon ; ville de cinquante mille à cent vingt mille habitants à Lorient ; ville de plus de cent vingt mille habitants à Nantes.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : **Jacques Fortier, Gabriel Simon, Francis Dupuy.**

Coordination : Jacques-François Simon.

UNE EXPÉRIENCE DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Architectes dans la nature

« TOUT est parti de ce toit ! » Et Hélène Barbe de pointer un doigt accusateur vers le corps du délit : un toit de tuiles romaines flambant neuf, qui arrive presque au ras de sa mini-loggia, lui volant toute la vue sur son village d'Eus dans les Pyrénées-Orientales, classé parmi les plus beaux villages de France. *« La maison en contrebas a été rehaussée d'un étage et demi, et voilà le résultat ! »*

On comprend le courroux d'Hélène Barbe, Roussillonnaise et enseignante plasticienne à l'Ecole d'architecture de Paris-la-Seine, devant cette incongruité : Eus (prononcer Eousse), village du douzième siècle, dont la pyramide épouse parfaitement les courbes de la montagne catalane, forme avec son environnement un site d'une harmonie qui frappe le plus distrait ou le plus indifférent des touristes. *« C'est pour éviter à l'avenir de telles erreurs qu'est née l'idée des stages. »*

Vies de villages

Il y a trois ans, rompant avec la tradition des « stages obligatoires » des écoles d'architecture, que les étudiants effectuent généralement dans les bureaux des administrations, elle fait venir au vert, en Catalogne, des candidats de Paris et de Versailles. Elle les envoie par les villages du Bas-Conflent (entre Perpignan et Font-Romeu), carnet de croquis en main, avec mission de bien ouvrir les yeux et d'être à l'écoute de la population locale. Démarche tout à fait insolite pour ces futurs architectes et paysagistes, plus rompus au travail en atelier qu'à l'investigation sur le terrain.

Intrigués au début de voir ces jeunes croquer scrupuleusement telle voûte, telle fontaine, ou tel détail de façade, les vieux s'étonnent, interrogent. Les étudiants leur réapprennent à voir les beautés de leur village. Le contact s'établit et les langues se délient : on exhume des histoires d'antan, on évoque des savoir-faire, des coutumes oubliés. Peu à peu, les étudiants s'immergent dans la vie de ces villages, en captent le rythme, l'esprit. C'est une connaissance de l'intérieur qui s'opère, ainsi qu'une perception de l'ancrage des villages dans le paysage environnant, notion à laquelle Hélène Barbe accorde beaucoup d'importance. *« C'est la raison pour laquelle mes stages sont pluridisciplinaires, destinés autant aux étudiants en architecture qu'aux élèves de l'école paysagiste de Versailles, dont les formations sont complémentaires. »*

Des études sont réalisées pour la direction régionale de l'architecture et de l'environnement et visent à la création de « zones de protection du patrimoine architectural et urbain » (ZPPAU). Mais, plus concrètement - et c'est là sans doute l'aspect le plus original et fructueux de l'entreprise, - ces travaux débouchent sur la constitution de dossiers destinés avant tout aux municipalités concernées. C'est pourquoi Hélène Barbe insiste tant sur la « lisibilité » des dossiers. Foin du langage technocratique, réservé aux seuls initiés ! *« Les dossiers sont constitués en majeure partie de documents graphiques, et parmi eux beaucoup de dessins, croquis, levis, aquarelles, plus parlants qu'un long texte. La meilleure preuve en est le succès obtenu par l'exposition en plein air de l'un des dossiers, à la fête patronale du petit village de Catllar. Tout le monde doit être à même de comprendre immédiatement ces dossiers. »*

C'est ce qui explique aussi l'accueil très favorable que les municipalités concernées (Rodès, Bouleternère, Marquixanes) ont réservé à ces études. Celles-ci reprennent et retouchent pour la plupart des projets de lotissements et de constructions en cours dans le sens d'une meilleure intégration au village, en respectant la morphologie de la commune, son site, ses « cônes de vue ». Bref, il s'agit de réussir la greffe du nouveau sur l'ancien, d'éviter l'excroissance d'un corps étranger, comme le sont trop souvent les lotissements récents.

Un atelier méditerranéen ?

Cette expérience, par son originalité et ses résultats, est déjà si probante que la direction départementale de l'équipement des Pyrénées-Orientales a confié à Hélène Barbe et à ses étudiants l'étude de la traversée de Maury. A plus long terme, il est question de la création d'un « atelier méditerranéen » qui reprendrait le même principe en le développant à une plus grande échelle, tant dans l'espace considéré (la région) que dans la pluridisciplinarité (y seraient associés notamment des agronomes).

EVELYNE BRANDTS.

FINANCES

La mauvaise santé des banques d'investissements après le krach de Wall Street

Mille licenciements chez Kidder Peabody

NEW-YORK
de notre correspondant

Décidément, rien ne va plus à Wall Street, où les rumeurs et les craquements du mois d'octobre ne cessent de provoquer des échos désagréables. Après une nouvelle séance en dents de scie, l'indice Dow Jones a perdu, le vendredi 4 décembre, « *seulement* » dix points, après avoir *été sauvé, in extremis, par un ordre* d'achat automatique enregistré deux minutes avant la clôture. La semaine boursière se solde par une nouvelle baisse des principaux indices : le Dow Jones a perdu, en cinq séances, 144 points, terminant à 1 766, *plus de 1 000 points* au-dessous de son record enregistré le 25 août dernier. Deux ans d'augmentations ont ainsi été balayées, sans qu'une véritable amélioration soit en vue. « *Le marché est désormais dominé par des institutions qui parient sur une baisse supplémentaire et sur une faiblesse continue du dollar* », affirme l'analyste Robert Stovall.

La mauvaise humeur de la Bourse est soulignée par les difficultés croissantes des firmes de courtage et des banques d'investissements. Vendredi après-midi, une annonce a fait l'effet d'une bombe : la banque Kidder Peabody, l'une des plus belles affaires de Wall Street, appliquera « *rapidement* » un plan de restructuration, dont les dispositions constituent autant de défaites. Mille personnes (13 % des effectifs) seront licenciés, dix bureaux en province et à l'étranger seront *fermés*, les commissions versées aux courtiers réduites de 7 % et les primes de fin d'année diminuées de 20 %. Selon la direction de la firme, le plan devrait *permettre des économies* d'environ 100 millions de dollars par an. A ces mesures s'ajoutent des économies de fonctionnement déjà appliquées, notamment en ce qui concerne les frais de *représentation* et de *déplacement*.

Jusqu'à son rachat, en avril 1986, par General Electric, Kidder Peabody fut la plus ancienne charge de la place (fondée en 1865) encore entre les mains d'une famille. Ses difficultés illustrent *parfaitement* le désarroi du monde financier new-yorkais : affaiblie par les scandales de l'« Insider Trading » (délit d'initié), Kidder accuse mal le choc du krach. La firme avait du régler, en mai dernier, une amende de plus de 25 millions de dollars à la commission des opérations en bourse. Son *lustre avait commencé* à *se ternir au* début de l'année, lorsque plusieurs de ses cadres furent accusés de connivence avec Ivan Boesky, le plus célèbre des escrocs de Wall Street. *Les accusations portées* contre l'un de ses principaux cadres, Martin Siegel, embarrassèrent gravement General Electric, qui imposa à la banque une réforme d'autant plus urgente que plusieurs clients *s'apprêtaient* à lancer contre elle des actions judiciaires. Malgré son solide capital (600 millions de dollars et 440 000 portefeuilles), Kidder *n'a pas été* en *mesure* de faire face aux pertes de la folle semaine d'octobre.

D'autres affaires à venir

Le repli de Kidder Peabody annonce sans doute d'autres affaires du même type, affaires déjà illustrées par le rachat d'une autre charge, E.F. Hutton, par la firme Shearson Lehman Brothers, elle-même filiale d'American Express. *Offerte* à la vente par *un conseil* d'administration aux abois, E.F. Hutton n'a trouvé qu'un seul preneur. La vente a été conclue à la hâte jeudi 26 novembre pour une valeur de 962 millions de dollars, 202 en dessous de la valeur estimée. *Comme* Kidder, *Hutton* avait été affaibli par des scandales de toutes sortes, allant d'« Insider Trading » aux escroqueries aux assurances.

Néanmoins, la chute de la maison Hutton permettra de créer un nouveau mastodonte à Wall Street. Une fois effectivement unis, Shearson Lehmann et E. F. Hutton constitueront la deuxième banque d'investissements des Etats-Unis, après Merril Lynch. Leur force combinée sera de plus de 12 000 employés chargés de gérer des portefeuilles d'une *valeur de près de 20 milliards* de dollars. La nouvelle firme disposera de 710 bureaux à travers les Etats-Unis et à l'étranger et d'un capital de 5,4 milliards de dollars. De l'avis de *nombreux experts*, la *banque* pourrait rapidement devenir l'une des meilleures affaires du secteur, grâce à la direction de Shearson, particulièrement réputée, et – last but *not* least – à l'appui d'American Express.

Sur le front des replis et des recentrages, à signaler la décision de la banque Salomon Brothers d'abandonner son projet de déménagement. « *Nous n'aurons pas besoin d'espaces supplémentaires* », *a annoncé, sèchement, la direction de la firme, mettant ainsi dans le plus grand embarras les promoteurs de l'un des principaux projets immobiliers du moment, celui de Colombus Circle, dans le centre de Manhattan. Selon certains experts, le ralentissement de l'activité boursière pourrait augmenter la part des bureaux inoccupés à New-York à 14 % (au lieu de 10 % actuellement). La ville pourrait perdre rapidement environ trente-cinq mille emplois rémunérateurs dans le secteur financier et autant dans les secteurs mitoyens.*

CHARLES LESCAUT.

BILLET

La reprise des privatisations

Matra seul en tête...

« C'est une grande chance que la première société dans la suite des opérations de privatisation soit Matra. Pour reprendre notre programme, c'est l'idéal dans le marché boursier actuel. » Visiblement, Rue de Rivoli, on veut préparer l'opinion à l'idée que la « pause » est bientôt terminée. *« Techniquement, le marché peut absorber une opération d'ampleur modeste »*, affirmait-on, le vendredi 4 décembre, dans l'entourage de M. Balladur, quelques heures avant que la Bourse de Paris n'enregistre un nouveau recul. N'avait-elle pas accueilli favorablement l'introduction de Canal Plus pour quelque 500 millions de francs et, même, sans trop rechigner, une opération *autrement plus lourde, l'augmentation* de capital d'Eurotunnel (3 milliards de francs du côté français) ?

Si M. Balladur *tient* beaucoup à reprendre les privatisations, il ne s'agit pas pour autant de courir au casse-pipe. La première opération depuis le krach boursier du 19 octobre aura une valeur hautement symbolique et doit effacer la *« mauvaise impression »* laissée par la cotation catastrophique de la dernière privatisée en date, la Compagnie financière de Suez.

Si *elle est décidée*, la privatisation de Matra risque de ne pas être un succès éclatant. Mais elle peut difficilement être un échec. Car l'offre publique de vente, au cours actuel (1 300 F environ le 4 décembre), représente à peine 500 millions de francs. Elle ne porterait, en effet, que sur 20 % du capital, puisqu'il faut ôter de la participation cédée par l'Etat (51 % du capital) les titres réservés aux salariés (5,1 %), aux actions gratuites (3,9 %), et ceux dévolus au noyau dur (22 %). Quant à l'augmentation de capital, qui devait s'effectuer en même temps que l'OPV et qui aurait doublé le montant de *l'opération*, elle peut très bien attendre des jours meilleurs. Même si cela ne fait pas forcément les affaires de l'entreprise dont *l'endettement est élevé* (5,2 milliards de francs au 30 juin 1987). Mais M. Lagardère, président du groupe, est tellement désireux de voir *Matra totalement rendue au* privé que c'est là sans doute, pour lui, un moindre mal.

De toute façon, dans l'immédiat, hors Matra, point de salut pour la privatisation. Les seuls autres dossiers de sociétés prêtes à être privatisées sont, dans l'ordre, l'Union des assurances de Paris (UAP) *et les Assurances générales* de France (AGF). M. Balladur s'est engagé à laisser passer les fêtes de fin d'année pour l'UAP.

Pour toutes les autres opérations de *taille modeste*, voire régionale, que les services de M. Balladur sont en train de recenser, la procédure de privatisation, jusque-là utilisée, exige un délai incompressible de onze à douze semaines. Ce qui conduit, au mieux, en supposant que la décision soit prise aujourd'hui, à une privatisation début mars. M. Lagardère peut donc se rassurer : il n'a pas de vrai rival.

C. B.

Le paradoxe de la crise

(Suite de la première page.)

A New-York, pour la première fois *depuis quinze jours*, la Réserve fédérale serait, elle aussi, intervenue.

Plan de relance, baisse des taux, contraction de l'excédent de la balance des paiements *ouest-allemands* : *rien* n'y fait. « *Un coup d'épée dans l'eau* » entendait-on sur les marchés. Comme pour rassurer les opérateurs, M. Karl Otto Poehl, le président de la Bundesbank s'est senti obligé de déclarer, vendredi, qu'il était « *encore prêt à apporter une contribution appropriée pour stimuler la conjoncture internationale et promouvoir la stabilisation des cours des devises* ». Une petite phrase *immédiatement interprétée* par les marchés comme la perspective d'une nouvelle baisse des taux en RFA.

Bonnes nouvelles

Les informations en provenance du Japon *auraient dû également* réchauffer le cœur des opérateurs. Tirée par la consommation intérieure et l'investissement immobilier, la croissance s'accélère. Elle a atteint en rythme annuel 8,4 % au troisième trimestre, une véritable performance. Les importations connaissent un véritable boom (plus 22,7 % en valeur, en octobre, par rapport à septembre), alors que les exportations nippones n'augmentent plus que *lentement* (plus 6,6 %). L'excédent japonais est en nette diminution (7,8 milliards de dollars en octobre contre 8,8 en septembre). La promesse des autorités japonaises de continuer à soutenir l'activité en 1988 par de nouvelles mesures budgétaires semble bien engagée.

Mais, négligeant ces signes favorables, les opérateurs ont desormais leur regard tourné vers les Etats-Unis. Le niveau exceptionnellement bas du chômage outre-Atlantique (5,9 % de la population active en novembre) est certes une bonne nouvelle pour *M. Reagan. Mais il indique que* l'activité est sans doute restée forte aux Etats-Unis après le krach. Cela pourrait se traduire par un déficit commercial à nouveau élevé. D'autre part, les discussions sur la réduction du déficit budgétaire au Congrès n'avancent que lentement. Un nombre croissant d'observateurs estiment désormais qu'aucun accord ne sera voté avant le 16 décembre. Certains évoquent Noël.

Dans ces conditions, une réunion des ministres des finances des *sept* pays industrialisés (le groupe G-7), considérée par beaucoup comme le seul signe qui redonnerait confiance aux marchés, *apparaît de plus en plus* improbable avant la fin de l'année. Beaucoup d'opérateurs sont convaincus que les Américains vont continuer de laisser filer le dollar. Là est évidemment toute la question.

Dans la semaine à venir, les observateurs suivront avec attention plusieurs événements : la réunion mensuelle de Bâle des gouverneurs des banques centrales à laquelle participera notamment M. Satoshi Sumita, le patron de la Banque du Japon, celle ensuite les 9 et 10 décembre à Paris d'un groupe de travail de l'OCDE où doivent se retrouver les adjoints des ministres des finances des dix grandes puissances occidentales. Lors de ces rencontres, les experts pourraient préparer un véritable G-7.

Outre les nouvelles marges de fluctuations des devises *et* les engagements de politique économique de chacun des sept partenaires, les experts devront *déterminer* le lieu de cette *éventuelle réunion au sommet*. Un premier accord avait été signé; le 22 septembre 1985, à l'hôtel Plazza de New-York, un second au Musée du Louvre à Paris, le 22 février, dernier. Aujourd'hui, un choix s'impose : une église au Vatican. Pour conjurer la crise de foi...

ERIK IZRAELEWICZ.

● *Croissance : accélération au* **Japon.** – Le produit national brut (PNB) du Japon a enregistré une croissance de 2 % au troisième trimestre *par rapport au* trimestre précédent, soit un taux annuel d'expansion de 8,4 %, a annoncé, vendredi *4 décembre, l'Agence de planification économique* (EPA). Il est maintenant pratiquement certain que la croissance dépassera 3,5 % au *Japon pendant l'année budgétaire en* cours (1er avril 1987-31 mars 1988). L'objectif gouvernemental sera donc respecté. Ce résultat est principale*ment dû à l'augmentation* de la consommation des familles et aux investissements privés dans l'immobilier ainsi qu'aux bénéfices réalisés grâce *aux investissements à l'étranger*.

C'est la première fois que la croissance du PNB atteint un taux de 2 % par rapport au trimestre précédent *depuis le premier* trimestre 1977 *où* la croissance avait été de 2,8 % par rapport au trimestre précédent.

SOCIAL

La campagne pour les élections prud'homales

M. Marchelli (CGC) à Bordeaux : « la recherche du consensus »

BORDEAUX
de notre correspondante

Sagement installés dans un hôtel de la banlieue bordelaise, cent vingt cadres ont pris part, le vendredi 4 décembre, à un dîner-débat *animé* par M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC. Un parlementaire RPR, un élu UDF, un représentant de l'Union patronale Aquitaine et deux membres du *Comité* économique et social régional avaient également répondu à l'invitation de la CGC.

A quatre jours de la clôture de la campagne pour les élections prud'homales du 9 décembre, M. Marchelli avait décidé de traiter « *l'évolution des rapports sociaux dans les entreprises et la place des cadres demain* ». « *La seule ligne d'évolution*, a-t-il dit, *est celle de la recherche du consensus dans l'entreprise.* » Les cadres doivent « *montrer la voie* » de ce « *partenariat* », « *pour relever le défi de la compétitivité et résister à l'offensive de nos concurrents économiques* ». Encore faut-il savoir sortir du « *cadre étriqué de la lutte des classes* », dans lequel, selon M. Marchelli, sont enfermés la majorité des salariés et la quasi-totalité des chefs d'entreprise.

Vendredi matin encore, la CGC Aquitaine espérait la présence *de quelque contradicteur* patronal dans la salle. Ce ne fut pas le cas. Le président de la CGC a saisi au vol, par contre, une question *sur* la *formation* dans l'entreprise pour approuver les propositions présentées par le premier ministre devant l'Assemblée nationale sur la mise en place d'un *crédit d'impôts* pour des investissements en formation : « *C'était l'une de mes propositions. La démarche du gouvernement est tout à fait positive mais je crains que le résultat dans les entreprises ne soit pas satisfaisant. Jusqu'alors, malgré 40 milliards de francs investis chaque année dans la formation, le rendement est lamentable.* »

Au cours d'une conférence de presse le matin, M. Marchelli avait déjà, d'une manière plus globale, *décerné un satisfecit* à M. Chirac pour sa prestation devant l'Assemblée nationale. Le leader de la CGC avait toutefois *précisé qu'il attendait que* le gouvernement « *passe aux actes* ».

GINETTE DE MATHA.

M. Bergeron (FO) à Lille : « Le mouvement syndical s'adapte en permanence »

LILLE
de notre envoyé spécial

M. André Bergeron, qui aura soixante-six ans le 1er janvier prochain, est infatigable. Le vendredi 4 décembre à Lille, il a tenu son quarante-troisième meeting *pour les élections* prud'homales. Un record. A Lille comme ailleurs, le rite est immuable : deux films de « propagande » FO (où de belles images illustrent la tradition FO avec un brin de modernisme), un discours du secrétaire général de l'Union départementale – celui du Nord, M. Bernard Sohet, a invité les salariés à « *ne pas confier leurs intérêts à des organisations irresponsables* », – puis un show bergeronien d'une heure.

A Lille, il y avait quatre cents militants (dont plusieurs dizaines de fonctionnaires, pourtant non électeurs) pour écouter un secrétaire général de FO en bonne forme parler de tout, du grand marché européen du 1er janvier 1993 à la prévention des cancers du sein et de l'utérus en passant par... les conseils de prud'hommes. Attentif, le *public n'a applaudi qu'au début* et à la fin, les notes de *l'Internationale* clôturant le meeting. M. Bergeron à la tribune, c'est du spectacle ! Il mêle confidences, anecdotes, professions de foi et rappels de revendications.

Les militants lillois l'ont ainsi *entendu raconter que*, après le jugement du tribunal de Bobigny sur le droit de grève et les déclarations de M. Mitterrand, il avait *téléphoné* de Genève à M. Chirac pour s'entendre dire que le gouvernement n'avait aucun projet *de loi dans ses tiroirs* à ce sujet : « *J'avais besoin d'être rassuré. Je l'ai été* ». Il leur a aussi confié qu'il avait « *vérifié* » la justesse de ses analyses sur la crise économique auprès du directeur général du BIT et du gouverneur de la Banque de France. « *Je voulais être sûr que je ne racontais pas de bêtises.* » Là aussi, il a été rassuré.

Epargnant le gouvernement, M. Bergeron n'a pas parlé pouvoir d'achat mais il a fustigé le développement de l'individualisation des salaires. « *C'est dangereux.* » Et il s'en est pris au patronat. Pour lui, les stages d'initiation à la vie professionnelle pour les jeunes sont « *dévoyés* » par des employeurs qui y recourent pour avoir une « *main-d'œuvre provisoire, précaire, bon marché* ». Quant aux trois cent soixante-sept mille emplois promis par M. Gattaz, ancien président du CNPF, en cas de suppression de l'autorisation de licenciement, « *on n'en a pas vu la queue d'un alors que toutes les revendications des employeurs ont été satisfaites* ».

A propos des élections prud'homales, M. Bergeron s'est inquiété du risque d'une forte abstention des salariés : « *J'aimerais mieux qu'ils votent pour d'autres plutôt qu'ils ne votent pas du tout.* » Donnant déjà un avant-goût du discours qu'il tiendra lorsqu'il abandonnera ses fonctions (au congrès de FO qui se tiendra du 31 janvier au 4 février 1989), M. Bergeron a surtout voulu redonner confiance dans le syndicalisme : « *Méfiez-vous de tous ces discours selon lesquels le mouvement syndical dépérirait parce qu'il ne saurait pas s'adapter. Il s'adapte en permanence. Puisse le droit syndical ne pas tuer le mouvement syndical. Nous avons des permanents beaucoup plus nombreux mais sommes-nous sûrs que nos militants font tout ce qu'ils devraient faire ? Restons proches de ceux que nous représentons !* »

MICHEL NOBLECOURT.

● **Grève du personnel au sol d'Air France le 10 décembre.** – Un appel à la grève, pour le *10 décembre*, a été lancé par plusieurs syndicats des personnels au sol d'Air France, le vendredi 4 décembre. La journée sera égale*ment marquée par des manifesta*tions dans tous les centres de la compagnie, et notamment au siège *social* à Paris. Dans un communiqué, ces syndicats indiquent que la direction d'Air France a opposé « *une fin de non-recevoir à leur volonté de négociation sur les problèmes d'avancement et de promotion* ». FO, la CGT, la CFDT, la CGC, le SNMSAC (Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile) et la CFTC *ont signé le communiqué.*

AFFAIRES

Raul Gardini est nommé président de la Montedison

M. Raul *Gardini* a *gagné. Le* patron du groupe agro-alimentaire Ferruzzi a réussi le 4 décembre à se faire nommer président de la Montedison, *numéro deux de l'industrie* privée italienne, dont son affaire est devenue l'été dernier le plus gros actionnaire avec une participation *d'environ* 40 %.

M. Mario Schimberni, président en poste, a remis sa démission. A l'issue de la réunion du conseil *d'administration*, M. R. Gardini a notamment déclaré qu'il convenait de consolider « *les situations patrimoniale et financière des secteurs non stratégiques* ».

Les commentateurs italiens en ont conclu que, comme il l'avait laissé entendre, le « roi du sucre » pourrait *rapidement revendre des actifs du* groupe milanais sans rapport avec ses activités chimiques pour réduire sa dette colossale (35 milliards de francs environ).

Iberia va commander 23 Airbus

La *compagnie* d'aviation espagnole Iberia va commander 23 appareils au consortium européen Airbus et 17 autres à la firme américaine McDonnel Douglas pour le renouvellement de sa flotte aérienne, a indiqué le 4 décembre un porte-parole de la compagnie à Madrid.

Iberia va *acheter* 15 *moyen*-courriers (150 places) A-320 et 8 long-courriers quadri-réacteurs A-340 à Airbus. La signature du contrat entre Airbus et Iberia devrait avoir lieu le vendredi 11 décembre.

Par ailleurs, Iberia commandera *17 avions du type* MD-87 à McDonnel Douglas. Il s'agit d'un appareil de 100 à 110 places.

Dans les milieux aéronautiques, on fait observer *que le choix* d'Airbus n'est pas une surprise, puisque l'avionneur espagnol CASA est partenaire du consortium européen. En revanche, celui de McDonnel Douglas, rival de Boeing, en est une.

● **Le Koweït aurait porté à 11 % sa participation dans la BP.** – Le Koweït *détiendrait* maintenant plus de 11 % du capital de British Petroleum, à la suite de nouveaux achats en Bourse. Le vendredi 4 décembre, BP avait annoncé que le Koweït avait porté à 10,44 % *sa participation*. Mais les observateurs estiment que ce pays n'est pas étranger au fort volume d'actions enregistré vendredi à la Bourse de Londres.

REPÈRES

Chômage

Moins de 6 % de la population active aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, en novembre, le taux de chômage est de nouveau passé à moins de 6 % de la population active (5,9 %). Ce seuil – politiquement important – avait déjà été fanchi en septembre. Il faut remonter à juillet 1979 pour trouver d'aussi bons résultats.

La baisse du chômage de novembre (– 58 000) *s'explique par de* nouveaux emplois créés.

Quelque 315 000 Américains ont été embauchés le mois dernier, et 61,9 % de la population en âge de travailler disposaient d'un emploi, un chiffre record.

Signe *révélateur* de la vitalité de l'emploi aux Etats-Unis, les firmes appartenant au secteur de la finance, de l'assurance et de l'immobilier ont créé quelques 15 000 postes de travail en novembre. C'est pourtant *dans ce secteur que les experts* attendaient le plus de dégâts après l'effondrement de Wall Street, dans la deuxième *quinzaine d'octobre. Le* krach boursier n'en commence pas moins à produire quelques effets (*voir l'article de Charles Lescaut*).

En un an le nombre de chômeurs a reculé de 1,1 million aux Etats-Unis.

Assurance-maladie

Réforme en RFA

A Bonn, le gouvernement devrait présenter *prochainement au* Parlement un plan d'économies de 14,3 milliards de marks (8,5 milliards de dollars) sur le fonctionnement *des caisses d'assurance*-maladie.

La réforme, qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1989, sera financée *par une réduction du remboursement* sur certains médicaments. Dans l'immédiat, le ticket modérateur (somme non rembour*sée) passe de 2 à 3 marks par prescription*.

Cette mesure est vivement combattue par les fabricants ouest-*allemands de médicaments Hoechst*, BASF.

La moitié des économies réalisées sera consacrée *au développement* des soins à domicile ainsi qu'à la médecine préventive. Le solde servira à financer une réduction d'un point *environ des cotisations, qui représentent* en moyenne 13 % du salaire.

Pour les assurés qui ne feraient pas l'objet d'un seul remboursement pendant une année, le projet gouvernemental *prévoit une ristourne des* cotisations pouvant aller jusqu'à un mois de celles-ci.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 30 novembre au 4 décembre

AVEC *l'humour qu'on lui connaît*, Tristan Bernard *disait au début de ce siècle*, en invitant des amis à voir une pièce qui faisait un four : *« Venez armés, les lieux sont déserts. »* A un qualificatif près, ce conseil pourrait s'adresser à tous ceux qui, de près ou de loin, sont intéressés à la Bourse et pourraient être tentés d'y venir pour faire l'état de leur patrimoine. Si l'endroit n'est pas désert, il est sinistre.

Le chiffre 13 a été funeste au marché. Cinq séances, cinq baisses, le mouvement est allé *decrescendo* (– 2,28 % lundi, – 1,04 % mardi, – 0,47 % mercredi) jusqu'à laisser apparaître à mi-parcours, un quart d'heure mais pas plus, un rayon de hausse, avant de s'accélérer (– 0,95 % jeudi) et de tourner au jeu de quilles (– 4 % à la veille du week-end).

Bref, vaincue la douzième semaine après le début du krach, la baisse a pris une revanche éclatante. Le bilan hebdomadaire est lourd. D'un vendredi à l'autre, les divers indices ont reculé de 9 % environ, pour se retrouver à leur niveau du 23 janvier 1986, déjà atteint une fois le 10 novembre dernier en plein bain de sang. *« Ce n'est plus la rue Vivienne, mais le boulevard du crime »*, notait un professionnel. Et d'ajouter : *« Paribas porte bien son nom. »* Pour la plupart, Saint-Gobain excepté, les *blue chips* de la cote sont en mauvais état malgré les efforts incessants déployés tous les jours par les « zinzins », notamment vers 16 h 30 par la Caisse des dépôts, pour limiter la casse.

Ventes de lassitude ? Le terme était parfaitement de mise jusqu'à jeudi soir. La maigreur des échanges (1,3 milliard de francs de transactions en moyenne sur les valeurs françaises, avec une pointe à 1,6 milliard mardi) en témoigne. Ce n'était plus vrai à la veille du week-end. Les Britanniques ont vendu comme des forcenés. On aurait dû s'en méfier. Ils avaient envoyé le 1er décembre un *Ecossais habillé du costume traditionnel en éclaireur*, probablement, comme le disait un petit plaisantin, pour tâter le terrain et faire « kilt ou double ». Ça été « kilt ».

Treize à la douzaine

Paris ne s'est pas singularisé. Notre marché a seulement collé aux autres places. Wall Street avait donné le « la », jeudi soir, en retombant littéralement à genoux. Le roi de la gaffe, M. Ronald Reagan, avait encore sévi en déclarant *urbi et orbi* par le truchement des chaînes de télévision américaines que les grands responsables de la baisse du dollar étaient les grands pays européens, qui simultanément avaient abaissé leurs taux d'intérêt. Le président américain n'en rate décidément pas une, réussissant ce tour de force peu commun de plonger les Bourses dans le désarroi, quand, au pis, après une phase de grande mollesse, elles auraient dû se montrer plus résistantes. *(Lire notre rubrique « Les devises et l'or », page 15.)*

Au nom de la solidarité internationale, l'Allemagne fédérale s'était engagée à prendre des mesures intérieures pour calmer le jeu monétaire et stopper le repli catastrophique du dollar. Pas très convaincus, il faut bien le dire, les marchés étaient néanmoins dans l'attente. Promesse tenue. Bonn devait en effet annoncer mercredi un plan de relance économique (21 milliards de deutschemarks de prêts bonifiés, dont 15 milliards accordés aux communes et 6 milliards aux PME), puis, jeudi, une baisse d'un quart de point de son taux d'escompte. *« Mesures inappropriées à la gravité de la situation »*, entendait-on un peu partout. Certes, la déception était au rendez-vous. *« Trop peu et trop tard. »* Mais l'effort allemand, appuyé aussi par une baisse des taux en France, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Suisse, a *quand même été ressenti avec un certain* soulagement. La balle était dans le camp des Américains. Inutile de le préciser : la réponse de la Maison Blanche a jeté l'effroi dans les Bourses, des plus grandes aux plus reculées du monde. La mise au point embarrassée et maladroite de la présidence à Washington n'a rien arrangé. Une grande inconnue demeure : *« Et maintenant ? »* Au royaume de la finance, la réponse est *catégorique : « C'est la récession. »* A Paris, dans les travées, quelques-uns s'inquiétaient déjà du sort du PER (plan d'épargne retraite), qui, le 1er janvier prochain, succédera au CEA (compte d'épargne actions). Ils ne prononcent qu'un lambeau de phrase : *« Notre PER... »*

Les plus pessimistes redoutent maintenant un violent séisme à Tokyo, place jusqu'ici relativement épargnée par le cyclone. Là-bas, *par devoir national*, les Japonais empruntent de l'argent pour acheter des actions. *« C'est dramatique »*, disait un gérant de portefeuille indépendant. *« Pensez que NTT (Nippon Telegraph and Telephone) est capitalisé 270 fois ses bénéfices. Quand le Kabuto Cho commencera à vomir... »* C'est un avertissement parmi d'autres, comme *celui que va lancer dans le prochain numéro de l'Expansion* le directeur à Francfort de Currencies and Credit Market. Pourtant, à regarder les graphiques d'un peu plus près, il ne manque plus que la dernière branche de la reprise du fameux « W » à onze mois du scrutin.

La crise n'a pas empêché la transformation des marchés financiers français de se poursuivre. Les députés ont voté, en première lecture, le projet de loi visant à réunir le MATIF et les marchés de marchandises et à réformer la Bourse. De son côté, M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a constitué une commission chargée de réfléchir sur la crise boursière et sur les moyens de protéger les petits actionnaires. S'agissant de ces derniers, la mission est *délicate quand se pose la brûlante question de la sincérité* dans l'exécution des ordres sur le marché en continu.

La modernisation ne connaît donc pas de répit. Mais pas pour tout le monde. A la fin de l'année, les journalistes de la presse écrite n'auront plus de local décent pour rendre compte.

ANDRÉ DESSOT.

Alimentation

	4-12-87	Diff.
Béghin-Say	342	– 22,40
Bongrain	2 190	– 29
BSN	4 070	– 310
Carrefour	2 279	– 205
Casino	111	– 7,50
Euromarché	3 050	– 30
Guyenne et Gasc.	425	– 80
Lesieur	1 480	– 58
Martell	1 925	+ 125
Moët-Hennessy	1 430	– 125
Nestlé	31 500	– 2 400
Occidentale (Gle)	590	– 70
Olida-Caby	190	– 20
Pernod-Ricard	685	– 30
Promodès	1 450	– 80
St-Louis-Bouchon	1 185	+ 80
C.S. Saupiquet	920	– 80
Source Perrier	507	– 72

Valeurs diverses

	4-12-87	Diff.
Accor	293,50	– 31,50
Agence Havas	424	– 12
Arjomari	1 367	– 136
Bic	482	– 23
Bis	670	– 102
CGIP	710	– 52
Club Méditerranée	328	– 35
Essilor	1 940	– 380
Europe 1	438	– 40
Hachette	1 790	– 175
L'Air liquide	486	– 51
L'Oréal	2 500	– 215
Navigation Mixte	718	– 80
Nord-Est	81,80	– 10,70
Presses Cité	2 350	– 250
Saint-Gobain	419	– 31
Sanofi	501	– 44
Skis Rossignol	815	– 115

Banques, assurances sociétés d'investissement

	4-12-87	Diff.
Bail Équipement	279,40	+ 0,40
Bancaire (Cie)	367	– 35
Cetelem	589	– 41
Chargeurs SA	665	– 61
CFF	933	– 37
CFI	388	– 17
Eurafrance	1 040	– 155
Hénin (La)	418	– 27
Imm. Pl.-Monceau	315	– 23
Locafrance	385	– 14
Locindus	910	+ 33
Midi	906	– 17
Midland Bank	180	– 9
O F P	851	– 89
Paris. de réesc	341,90	– 66,60
Prétabail	1 182	– 13
Schneider	229	– 37
Suez (Cie fin.)	278	– 12,70
UCB	158	– 20

Filatures, textiles, magasins

	4-12-87	Diff.
André Roudière	165	+ 1
Agache (Fin.)	1 540	– 50
BHV	222	– 41
CFAO	1 330	– 118
Damart-Serviposte	1 970	– 360
Darty	284	– 12,50
DMC	405	– 11
Galeries Lafayette	890	– 95
La Redoute (1)	2 789	– 183
Nouvelles Galeries	284	– 74 80
Printemps	410	– 48
SCOA	72	– 8,30

(1) Coupon de 28 F.

Matériel électrique services publics

	4-12-87	Diff.
Alcatel	1 840	– 95
Alsthom-Atlantique	240	– 18,90
Crouzet	126,10	– 7,90
Générale des Eaux	1 033	– 52
IBM	592	– 71
Intertechnique	600	– 200
ITT	232,60	– 32,50
Legrand	2 040	– 336
Lyonnaise des Eaux	1 223	– 52
Matra	1 290	– 180
Merlin-Gérin	1 285	– 410
Moteurs Leroy-Somer	375	– 118
Moulinex	49,85	– 3
PM Labinal	684	– 9
Radiotechnique	925	– 85
Schlumberger	160,50	– 14,50
SEB	649	– 66
Siemens	1 235	– 50
Signaux	291	– 29
Téléméc. Electrique	2 916	– 88
Thomson-CSF	684	– 86

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	4-12-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 880	+ 91
7 % 1973	8 923	+ 61
10,30 % 1975	100,30	– 0,05
PME 10,6 % 1976	100,65	+ 0,05
8,80 % 1977	124	+ 1,10
10 % 1978	100,70	+ 0,20
9,80 % 1978	100,25	+ 0,15
9 % 1979	98,50	+ 0,50
10,80 % 1979	102,45	+ 0,25
16,20 % 1982	112,85	+ 0,45
16 % 1982	114,35	+ 0,30
15,75 % 1982	110,25	inch.
CNE 3 %	4 051	+ 51
CNB bq. 5 000 F.	101,69	– 0,11
CNB Paribas 5 000 F	100,01	– 2,04
CNB Suez 5 000 F	100,03	– 1,97
CNI 5 000 F	101,62	– 0,21

Mines, caoutchouc, outre-mer

	4-12-87	Diff.
Géophysique	275	– 70
Imétal	118,40	– 19,60
Michelin	179	– 31,50
Min. Penarroya	30,50	– 3,30
RTZ	32,05	– 0,35
ZCI	1,61	– 0,27

Pétroles

	4-12-87	Diff.
Elf-Aquitaine	233	– 3,50
Esso	305	– 25
Exxon	205	– 15,60
Petrofina	1 365	– 130
B.P.France	69,10	– 8,40
Primagaz	530	– 70
Raffinage	66,10	– 11,90
Royal Dutch	569	– 46
Sogerap	310	– 25
Total	351,60	– 12,40

Bâtiment, travaux publics

	4-12-87	Diff.
Auxil. d'entr.	750	– 41
Bouygues	865	– 105
Ciments Français	851	– 41
Dumez	550	– 109
GTM	405	– 45
J. Lefebvre	638	+ 17
Lafarge	1 071	– 117
Maisons Phénix	52,45	– 3,55
Poliet et Chausson	411	– 44
SCREG	535	– 41
SGE-SB	33,60	– 4,90

Métallurgie construction mécanique

	4-12-87	Diff.
Alspi	230	– 55,10
Avions Dassault-B.	800	– 70
De Dietrich	1 380	– 190
FACOM	467	– 53
Fives Li	92,50	– 13,50
Marine Wendel	233	– 32,90
Penhoët	753	– 107
Peugeot SA	887	– 127
Poclain	13,85	– 1,15
Sagem	1 440	– 95
Saulnes-Châtillon	30,30	– 13,60
Strafor	340	– 31
Valéo	413	– 30
Vallourec	43	– 8

Produits chimiques

	4-12-87	Diff.
Inst. Mérieux	3 620	– 146
Labo. Bell.	905	– 84
Roussel UC	760	– 110
BASF	825	– 51
Bayer	858	– 68
Hoechst	855	– 35
Imp. Chemic	94,50	– 7,60
Norsk Hydro	116	– 12,50

Mines d'or, diamants

	4-12-87	Diff.
Anglo-American	113,50	+ 4,60
Amgold	593	+ 5
Buf. Gold M.	112,50	+ 1,20
De Beers	55	inch.
Drief. Cons. (1)	69,10	– 1,60
Gencor	92	
Gold Fields	88,20	– 0,60
Harmony	72	+ 2,40
Randfontein	530	+ 4
Saint-Helena	71	+ 5
Western Deep	274	+ 20

(1) Divisé par 2.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Saint-Louis	+ 7,2	Saulnes-Châtil.	– 31
Codetel	+ 6,9	Leroy-Somer	– 25
Martell	+ 6,9	Intertechnique	– 24,5
Locabail	+ 2,9	Merlin-Gérin	– 22,6
UIS	+ 2,7	SAT	– 22,2
Locindus	+ 2,3	Alspi	– 21,8
Finextel	+ 1,9	Nlles Galeries	– 20,8
UIF	+ 1,8	Géophysique	– 20,2
Unibail	+ 1,4	Epeda-B. Faure	– 19,4
Cofimeg	+ 1,3	Guyenne	– 18,1
Sefimeg	+ 0,9	CPR	– 17,7
Bail Equip.	+ 0,7	Gaz et Eaux	– 17
Euromarché	+ 0	Opfi	– 17

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 27 nov.	Cours 4 déc.
Or fin (kilo en barre)	86 800	87 500
– (kilo en lingot)	87 200	88 400
● Pièce française (20 fr.)	531	553
Pièce française (10 fr.)	400	400
Pièce suisse (20 fr.)	561	599
Pièce latine (20 fr.)	508	513
● Pièce tunisienne (20 fr.)	490	503
Souverain	631	643
● Souverain Elizabeth II	640	639
● Demi-souverain	365	370
Pièce de 20 dollars	3 055	3 050
– 10 dollars	1 505	1 630
● – 5 dollars	900	950
– 50 pesos	3 345	3 480
● – 20 marks	615	625
– 10 florins	521	531
● – 5 roubles	345	348

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	396 893	386 939 272
Télémécanique	73 636	225 888 148
Michelin	1 087 614	216 467 618
Suez	736 844	211 060 099
Lafarge	175 567	202 213 332
CGC	857 521	192 807 741
BSN	44 058	182 129 583
Martell	100 411	180 056 321
Midi	195 105	178 625 461
CSF	231 321	173 185 462
Paribas	532 679	169 198 975
LVMH	101 874	153 572 237
Locabail	193 750	142 211 966

(*) Du 26 novembre au 3 décembre inclus.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 4-12-87

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Déc. 87	92,10	92,05	92,06	– 0,10
Mars 88	91,85	91,79	91,84	– 0,01
Juin 88	91,64	91,62	91,62	–
Sept. 88	91,65	91,57	91,57	+ 0,02

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	30 novembre	1er décembre	2 décembre	3 décembre	4 décembre
RM	1 641 207	1 886 334	1 459 454	1 457 176	–
Comptant					
R. et obl.	8 156 621	7 765 169	8 906 315	9 110 872	–
Actions	137 500	163 135	163 751	198 537	–
Total	9 935 328	9 814 638	10 529 520	10 766 585	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	74,7	74,2	74	73,3	–
Étrangères	99	98,5	98,2	97,1	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	76,6	75,7	75,7	74,7	71,7
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	293,9	288,8	290,1	286	278,3

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 décembre 1987

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	100,05	99,35	98,80	98,55
+ bas	99,70	98,85	98,50	98,55
Dernier	99,80	98,90	98,50	98,55
Compensation	99,75	98,90	98,30	98,50

Nombre de contrats : 57 416.

2 500 F pour l'action Midi ?

Au plus haut de l'année 1986, l'action de la Compagnie du Midi cotait 1 645 F (en tenant compte de la division par quatre intervenue ultérieurement). A la veille du week-end, elle cotait 900 F. Pour M. Bernard Pagézy, le PDG de Midi, sa valeur « à casser » est, tout bonnement, de... 2 500 F.

Et d'évaluer les participations du groupe : 19,5 milliards de francs pour les assurances (150 % d'un chiffre d'affaires de 13 milliards) ; 3 milliards de francs pour les 53 % de la filiale Immeuble de la Plaine Monceau, évaluée à 6 milliards de francs par ses 170 000 mètres carrés dans la région parisienne et les 300 000 mètres carrés de la sous-filiale à 54 % PARIGEST : 7,5 milliards de francs pour les participations industrielles (Ciments français, BGI, Clause, etc.). Le bénéfice par titre en 1987 ? Estimé, au départ, à 99 F, il sera de 107 F. Le rapport cours-bénéfice ? De 16,6 au 31 décembre 1986, il est revenu à 8,4 au 30 octobre 1987, pour un cours de 900 F.

Alors, la Compagnie du Midi est-elle « opéable » ? Oui, répond M. Pagézy, *« car nous nous refusons à verrouiller le capital, comme BSN. Ce serait contraire aux intérêts des actionnaires et l'autocontrôle réel ne dépasse pas 10 %. Mais, en cas d'OPA, il y aurait une réaction violente : on se défendra ».*

A l'heure actuelle, un « raider », pour acquérir 30 % du capital, devrait investir au moins 4 milliards de francs, si le cours en reste là et rien n'est moins sûr. En ce qui concerne les rumeurs sur les candidats à l'OPA : Bebear, d'Axa ? Il a démenti. Le géant allemand Allianz ? Il ne fait pas de commentaires *« sur une rumeur née dans l'esprit des journalistes »*. Un petit développement sur Deltabanque, filiale du groupe sur laquelle avaient couru l'été dernier les bruits les plus alarmants (grosses pertes sur le MATIF notamment) ? *« Deltabanque gère une position de bons du Trésor* (3 milliards de francs. NDLR) *dans des conditions de financement tout à fait positives. Au 31 octobre 1987, après audit conjoint, Deltabanque est bénéficiaire de 8 millions de francs avant impôts, et sans doute de 10 millions de francs pour l'exercice. »*

Les investissements enfin : 6 milliards de francs en 1987, financés par la trésorerie et des emprunts à court terme remboursés avant mi-1988. M. Pagézy est le premier PDG à étaler ainsi ses cartes, avec la fougue qui le caractérise. C'est un exemple à généraliser en ces temps d'incertitude.

F.R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Semaine noire : – 7,5 %

La semaine écoulée a été une des pires que Wall Street ait connues depuis le grand krach du 19 octobre dernier. D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones des industrielles a perdu 143,74 points (– 7,5 %) pour retomber à 1766,74, soit à 28 points seulement du fonds atteint le fameux lundi noir.

L'évolution des cours a été très heurtée avec un plongeon lundi, un retour à la résistance les deux jours suivants, une seconde chute jeudi et un repli amorti à la veille du week-end.

La *gaffe historique* faite par le président Reagan en commentant de façon négative la baisse des taux en Europe, n'a pas peu contribué à déstabiliser le marché. Mais de l'avis des professionnels, Wall Street traverse une véritable crise de confiance alimentée par les tergiversations du Congrès à adopter le compromis sur la réduction du déficit budgétaire. *« Tout le monde veut simplement sortir de la Bourse »*, a constaté un responsable de Shearson Lehman Brothers, une des plus grandes firmes de courtage. Une forte activité a régné avec 955,5 millions de titres échangés contre 568,8 millions.

	Cours 27 nov.	Cours 4 déc.
Alcoa	46 1/2	41 1/8
Allegis (ex-UAL)	71 3/8	66 1/4
ATT	28	26
Boeing	35 3/8	34 5/8
Chase Man. Bank	24 3/8	22 7/8
Du Pont de Nemours	81 1/2	76 3/4
Eastman Kodak	47 1/8	43 7/8
Exxon	39 1/8	36 3/8
Ford	73	72 3/8
General Electric	43 5/8	39 3/4
General Motors	58 5/8	55 1/2
Goodyear	51	49 3/8
IBM	114 1/2	107 1/2
ITT	46 3/8	42 5/8
Mobil Oil	35 1/4	35
Pfizer	48 1/2	44 3/4
Schlumberger	30 5/8	29 3/4
Texaco	33 1/4	31 3/4
Union Carbide	20 1/8	17 7/8
USX	29	26 5/8
Westinghouse	44 5/8	41 7/8
Xerox Corp	56	50 3/4

LONDRES

Lourdeur

Comme toutes les autres places internationales, Londres a été pris d'un sérieux accès de lourdeur. L'espoir d'une baisse des taux avait favorisé mercredi une brève reprise. Mais ce ne fut que pour mieux retomber, là aussi en raisons de la faiblesse du dollar.

Indices FT du 4 décembre : industrielles, 1 262,7 (contre 1 308,2) ; mines d'or, 329,4 (contre 320) ; fonds d'Etat, 89,58 (89,95).

	Cours 27 nov.	Cours 4 déc.
Beecham	438	426
Bowater	305	295
Brit. Petroleum	251	242
Charter	275	288
Courtaulds	325	318
De Beers (*)	9 9/16	9 5/8
Free Gold (*)	14 1/8	13 3/8
Glaxo	10 3/8	9 61/64
Gt. Univ. Stores	18 7/8	18 3/8
Imp. Chemical	10 1/8	967
Shell	10 5/64	955
Unilever	465	433
Vickers	146	129
War Loan	39 5/32	38 23/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Moins 4,6 %

Après une *semaine de répit*, la Bourse de Francfort a repris le chemin de la baisse. Ni le plan de relance économique, timide il est vrai, ni l'abaissement du taux d'escompte n'ont eu le moindre *effet sur le marché*. Les opérateurs n'ont eu d'yeux que pour le dollar, et sa chute les a beaucoup affectés. En moyenne, les cours ont baissé de 4,6 %. Indice Commerzbank du 4 décembre : 1296,7 (contre 1359,6).

	Cours 27 nov.	Cours 4 déc.
AEG	223	218,50
BASF	262,50	246,60
Bayer	270	254
Commerzbank	226,50	218,80
Deutschebank	424,50	393
Hoechst	264,90	252
Karstadt	467,50	462
Mannesman	119	103,20
Siemens	384	368,50
Volkswagen	248	222,50

TOKYO

Une résistance étonnante

Le Kabuto-Cho n'a pas été épargné par la vague de baisse, qui s'est abattue cette semaine sur les grandes Bourses internationales. Mais il lui a opposé une étonnante résistance. Les « gaijin » (investisseurs étrangers) commencent, il est vrai, à revenir. Mais ce retour n'explique pas tout. Par patriotisme, les particuliers japonais achètent. La semaine s'est achevée samedi sur une note soutenue.

Indices du 5 décembre : Nikkei, 22 763,41 (contre 23 052,23) ; General, 1 837,51 (contre 1 879,44).

	Cours 27 nov.	Cours 4 déc.
Akaï	435	428
Bridgestone	1 290	1 210
Canon	951	916
Fuji Bank	3 190	3 080
Honda Motors	1 270	1 220
Matsushita Electric	2 150	2 070
Mitsubishi Heavy	618	600
Sony Corp.	4 800	4 630
Toyota Motors	1 860	1 800

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

EUROCAP
INSTITUT CAPILLAIRE
Plus de 30 ans d'expérience dans les soins du cheveu
4, Place Franz Liszt
75010 PARIS
(1) 48.24.33.82

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Pas si mal que ça

Il paraît maintenant *bien* improbable, à cause de sombres dissensions internes qui n'ont guère à voir avec le sujet, que le Congrès américain vote la réduction du déficit budgétaire proposé par l'administration Reagan. Les banquiers new-yorkais ne s'en émeuvent pas pour autant. Ils estiment que le président des Etats-Unis qui sera élu l'an prochain sera contraint devant l'ampleur du problème de prendre des mesures de réduction bien plus draconiennes que celles présentement envisagées. En attendant, si la nouvelle baisse, cette semaine, des taux d'intérêt en Allemagne, en Suisse, en Hollande et en France n'a *pas soulevé d'enthousiasme spectaculaire*, elle *n'en* a pas moins réconforté les grands marchés obligataires.

Pour sa part, la courageuse décision des autorités allemandes de ramener le taux d'escompte à 2,50 % *se doit d'être saluée. La vertu étant parfois récompensée, quoi* qu'en dise le divin marquis de Sade, le deutschemark a de nouveaux attraits parce qu'il est maintenant sous-évalué par rapport au franc suisse. Les investisseurs internationaux l'ont vite compris : la devise allemande, devenue faible en termes de monnaie forte, se doit de se revaloriser par rapport à sa cousine helvétique, facteur qui explique pourquoi le marché obligataire primaire, *libellé* en deutschemarks, est brusquement devenu plus actif que son homologue suisse alors qu'il en allait à l'inverse *jusqu*'à maintenant.

Ce n'est donc pas par hasard si plus de 1 milliard de deutschemarks de papier nouveau ont été lancés cette semaine au travers d'émissions souveraines, garanties, entre autres, par la Grèce, l'Inde et l'Italie. Ce chiffre excède les 3 milliards si l'on ajoute l'emprunt de 2 milliards de deutschemarks sur dix ans, lancé en début de semaine par les PTT teutons, à partir d'un prix de *100,50 francs sur un coupon annuel de 6,50 % pour procurer un rendement à échéance de 6,43 %. Les chemins de fer italiens, qui*, sous la garantie de la République cisalpine, ont offert deux jours plus tard un euro-emprunt de 300 millions de deutschemarks, ont été les premiers à saisir l'importance psychologique de la réduction du taux d'escompte allemand. Les « *ferroviare* » transalpins en ont immédiatement profité pour porter le montant de leur emprunt à 500 millions, soit une demi-« caisse », terme qui dans l'argot bancaire allemand représente 1 milliard.

L'ambiance dans les autres secteurs s'est également révélée favorable. Le Crédit foncier de France a drainé aisément 20 milliards de yens par le truchement d'un euro-emprunt à sept ans, bénéficiant de la garantie de la République française. Proposée à un prix de 101,25 avec un coupon annuel de 5,25 %, la transaction a été bien reçue par les institutionnels. Elle s'est tout de suite traitée à l'intérieur de la commission bancaire globale de 1,875 %.

C'est peut-être dans le secteur de l'euro-sterling que s'est produit le plus grand succès de la semaine. Goodman Fielder, importante société australienne de l'industrie alimentaire qui détient également des participations importantes en Grande-Bretagne, a lancé une euro-émission sur cinq ans de 125 millions de livres sterling qui, par suite d'une vive demande, a pu être rapidement portée à 150 millions. Il faut reconnaître que les conditions proposées aux investisseurs étaient généreuses : un coupon annuel de *10,625 % sur un prix de 100,25*. En outre, la *devise britannique* est actuellement extrêmement *forte*. Jeudi, la Banque d'Angleterre a été jusqu'à acheter des deutschemarks pour empêcher la livre de trop se renforcer contre la monnaie germanique. On aura décidément tout vu en 1987 !

La *traditionnelle opération* hebdomadaire *destinée* à *éponger* les dollars engrangés par les banques centrales dans leur lutte pour soutenir le dollar a, cette semaine, été japonaise. En début de semaine, la Métropole de Tokyo, sous la garantie du gouvernement nippon, est venue offrir 200 millions de dollars sur cinq ans au travers d'une euro-émission dotée d'un coupon de 9,50 % et d'un prix de 101,50. Cela représentait le jour du lancement un rendement supérieur de 75 points de base à celui des obligations de même échéance du Trésor américain. *La* proposition japonaise a donc été bien accueillie malgré la faiblesse de ce type de transaction due à son manque ultérieur de liquidités. En effet, le papier ne devrait guère se traiter par la suite parce qu'il restera enfoui dans les portefeuilles des institutions nippones qui l'ont initialement acquis.

Le climat s'étant nettement amélioré sur le marché international des capitaux, le secteur de l'euro-franc français pourrait-il réouvrir ? Le comité du marché de l'euro-franc tricolore qui s'est réuni lundi pense que c'est possible à condition que l'emprunteur soit de toute première qualité, que la durée de l'exercice n'excède pas cinq ans et que les conditions soient réalistes, ce qui signifie un coupon aux environs de *10 %. La difficulté réside dans l'absence de candidat prêt, sur la* base de *ces critères*, à essuyer les *plâtres*. Les euro-investisseurs friands de francs hexagonaux pourront toutefois se rabattre sur l'emprunt de 1 à 2 milliards de francs que la Banque mondiale envisage de réaliser sous peu sur le marché intérieur français parce qu'il sera, comme d'habitude, exempté de retenue à la source.

Le retour au cartel ?

Le marché international des capitaux est condamné à se contracter à la suite des bouleversements intervenus depuis le mois d'octobre. En *revanche*, le petit groupe d'établisse*ments appelés à survivre* est certain *de sortir renforcé de l'épreuve*. Pour ce faire, un *retour* au *système cartellaire* qui *régnait sur le marché international* des capitaux au temps béni des années 70 est de plus en plus évoqué dans la City londonienne, champ de bataille ultime de l'euro-lutte finale. La question est à l'ordre du jour parce que l'effondrement depuis octobre des marchés boursiers a fini par mettre à mal un grand nombre de maisons déjà fortement éprouvées par les effets de la concurrence acharnée qui, dans la foulée du Big Bang de l'automne 86, faisait rage sur la scène internationale.

Pour restaurer un ordre détruit par une compétition sauvage et la subséquente multiplication des établissements chefs de file, alors qu'a sonné la fin du marché haussier, nombreux sont les observateurs qui estiment nécessaire de revenir au principe du cartel, c'est-à-dire d'une association restreinte de banques réellement capables d'assurer la direction et le placement d'euro-émissions, même dans des périodes troublées. Seul un consortium de ce type au sein duquel les partenaires assumeraient à tour de rôle la tâche principale — mais dont le très grand pouvoir communautaire de placement ou d'absorption garantirait l'heureuse issue des opérations concernées — aurait la possibilité d'*imposer aux emprunteurs internationaux des conditions réalistes*.

Ce retour au positivisme mettrait fin à la prolifération d'emprunts euro-obligataires accompagnés de coupons trop bas lancés sous la direction d'établissements dont l'objectif exclusif était l'obtention à n'importe quel prix, dans un climat de concurrence exacerbée, de man*dats générateurs de commissions*, et *non de mener à bonne fin une émission* internationale d'obligations.

Le nombre de joueurs de première division aptes à participer à l'euro-cartel bancaire est malheureusement très réduit. Les doigts des deux *mains suffisent* à *les* compter puisqu'en énumérant les noms sui*vants on ne doit guère en oublier* ; le Crédit *suisse* First *Boston*, la Deutsche Bank, Morgan Stanley, Nomura, Paribas, Capital Markets, la Société de Banque suisse et l'UBS. On devrait certainement ajouter à la liste l'aristocratique Morgan Guaranty que son excellence éloigne du prêt-à-porter, et donc de la quantité, mais qui a toujours fait d'elle la reine du sur-mesure.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Le dollar sous perfusion

Après avoir, à nouveau, touché *ses plus bas cours historiques*, le dollar a réussi à terminer la semaine un peu plus haut qu'il ne l'avait commencée, mais au prix d'interventions assez massives des banques centrales (Allemagne, Grande-Bretagne et, dit-on, Réserve fédérale des Etats-Unis) dans l'après-midi du vendredi 4 décembre. Sinon, le billet vert *fléchissait, malgré la diminution concentrée des taux d'intérêt* européens annoncée le jeudi 3. Cette opération avait notamment pour but de le soutenir en creusant l'écart entre les taux d'intérêt de part et d'autre.

Pourtant, la diminution des taux, notamment celle du taux d'escompte de la Banque *fédérale d'Allemagne*, n'a eu aucun *effet* sur les *marchés* des changes : « *de la poudre aux yeux* », assurait un observateur, « *rien du tout* », renchérissait un opérateur, à propos de cette mesure depuis longtemps anticipée. Sur les tables des *changes, on n'accorde* vraiment de l'importance qu'aux taux des pensions à vingt-huit jours de la Bundesbank et à son taux d'avance sur titres (Lombard). Or, ces *taux* ont déjà été abaissés, celui des pensions à *deux* reprises pour *revenir* à 3,25 %. Il n'y avait *donc* rien à espérer de la diminution du taux d'escompte allemand, considérée comme un « signal » vis-à-vis de l'étranger, et surtout vis-à-vis des Etats-Unis, qui ont « applaudi ».

Donc, soutien pour le dollar : *zéro. Et en avant* pour les interventions des banques centrales ! En début de semaine, le billet vert avait encore plongé, battant le lundi 30 novembre tous ses records en cotant 1,63 DM et 132 yens, en route, disait-on, vers les 1,60 DM chers à M. Jacques Delors, qui *aurait enfin raison*, et vers les 125 yens promis pour 1988. Dans les milieux financiers internationaux, on ne croyait pas à la mise en œuvre réelle de l'accord de principe sur la réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis conclu huit jours auparavant à Washington. *Par ailleurs*, on avait le *sentiment*, pénible, *que* les milieux officiels américains étaient intimement satisfaits de voir le dollar glisser, dans l'espoir que cette glissade contribuerait à la réduction du déficit commercial du pays, dont les chiffres pour octobre seront connus le 14 décembre prochain, et *ne devraient* pas être très bons, nouvelle préoccupation pour les banques centrales.

A *cette occasion*, M. Roland Leuschel, conseiller financier à la Banque Bruxelles-Lambert, pronostique une forte diminution de ce déficit pour le mois de novembre, les données correspondantes devant être connues le 15 janvier. Il avance un chiffre de 10 milliards de dollars pour ce déficit, contre une moyenne mensuelle de 14 à 15 milliards de dollars cette année. *Mettant en avant le fait que* les ventes à découvert sur les marchés s'étagent entre 40 et 60 milliards de dollars, en position « short », M. Leuschel estime que le dollar peut causer une « *sacrée surprise* ». « *Je pense que nous approchons du point de renversement, mais le problème est que tout le monde est tellement pessimiste* »...

Il y a *de quoi*. M. Leuschel a-t-il raison d'attendre que l'excédent commercial japonais s'inscrive en diminution sensible pour le mois de novembre, en raison d'une forte augmentation des importations nippones, ce qui est toujours bon à *prendre* ? Une *chose* est *certaine* en tout cas : bien que les milieux financiers américains d'abord, internationaux ensuite, estiment qu'« *il n'y a plus rien à faire* » avec le président Reagan et qu'il faut attendre la nouvelle équipe qui viendra au pouvoir *à Washington en janvier 1989*, après l'élection présidentielle, toute diminution officielle du déficit commercial des Etats-Unis constituerait un rayon de soleil dans un environnement bien sombre.

L'« effet Reagan »

En attendant, le même président Reagan s'est encore couvert de gloire, jeudi, devant les grandes chaînes de télévision américaines : il a déclaré, sans sourciller, qu'« *une soudaine vague de réduction des taux d'intérêt de certains de nos partenaires commerciaux a provoqué à nouveau une baisse du dollar. C'est de leur fait, pas du nôtre* ». Effet immédiat et catastrophique sur le marché des changes. Il a fallu qu'un porte-parole de la Maison Blanche rectifie hâtivement en précisant que le président avait voulu parler d'une hausse du dollar et non d'une baisse !

Et le franc français, dans tout cela ? Eh bien, il *ne se porte pas trop* mal, du moins pas plus mal qu'auparavant, semblant se stabiliser vis-à-vis du mark, dont la hausse paraît stoppée aux environs de 3,40 F, après que le cours de 3,41 F a été touché début novembre, à 2 centimes du cours fatidique de 3,4305 F constituant le plafond dans l'état actuel du système monétaire européen (SME). La Banque de France *a été jusqu'à se permettre, pour la* deuxième fois en moins d'un mois, d'abaisser d'un quart de point son taux d'intervention, élevé brutalement de trois quarts de point le 6 novembre pour défendre le franc, en même temps que la Bundesbank abaissait son taux de pensionnement. Le 26 novembre, à l'occasion d'une nouvelle *réduction du taux de pensionnement allemand, l'Institut* d'émission revenait en arrière d'un quart de point (8 % contre 8,25 %). Cette fois-ci, son taux d'intervention a été ramené à 7 3/4 %, sans dommage pour le franc.

La décision prise par l'Allemagne de diminuer son taux d'escompte a *pour objectif aussi bien d'apaiser les* tensions au sein du SME que de soutenir le dollar. Outre-Rhin, il y a un mois, on en était venu à se résigner à une nouvelle réévaluation du mark. Depuis, la baisse du dollar, qui handicape les exportations allemandes vers les Etats-Unis, rend encore plus essentiel le maintien des parités communautaires. La RFA, en effet, réalise 50 % de ses excédents commerciaux (370 milliards de francs) sur l'Europe, et n'a aucune envie de s'autopénaliser dans ce domaine. *Si un nouveau cyclone ne s'abat pas* sur le dollar, il est donc *probable* que les parités actuelles seront respectées dans les mois qui viennent, le franc ayant tout de même été dévalué d'un peu moins de 2 % par rapport au mark (3,40 F contre 3,34 F) ou le mark réévalué d'autant, au *choix. De plus, la France doit payer le prix pour ce* maintien, c'est-à-dire des taux d'intérêt plus élevés de 5 points que les taux allemands et de 3 points, déduction faite de l'écart d'inflation entre les deux pays. *L'érosion* monétaire annuelle est actuellement de *1 % en RFA et de 3 % en France*.

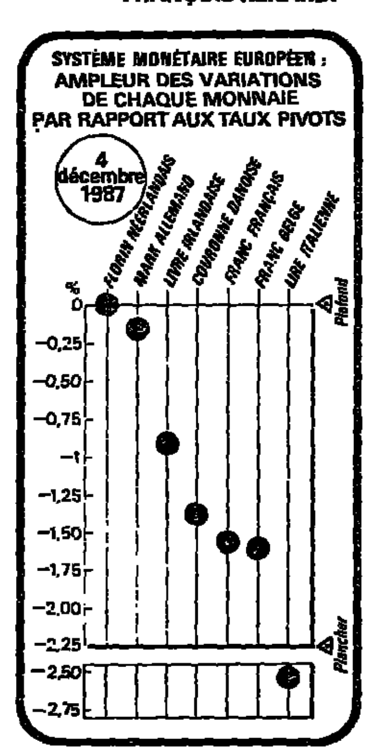
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 2 AU 4 DECEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,8005	–	17,7384	73,5835	60,1503	2,8768	53,4473	0,0815
	1,8070	–	17,7462	73,4484	60,3500	2,8868	53,6481	0,0818
Paris	10,1548	5,6400	–	415,01	339,25	16,2255	301,44	4,5965
	10,1824	5,6350	–	413,88	340,07	16,2626	302,30	4,6075
Zurich	2,4468	1,3590	24,0958	–	81,7443	3,9096	72,6349	1,1075
	2,4602	1,3615	24,1614	–	82,1666	3,9293	73,0418	1,1132
Francfort	2,9933	1,6625	29,4768	122,33	–	4,7828	88,8562	1,3549
	2,9942	1,6570	29,4055	121,70	–	4,7821	88,8948	1,3549
Bruxelles	62,5853	34,76	6,1631	25,5776	209,08	–	18,5783	2,8329
	62,6125	34,65	6,1491	25,4499	209,11	–	18,6190	2,8332
Amsterdam	3,3687	1,8710	33,1740	137,67	112,54	5,3826	–	1,5248
	3,3682	1,8640	33,0790	136,91	112,49	5,3795	–	1,5241
Milan	2209,21	1227	217,55	902,86	738,04	35,2991	655,80	–
	2209,96	1223	217,04	898,27	738,08	35,2958	656,12	–
Tokyo	238,57	132,50	23,4929	97,4982	79,6992	3,8118	70,8177	0,1090
	241,09	134,50	23,7528	98,3906	80,6596	3,8517	71,6378	0,1096

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 4 décembre, 4,2566 F contre 4,2099 F le vendredi 30 novembre.



LES MATIÈRES PREMIÈRES

L'étain, métal maudit

Décidément, la *malédiction* qui plane sur l'étain depuis le krach d'octobre 1985 est tenace. Malgré la mise en place en mars 1987 d'un programme de quotas à l'exportation limitant les ventes des pays membres de l'Association des pays *producteurs d'étain* (ATPC) (1) à 96 000 tonnes sur douze mois et sa reconduction en septembre dernier, les cours du métal retrouvent aujourd'hui le chemin de la baisse. Sur le marché libre européen, la tonne au *comptant* se traite aux alentours de 3 840 livres sterling, au plus bas depuis octobre 1986. Pourtant, les dernières statistiques publiées par le Conseil international de l'étain (ITC) sont plutôt favorables.

Au cours du premier semestre de cette année, la consommation mondiale a atteint 84 700 tonnes contre une production de 72 100 tonnes. Ces chiffres ne tiennent pas *compte* de l'URSS et de la *Chine* populaire qui ne publient pas de statistiques. Les stocks mondiaux auraient également enregistré une contraction sensible. Si le total mondial n'est pas encore disponible, les réserves détenues au London Metal Exchange et en Malaisie en donnent une *bonne* image. *Les stocks* du marché londonien sont passés de 39 035 tonnes en décembre 1986 à 19 630 tonnes la semaine dernière. De leur côté, les réserves malaisiennes ont été ramenées de 11 459 tonnes à 9 738 tonnes au cours du premier semestre 1987.

Si les données fondamentales lui *sont favorables, quel* est le *mécanisme* qui pèse sur le prix de l'étain ? Il semble que le métal, à l'inverse du cuivre par exemple, soit pénalisé par les quantités disponibles à court terme. Selon les professionnels, les ventes se font sur des échéances très rapprochées (de la livraison *immédiate à un maximum de trente jours*). En outre, les consommateurs n'achètent qu'au coup par coup car ils sont certains de trouver de la marchandise. Les industriels ne tiennent pas à acquérir d'importants tonnages qui risqueraient à terme de se retrouver dépréciés.

Ces achats « hand to mouth » (de la main à la bouche) interdisent donc toute hausse de cours mais limitent également la baisse. Le fait est que ces derniers temps l'étain ne perd qu'environ 20 livres par semaine. Toutefois ce mouvement est relativement régulier.

Le Brésil et la Chine populaire, qui n'appartiennent pas à l'ATPC, contribuent également à la baisse des cours en provoquant la surabondance sur les marchés. Ainsi, selon les négociants, 95 % *des livraisons de contrats chez certains* courtiers proviennent du Brésil. De son côté, la Chine vendrait le plus possible. L'empire du Milieu exporte ainsi actuellement à un rythme de 700 à 800 tonnes par mois, ce qui donnerait un total d'environ 10 000 tonnes pour 1987. Or ce pays avait promis à l'ATPC de limiter ses ventes à 5 000 tonnes. Pour *couronner* le tout, la faiblesse *du dollar rend* aujourd'hui les cotations en livres sterling beaucoup moins attrayantes.

L'embellie pourrait pourtant provenir de Londres. En effet, le LME étudierait l'éventualité d'une réintroduction du contrat à terme sur l'étain abandonné à la suite de la faillite de l'ITC en 1985. L'innovation viendrait d'une cotation en dollars. Cette question sera probablement discutée lors de la prochaine réunion du conseil d'administration du marché, le 9 décembre.

ROBERT RÉGUER.

PRODUITS	COURS DU 4-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 207 (– 116) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	896 (– 12) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 600 (+ 65) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 200 (+ 4) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	1 239 (–) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 892 (+ 32) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	309 (+ 5,6) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	184,5 (– 5,50) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	210,70 (– 10,8) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre

(1) Australie, Bolivie, Indonésie, Malaisie, Nigéria, Thaïlande et Zaïre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une baisse largement anticipée

La diminution générale et concertée des taux d'escompte et des taux directeurs des banques centrales européennes, annoncée le jeudi 3 décembre, n'a guère galvanisé les marchés financiers. Elle a même fait chuter les Bourses de New-York et de Paris, passablement déçues et foncièrement pessimistes.

Il est vrai que cette diminution avait été largement anticipée. Tout retard apporté à sa *mise en œuvre eût été encore plus durement ressenti*. Paradoxe du temps présent, où une mesure « favorable » déçoit, mais où l'absence d'une telle mesure devient carrément catastrophique : tout le contraire des années précédentes, où tout était bien interprété, même les mauvaises nouvelles.

Il convient de noter, toutefois, qu'après avoir, en un mois, ramené de 3,85 % à 3,25 % son taux de pen*sion* à *vingt-huit jours et* abaissé d'un demi-point son taux d'avance sur titres (lombard) et son taux d'escompte, la Bundesbank est « *prête à aller plus loin* », selon son président, M. Karl Otto Poehl, c'est-à-dire à « *apporter encore une contribution appropriée pour stimuler la conjoncture internationale et promouvoir la stabilisation des cours de devises* ». Et de préciser : « *Cette contribution trouverait sa limite si la stabilité des prix en Allemagne fédérale était menacée, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.* »

Aveu *terrible*, de la *part d'autorités monétaires* qui se *montraient* de véritables obsédées de la *menace* monétaire, tout au moins le vice-président de la Banque, M. Helmut Schlesinger, partisan enragé d'un relèvement des taux allemands à la fin de l'été dernier. Faut-il que ces autorités aient peur, pour faire ainsi volte-face !

En France, un *événement* a eu lieu cette semaine : les cours du MATIF ont, pour la première fois depuis le 11 août dernier, retrouvé le niveau de 100, qui correspond environ à 10 % de rendement. Cet événement a été salué, comme il convient, mais avec prudence, car ces cours concernaient l'échéance décembre, pratiquement du comptant. Plus *loin, c'est-à-dire l'échéance de mars, les cours n'ont pu franchir* la barre de 100, butant sur le seuil de 99,70. La confiance du marché dans une nouvelle baisse des taux est donc toute relative, malgré les signaux réconfortants en provenance de l'Europe cette semaine. Même la nouvelle diminution d'un quart de point du taux d'intervention de la Banque de France, qui ramène à un quart de point seulement la majoration décidée il y a un mois pour soutenir le franc, n'a pu dérider le MATIF, qui a légèrement fléchi à la veille du week-end, l'échéance mars revenant à 99.

Confiance relative, avons-nous dit, *surtout dans l'évolution du marché américain*, où *certains analystes* redoutent une nouvelle hausse des taux longs, d'un demi-point, après la détente enregistrée au lendemain de la chute de Wall Street, le « lundi noir » 19 octobre. En attendant, l'*emprunt* à trente ans du Trésor, qui avait *culminé* à 10,48 % *ce fameux* lundi noir, pour *retomber* à *8,85 %* environ, ne dépasse guère 9 % (9,06 % vendredi, après une pointe lundi à 9,22 %).

Sur le marché des émissions fraîches, une certaine saturation se faisait sentir pour cette semaine, sur un marché auparavant sevré d'*emprunts* à *taux fixe* et *qui* est maintenant inondé, au taux uniforme de 10 %, au point de se trouver un peu engorgé : 1 milliard de francs pour les SDR, 1 milliard pour le Crédit local (ex-CAECL), 1 milliard pour la Société générale... Un bon point pour la *CEPME*, qui lève *avec succès* 1,2 *milliard*, à *10 %* également, mais avec un bon de souscription pour, l'année prochaine, au choix, un taux fixe de 9 % ou un taux variable (TAM), ce qui intéresse le marché. L'adjudication mensuelle d'OAT, enfin, s'est placée correctement pour 5 milliards de francs, à des taux légèrement inférieurs à ceux du mois précédent, 9,88 % *pour le neuf* ans et 10,05 % *pour le quinze ans*.

F. R.

هكذا من الاصل

Le Monde

Après avoir libéré leurs otages

Les mutins de la prison de Besançon doivent être transférés dans d'autres établissements

Les trois surveillants qui avaient été pris en otages, vendredi matin 4 décembre, par les mutins de la prison de Besançon ont été libérés samedi matin, à 9 h 10. Peu après, les preneurs d'otages ont été autorisés, comme ils l'avaient demandé, à faire une déclaration à quelques journalistes. Ensuite, vers midi, les mutins ont quitté la prison de Besançon pour d'autres *établissements pénitentiaires,* à bord de fourgons cellulaires.

En fin de matinée, à Paris, M. Albin Chalandon, ministre de la justice, a déclaré que *« des sanctions seraient prises contre les mutins »,* précisant que, dès la veille, il avait donné *« des consignes pour qu'une fermeté sans faille se manifeste ».*

La longue nuit de l'« isolement »

BESANÇON
de notre correspondant

« Une erreur criminelle. » C'est ainsi que le secrétaire régional de la *fédération justice de la CFDT* qualifiait, vendredi soir, le transfert à la maison d'arrêt de Besançon de dix-huit détenus provenant des centrales de Châteauroux et de Clairvaux, déplacés après la mutinerie à la prison de Saint-Maur, les 12 et 13 novembre. En septembre dernier, à l'occasion de l'évasion de deux condamnés à perpétuité et d'une tentative avortée, les syndicats *avaient déjà attiré l'attention sur* les risques que comportait la présence de détenus de longue durée dans un établissement non adapté où s'était *installé un certain* malaise depuis plusieurs mois et qui, théoriquement, ne devrait accueillir que des personnes en détention provisoire et des condamnés à de courtes peines.

Les incidents survenus le 4 décembre donnent un nouveau relief aux inquiétudes manifestées par *le personnel. Ce sont, en effet,* les détenus provenant de Saint-Maur et de Clairvaux qui, avec quatre ou cinq pensionnaires « ordinaires » de l'établissement, *ont* pris en otages, vendredi matin vers 9 heures, les trois gardiens du quartier d'isolement (ancien quartier de plus grande sécurité), à la suite, semble-t-il, d'une tentative d'évasion.

A cet instant, quatre détenus étaient *surpris* alors qu'ils franchissaient un mur du quartier d'isolement, profitant de l'absence de grillage clôturant une cour de promenade. Endommagé lors de précédentes évasions, le grillage avait été déposé pour réparation. Se voyant découverts, les quatre détenus se repliaient alors dans le quartier, où *ils retenaient les gardiens* et ouvraient les cellules des autres prisonniers.

Les punis de Saint-Maur

Les mutins ont paru assez solidaires dans leur attitude et leurs revendications. Celles-ci s'expriment en trois points principaux : réintégration dans une centrale pour ceux qui en provenaient ; rencontre avec la presse et suppression effective des « quartiers de haute sécurité ».

Arrivé sur les lieux, vendredi en *fin de matinée,* M. Claude Silberzahn, commissaire de la République pour le département du Doubs et la région Franche-Comté, donnait une *première réponse,* vers 16 heures, alors que le ministre de l'intérieur affirmait sur une radio périphérique qu'il n'y aurait aucune négociation. Ce ne sont donc pas des négociations, mais des « discussions » que les autorités auront menées jusqu'à 3 h 30, *samedi matin, avant de* s'accorder – et d'accorder aux mutins – un repos jusqu'à 7 heures.

Entre-temps, une quarantaine d'hommes du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion), *conduits par le commissaire* Ange Mancini, étaient venus renforcer l'escadron de gendarmes mobiles et les effectifs de la police urbaine qui *isolaient* le camp des mutins des autres quartiers.

De rares informations filtrant de la maison d'arrêt, où avaient pu pénétrer l'aumônier, l'abbé Cachot, M[e] Jean-Louis Pelletier, du barreau de Paris, avocat d'un des mutins, le procureur de la République de Besançon *ainsi que les représentants* de divers syndicats de personnel pénitentiaire, il ressortait que le mouvement n'avait pas affecté les *quatre cent trente autres détenus* et que les otages n'avaient pas subi de violences de la part des mutins. Ceux-ci, en revanche, avaient saccagé leur quartier en s'armant de barres de fer et de divers ustensiles.

Dans la nuit, avant de quitter la maison d'arrêt située en pleine ville et autour de laquelle on avait fait disposer plusieurs fourgons-pompes par les sapeurs-pompiers de Besançon, le préfet devait indiquer que le transfert des mutins provenant de Châteauroux et de Clairvaux vers des centrales, dont il ne précisait pas le nom – était virtuellement admis. *Des véhicules spéciaux venus* d'autres régions devaient d'ailleurs arriver à Besançon dans la matinée.

En revanche, en ce qui concerne la *« suppression des quartiers de haute sécurité »,* le représentant du gouvernement ne pouvait qu'observer une prudente réserve. La rencontre avec les journalistes, *réclamée* par les preneurs d'otages, était toujours en discussion dans la nuit, ainsi que d'autres points dont, sans doute, l'assurance qu'aucune sanction disciplinaire ne serait prise et que les *punitions infligées* à certains d'entre les mutins désignés, à tort ou à raison, comme les meneurs des émeutes de Châteauroux seraient *levées. En effet, plusieurs des prisonniers* arrivés fin novembre à Besançon avaient été mis en isolement. Tel était le cas, par exemple, de Philippe Maurice, condamné à mort en 1980 et dont la peine avait été commuée en détention à perpétuité. Transféré de Saint-Maur à *Besançon,* Philippe Maurice *avait* commencé une grève de la faim et de la soif. Avec Michel Schayewski, un des anciens lieutenants de Mesrine, condamné à une très lourde peine, il figurait parmi les révoltés de Besançon.

CLAUDE FABERT.

● **Le syndicat FO des personnels de surveillance demande le rétablissement partiel de la peine de mort.** – Le syndicat Force ouvrière des personnels de surveillance demande, dans un communiqué publié vendredi 4 décembre *« la mise en place d'une sécurité adaptée à la dangerosité des détenus ». « Le recours à la prise d'otages sur le personnel devient systématique »,* poursuit le syndicat, qui réclame *« le rétablissement de la peine capitale pour les prises d'otages sur les fonctionnaires pénitentiaires et les forces de l'ordre ».*

La stratégie des dominos

Depuis trois semaines, les surveillants du quartier d'isolement de la maison d'arrêt de Besançon avaient mis en garde leurs supérieurs. Le chef de la détention et le directeur, M. Marc Bellon, de cette vieille prison, construite à la fin du siècle dernier, avaient été prévenus. Le risque d'incidents *graves avait été noté* dans le cahier d'observations. Traditionnellement vouée au désencombrement des gros *établissements des régions parisienne,* lyonnaise et marseillaise, la maison d'arrêt venait de recevoir une dizaine de détenus ayant participé à la mutinerie de Saint-Maur et le même nombre de détenus de Clairvaux, dispersés par précaution sur ordre de l'administration pénitentiaire. La veille de la tentative d'évasion – transformée en prise d'otages – une altercation avait opposé certains gradés inquiets de l'attentisme de la direction et le chef de la détention.

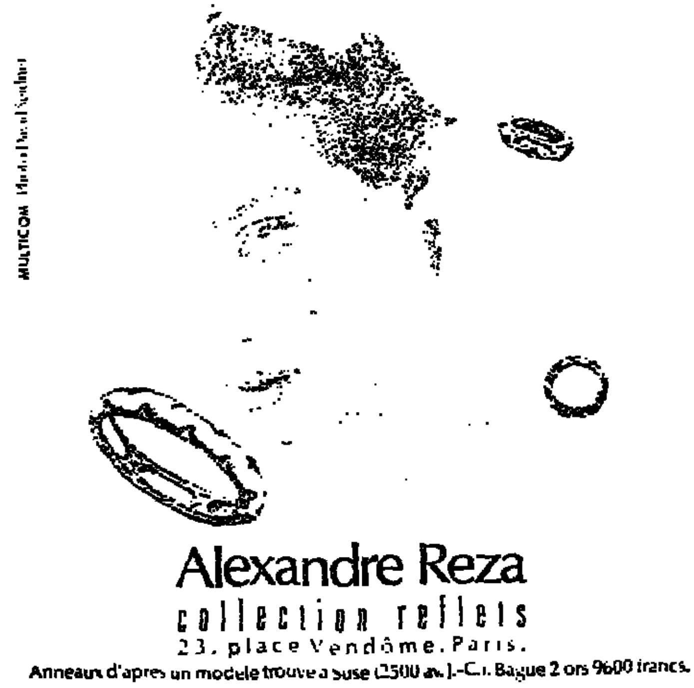
« Depuis trois semaines nous parlementions avec ces détenus, disent des surveillants. *En vain, nous avions tiré la sonnette d'alarme. »*

Rénové en 1984, le quartier d'isolement, ancien quartier de plus grande sécurité, est composé de vingt cellules : dix cellules pour les punis, dix pour les isolés. Les détenus y vivent un *régime* particulier et y passent vingt-deux heures sur vingt-quatre. Nombre des transférés récents réclamaient leur retour en centrale et le rapprochement avec leurs familles. Deux cellules abritaint deux détenus au lieu d'un. Cet élément et sans doute une faute de surveillance sont à l'origine directe des incidents. En effet, alors que derrière une grille un gradé surveillait le quartier, trois gardiens se trouvaient dans le quartier d'isolement : les deux surveillants habituels et *un troisième qui distribuait* le linge. Deux cellules – où vivaient quatre détenus – ont été ouvertes en même temps, ce qui est contraire à toutes les règles de sécurité, les détenus se trouvant tout à coup en nombre supérieur aux gardiens. Armés *de fourchettes, ils ont vite maîtrisé* les gardiens avant de tenter d'abord une sortie jusqu'au chemin de ronde où, l'alarme étant déclenchée, *ils se sont* trouvés nez à nez avec des surveillants armés. Les détenus ont ensuite battu en retraite jusqu'à leur quartier d'isolement où, s'étant emparés des clefs, ils ont libéré leurs codétenus avec les conséquences que l'on sait. Les paillasses calfeutrant les fenêtres, dans un impressionnant silence, la prise d'otages pouvait alors commencer.

Si une nouvelle fois le quartier d'isolement de Besançon fait parler de lui, ce n'est pas un hasard. Dans cette maison d'arrêt qui héberge quatre cent trente détenus pour une capacité théorique de deux cents places, ne devraient – en principe – se trouver que des prévenus et des condamnés à des peines pouvant aller jusqu'à cinq ans. La réalité est différente et bon nombre de détenus « lourds » y sont incarcérés. Ceux condamnés à perpétuité, comme Philippe Maurice (meurtrier d'un gardien de la paix), ou à vingt ans comme Michel Schayewski, qui réclament l'aménagement des conditions de détention – sans travail pénitentiaire – qu'ils jugent insoutenables.

De nombreux incidents avaient déjà eu lieu à la maison d'arrêt de Besançon : des évasions (la plus récente, celle de Dominique Gutknecht et François Quellien, le 29 août dernier, depuis – déjà – le quartier d'isolement) et une campagne lancée par le personnel socio-éducatif contre le directeur de l'établissement de l'époque, M. Jean-Luc Chemin, accusé de recourir à des méthodes trop musclées. Des enquêtes administratives avaient été menées et la sécurité, bien sûr, encore renforcée. La réalité des brimades dénoncées n'avait *jamais été* établie et aucune plainte de détenus enregistrée. Mais le climat restait très tendu, dans ce que l'on peut considérer *comme un établissement de force, une* prison-dépotoir où sont transférés les détenus les plus durs. Ceux dont on cherche à tout prix à se « défausser » pour éviter qu'ils ne « contaminent » leurs compagnons de détention. A l'évidence, cette tactique, qui s'apparente *à la stratégie des dominos, ne fait* que repousser le problème un peu plus loin, au risque qu'il éclate à tout moment.

AGATHE LOGEART.



M. Chirac lundi 7 décembre à Lille

Un coup de pouce pour la formation professionnelle

Pour la première fois depuis 1980, le *Conseil national de la formation* professionnelle (composé de représentants patronaux, syndicaux et de personnalités qualifiées) va tenir *une assemblée plénière* à Lille, le 7 décembre. Occasion pour M. Chirac, premier ministre, en voyage dans le Nord, de présider la *réunion* et d'annoncer des mesures en faveur de la formation professionnelle.

La convocation du Conseil national intervient *plus de huit mois* après la « table ronde » du 27 mars 1987, présentée à l'époque comme la première grand-messe sociale du *gouvernement* (*le Monde* du 28 mars). En juin, les partenaires sociaux ont signé une déclaration commune d'intention pour engager les branches professionnelles à négocier sur ces sujets.

Sur la base d'un rapport établi par M. André Ramoff, délégué à la *formation* professionnelle, le premier ministre clôturera cette période de consultations. Les changements les plus importants tiennent dans des incitations fiscales propres à favoriser le développement de la formation professionnelle, notamment *dans les petites et les moyennes* entreprises. En revanche, n'ont pas été retenues les solutions qui auraient amené à considérer les *dépenses de formation comme* des investissements immatériels susceptibles de figurer au bilan. *« C'était trop compliqué »,* affirment les experts.

Pour les affecter aux besoins d'un plan de formation prévu sur trois ans, les entreprises pourront disposer, en franchise d'impôt, des sommes correspondant à 1,2 % de la masse salariale annuelle. Elles pourront donc mobiliser ces *provisions* afin d'anticiper sur leur effort et sans avoir, en attendant, à verser leurs contributions inutilisées au Trésor. A *l'inverse,* les entreprises qui dépasseraient, lors d'une opération limitée dans le temps, la moyenne de leurs dépenses des trois *années précédentes* pourront bénéficier d'un crédit d'impôt. Celui-ci serait calculé en pourcentage de l'excédent consacré à la formation et pourrait, *selon les formules,* varier entre 25 et 50 %. De leur côté, les salariés obtiendraient une déduction fiscale des frais provoqués par un stage.

Enfin, le premier ministre devrait promettre que des études prévisionnelles, commandées par les branches professionnelles auprès d'organismes agréés pour connaître les besoins en formation et l'évolution des qualifications, *feront l'objet d'un* cofinancement de l'Etat.

Un coup de pouce est donc donné pour favoriser la formation professionnelle. *Consultés depuis* une semaine sur cette série de propositions, les partenaires sociaux ont réagi plutôt positivement, à l'exception de la CGT.

Toutefois, l'ensemble des mesures envisagées demeure éloigné de la réforme souvent imaginée. Des problèmes restent *en suspens* : les petites entreprises connaîtront toujours autant de difficultés pour laisser partir en stage une partie de leur personnel ; *et la question* de la rémunération des stagiaires n'est pas réglée.

A. Le.

Décès de Guy Malé (UDF) sénateur et président du conseil général des Pyrénées-Orientales

Président du conseil général des *Pyrénées-Orientales,* Guy Malé (UDF), sénateur, maire de Prades, est décédé dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 décembre. Il est *remplacé* au palais du Luxembourg par M. André Daugnac (modéré), conseiller général du canton de Millas et maire du Soler.

[Né le 1[er] juillet 1930 à Rigarda (Pyrénées-Orientales), Guy Malé, directeur technique de la Mutualité *sociale agricole des Pyrénées-Orientales,* a d'abord milité au sein du syndicat Force ouvrière, puis du Parti socialiste. Il est *exclu* du PS, en *mars* 1976, pour n'avoir pas appliqué les consignes de désistement de sa formation en faveur du PCF, lors du second tour des élections cantonales, où il est élu conseiller général du canton de Montlouis. Réélu en 1982, il était président du conseil général depuis lors. Maire de Bolquère en 1977, il abandonne cette municipalité en 1983 pour être élu, en 1983, à Prades, à la tête de la liste d'union de l'opposition. *Il entre au Sénat en 1983* où il est inscrit au groupe de l'Union centriste. Il présidait également l'association *départementale* des maires.]

[Né le 14 décembre 1919 à Toulouse (Haute-Garonne), M. André Daugnac, ancien entrepreneur en espaces verts, est maire du Soler (Pyrénées-Orientales) depuis 1971. Il siège au conseil *général du département depuis* 1976, représentant le canton de Millas.]

● **M. Méhaignerie : le *« mauvais caractère »* de M. Barre.** – M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a *expliqué le vendredi soir* 4 décembre à Lille (Nord), qu'il soutient la candidature de M. Raymond Barre *car ce dernier a « des qualités de mauvais caractère qui lui permettent de résister aux corporatismes de droite comme de gauche »,* ce qui est nécessaire au *« redressement économique du pays ».* – *(Corresp.)*

Dans les « Dossiers et *documents* » de décembre 1987

Femmes en France

Les mouvements féministes s'estompent après que les femmes ont vu nombre de leurs *revendications* satisfaites. Des acquis juridiques sont venus ces dernières années réduire les *inégalités. Pour autant, la question* féminine demeure.

Que la femme soit cadre, immigrée, ouvrière ou chômeuse, la libération reste un combat. La crise économique renforce la difficulté des compétitions. *Plus qu'hier, on demande à la femme* de jouer tous les rôles. Si les mouvements collectifs sont *moins importants, c'est aussi* parce que, à l'image de la société, les demandes se diversifient, la question féminine se fait multiple, devant un glissement des valeurs et des statuts : familles monoparentales plus nombreuses, baisses des *mariages, solitude voulue ou* imposée, bouleversements génétiques encore à venir.

Si la femme voit sa multiplicité *reconnue,* comme sa place dans le monde du travail, les archaïsmes et les résistances subsistent, *dans le domaine de* l'emploi précisément, dans les cercles du sport ou de la politique, *dans celui de l'Eglise ou* tout simplement dans le langage.

Les syndicats de salariés

Les élections prud'homales du 9 décembre constituent un double *test : le taux de participation* sera significatif de l'intérêt du syndicalisme pour l'opinion publique ; les résultats du vote *donneront la cote d'amour de chacune* des centrales. Le taux de syndicalisation est en France l'un des plus faibles des pays *industriels, et pourtant les syndicats* de salariés ont un poids important dans la vie politique, économique et sociale du pays.

Dossiers et documents présente l'état des forces syndicales officielles et estimées, les positions des différentes centrales, dont *les* divergences font le pluralisme ou – comme on voudra – la division syndicale. Surtout, *ce sont les mutations techniques* et de la société qui posent des questions au syndicalisme en mal *d'adaptation. Il doit démontrer* non plus son utilité mais son efficacité. Ce phénomène est *international comme* en témoignent les exemples américains, britanniques, allemands ou italiens.

● **Canal Plus en Suisse.** – Canal Plus a conclu le 4 décembre un accord de diffusion avec la chaîne à péage de Suisse romande Téléciné. La chaîne française pourra diffuser à *partir de mars 1988 la quasi-totalité* des programmes cryptés sur le territoire helvétique. Les émissions en clair pourront faire appel à des programmes réalisés en Suisse. Elles ne comprendront pas de publicité. Selon cet accord qui devra être approuvé dans quelques semaines par les autorités helvétiques, Canal Plus s'engage à *« diffuser un certain nombre de films suisses »* et à consacrer *« une partie de ses recettes à la production cinématographiques helvétique ».* La chaîne française espère recueillir en Suisse environ 50 000 abonnements dans une région qui compte quelque 500 000 foyers.

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR CE QUI SORT DE L'ORDINAIRE ? DEVENEZ
Graphologue MSI
Notre cabinet spécialisé dans la sélection de personnel pratique environ 2000 analyses graphologiques par an. Vous pouvez suivre une formation par correspondance très individuelle. Informations gratuites à MSI,LM
Ecole Suisse de Graphologie, Beau-Site 40, CH 2601 Péry (Bienne) Suisse

M. JEAN-CLAUDE GAUDIN

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, député des Bouches-du-Rhône, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » le dimanche *6 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.*

M. Gaudin, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et maire du IV[e] arrondissement de Marseille, répondra aux questions d'André Passeron et de François Grosrichard, du *Monde,* et de Dominique Pennequin et de Paul Joly, de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.

Le numéro du « Monde » daté 5 décembre 1987 a été tiré à 523 654 exemplaires

A B C E F G H